idées reçues

Gérald Arboit

Au cœur des services secrets

idées reçues sur le renseignement

Le Cavalier Bleu
EDITIONS

Au cœur des services secrets

idées reçues sur le renseignement

Gérald Arboit

Le Cavalier Bleu
EDITIONS

Gérald Arboit

Gérald Arboit est directeur de recherche au Centre français de recherche sur le renseignement (CF_2R), à Paris, et membre associé du Centre régional universitaire lorrain d'histoire (CRULH), CNRS EA 3945, université de Lorraine, à Nancy. Expert international, ancien auditeur de l'Institut des hautes études de Défense nationale, il est docteur habilité en histoire contemporaine. Ses recherches portent sur l'histoire des services de renseignement, sur la diplomatie pontificale et sur la médiatisation des relations internationales contemporaines.

Du même auteur

– *La Guerre froide*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2012.

– *Saint-John Philby contre Lawrence d'Arabie*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2012.

– *Schulmeister. L'espion de Napoléon. Le renseignement en Allemagne et en Autriche sous Napoléon*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2011.

– *Histoire mondiale de l'espionnage*, avec Éric Denécé, Rennes, Éditions Ouest-France, 2010.

– *James Angleton. Le contre-espion de la CIA*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2007.

– *La Guerre en Irak. Les médias et les conflits armés*, sous la direction de Michel Mathien et Gérald Arboit, Bruxelles, Bruylant, 2006.

– *Fragments de la vie de Charles Schulmeister de Meinau. Un mémoire inédit de l'espion de l'Empereur Napoléon I*^{er}, préface d'Éric Denécé, Paris,

L’Harmattan, 2003.

– *Aux sources de la politique arabe de la France. Le Second Empire au Machrek*, préface de Jacques Frémeaux, professeur à la Sorbonne (université Paris-IV), Paris, L’Harmattan, 2000.

– *Terres-Rouges. Le fer et le feu à Audun-le-Tiche*, Knutange, Fensch Vallée/Comité d’établissement ARBED, division des mines françaises, 1997.

– *Le Saint-Siège et le nouvel ordre au Moyen-Orient. De la guerre du Golfe à la reconnaissance diplomatique d’Israël*, Paris, L’Harmattan, 1996.

Issues de la tradition ou de l’air du temps, mêlant souvent vrai et faux, les idées reçues sont dans toutes les têtes. Les auteurs les prennent pour point de départ et apportent ici un éclairage distancié et approfondi sur ce que l’on sait ou croit savoir.

Avec le soutien du

www.centrenationaldulivre.fr

Services secrets n. m. pl.

Par cette appellation, largement répandue dans le grand public, on entend généralement tous les organes pratiquant la profession de renseignement*. Ce monde de l'ombre, que l'on dit secret, est en fait bureaucratisé, donc porteur de visibilité, depuis la fin du premier conflit mondial au moins. Son mode de fonctionnement est même normalisé depuis le début de la Guerre froide. Toutefois, leur activité est certainement la deuxième plus ancienne de l'humanité. Un pamphlétaire français, Paul-Louis Courier de Méré, résume bien, dans un article de 1823, la conception populaire des « services secrets* » et leur gradation en fonction de leurs agents* : « On appelle ces gens, à la ville, des mouchards ; à l'armée, des espions* ; à la cour, des agents secrets ; aux champs, ils n'ont point de nom encore, n'étant connus que depuis peu. » Outre le ton volontiers polémique, il apparaît bien trois grandes activités autour desquelles le renseignement s'est organisé. Volontiers scandaleux aux yeux de l'opinion publique lorsqu'il s'exerce dans les sphères urbaine et rurale – renseignement intérieur –, son utilité semble bien comprise en temps de guerre – renseignement militaire – et quand il est au service de l'État – renseignement extérieur. L'innovation du XXe siècle est d'avoir rendu ces trois grandes fonctions permanentes et intégrées dans l'organisation administrative gouvernementale. Jusque-là, le renseignement était une activité temporaire. Même dans le domaine intérieur, où se développe une police à mesure que s'étend l'État, territorialement ou administrativement, le renseignement est organisé en fonction des besoins des décideurs politiques. Des « agences » se montent pour remplir des missions spécifiques autant qu'épisodiques. Sous la direction d'un officier, d'un diplomate ou d'un familier du décideur, elles

emploient des agents qui, s'ils se font arrêter par la partie adverse, sont considérés comme des « espions ». À la fin du XIXe siècle se développe même une législation spécifique visant à définir l'espionnage*, jusque-là confondu avec la trahison. Les raisons de la répugnance pour ce monde de l'ombre sont réunies. Elles reposent aussi sur une incompréhension de la fonction du renseignement qui reste semblable quelle que soit la multitude de ses centres d'intérêt. Les services ne doivent, en effet, que rechercher et recueillir des informations, les analyser en les recoupant pour faire naître du renseignement brut qui est transmis aux décideurs politiques, militaires, voire économiques. Cet enchaînement fonctionnel a été normalisé sous la forme d'un « cycle du renseignement ». La Guerre froide a généralisé l'emploi de services de renseignement*, qui se sont généralement organisés autour de ces fonctions principales : orientation*, recherche*, analyse, diffusion. L'orientation et la diffusion sont en interface entre le service et ses « clients », recueillant leurs demandes de renseignement et les informant de leurs résultats. La recherche se charge de collecter auprès de sources les données nécessaires. L'analyse les exploite ensuite pour établir une réponse aussi pertinente que possible à la demande initiale. Depuis une vingtaine d'années, on distingue dorénavant les services de sécurité* et de renseignement. La différence entre les deux tient au fait que les premiers utilisent le renseignement comme un moyen pour réaliser leur mission principale (contre-espionnage, antiterrorisme, antisubversion…), alors que les seconds en font profession. La Seconde Guerre mondiale a légué un héritage de services spéciaux qui pratiquent à la fois le renseignement et l'action. Naturellement, si l'existence de tous ces services est connue, leurs activités et leurs méthodes restent sous le sceau du secret.

** Les mots signalés par un astérisque renvoient au glossaire en fin d'ouvrage.*

sommaire

Introduction

LES CAUSES D'UN MALENTENDU

« Les services secrets ne sont pas des administrations comme les autres. »

« Les services secrets ? Des organisations aux marges de la loi ! »

« Watergate, *strategia della tensione*, affaire Dreyfus… Heureusement que les médias dénoncent les méfaits des services. »

« Les services secrets menacent nos sociétés démocratiques. »

« Les services emploient des agents secrets. »

« L'intelligence économique est le nouveau nom de l'espionnage industriel. »

« Mata Hari est le modèle du meilleur agent. »

« Le 11 septembre 2001 signe l'échec du renseignement. »

LES TECHNIQUES

« À l'ère d'Internet, on n'a plus besoin d'espions. »

« Les services manipulent les individus. »

« Les services secrets surveillent nos communications. »

« À l'ère du numérique, tout le monde peut espionner tout le monde. »

« On est tous fichés ! »

« Il suffit de recueillir du renseignement pour l'utiliser. »

« Les chasseurs d’espion se méfient de tout le monde, y compris d’eux-mêmes. »

UN DÉFICIT CULTUREL

« La perception du renseignement est d’abord une question de culture. »

« Le renseignement s’obtient par la torture ! »

« Les services n’ont pas d’éthique. »

« Les services sont un instrument du politique. »

« Il existe une internationale du renseignement. »

« Tous des James Bond, Jack Bauer et des Jason Bourne ! »

Conclusion

ANNEXES

Glossaire

Pour aller plus loin…

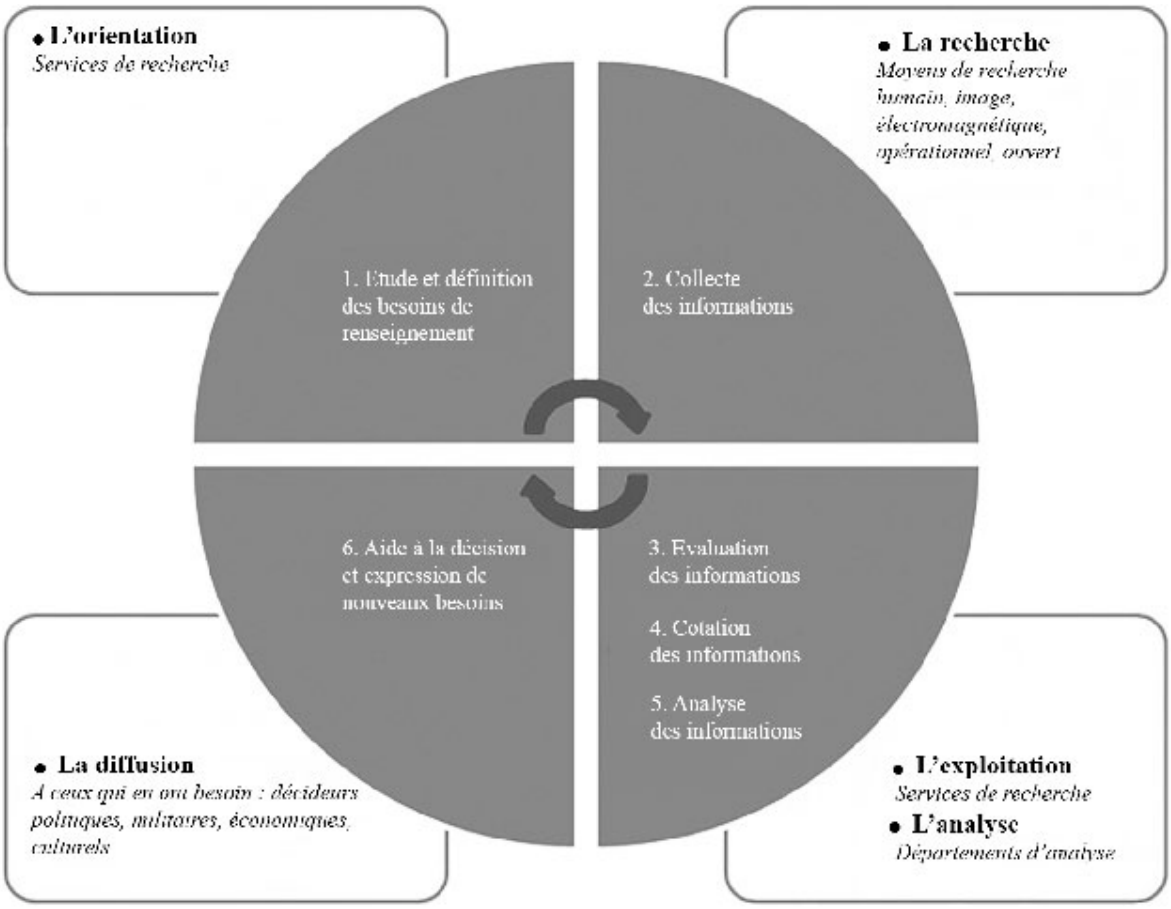

Le cycle du renseignement

introduction

Parler des « services secrets* » revient déjà à aborder une idée reçue. En effet, cette notion appartient à un concept plus large qui est le renseignement*. Cependant, un siècle de romans de gare reconvertis dans l'espionnage* et soixante ans de cinéma d'action ont contribué à formater les esprits autour d'activités plus aventureuses qui, si elles s'inspirent d'une réalité, l'enjolivent largement. Aussi le grand public, entraîné par les médias qui l'informent, imagine un monde clandestin où opèrent des services et des agents* secrets. Ignorant largement le travail de renseignement, c'est-à-dire d'amélioration de l'information nécessaire aux décideurs politiques, militaires et économiques, il préfère se régaler des scandales liés à la divulgation des guerres de l'ombre induites par cette activité. Dans cette conception imaginaire du renseignement, les courbes des femmes fatales, les gadgets de James Bond et les bagarres de Jason Bourne apparaissent toujours plus crédibles que la réalité triviale des services qui en font leur profession habituelle. Au risque de décevoir le lecteur, leur monde n'est pas plus secret que celui dans lequel évolue un journaliste ou un historien. Comme ces derniers, l'homme du renseignement se nourrit d'informations. L'action n'est qu'un avatar généré par les événements des années 1940-1989.

Cette méprise tient largement au regard porté sur cette activité depuis la Seconde Guerre mondiale et, plus sûrement, pendant la Guerre froide. L'action clandestine des résistances européennes à l'oppression nazie façonne l'image d'un monde de l'ombre, échappant au commun des mortels et capable de maintes actions secrètes. L'amalgame populaire, entretenu par le cinéma et la littérature, s'explique aussi par les appareils construits de toutes pièces pendant le conflit, police politique du côté des dictatures, services spéciaux du côté des démocraties. « Mettez le feu à l'Europe ! »,

avait dit, en 1940, le Premier ministre britannique Winston Churchill en créant le *Special Operations Executive*, une direction des opérations spéciales dont le secret était la plus grande couverture*. Elle devait lutter contre les services nazis, notamment sa police secrète, la Gestapo, qui assurait le contre-espionnage. Le décor est alors placé pour les cinquante années suivantes !

Cette lutte du Bien contre le Mal, propre à forger des idées reçues selon les croyances des uns et des autres, s'est renforcée pendant la Guerre froide. Si bien que la disparition de cette menace contre la démocratie a soulevé une interrogation sur l'utilité de ces « services secrets » maintenant que le monde était enfin en paix. Las, les guerres civiles qui ont ravagé l'Europe centrale et orientale, la mondialisation qui a renforcé la compétition économique, puis les attentats du 11 septembre 2001 sont venus rappeler que pour garantir la paix, anticiper de nouvelles menaces ou triompher des rivalités entre nations, des services performants étaient nécessaires. Ils représentent même un atout de premier ordre s'ils peuvent compter sur une véritable culture du renseignement, diffusée dans l'administration, les entreprises et l'opinion publique.

Ce livre entend modestement œuvrer dans ce sens. Si les idées reçues sont souvent nationales, elles révèlent la plupart du temps des conceptions rapides largement répandues dans le monde. Seule l'acquisition de connaissances de base sur ce monde complexe permettra de les contrebalancer. Les pages qui suivent souhaitent lever les causes du malentendu qui voit dans les agences de renseignement des services secrets, en exposant rapidement leurs techniques dans le but de contrer ce déficit culturel.

LES CAUSES D'UN MALENTENDU

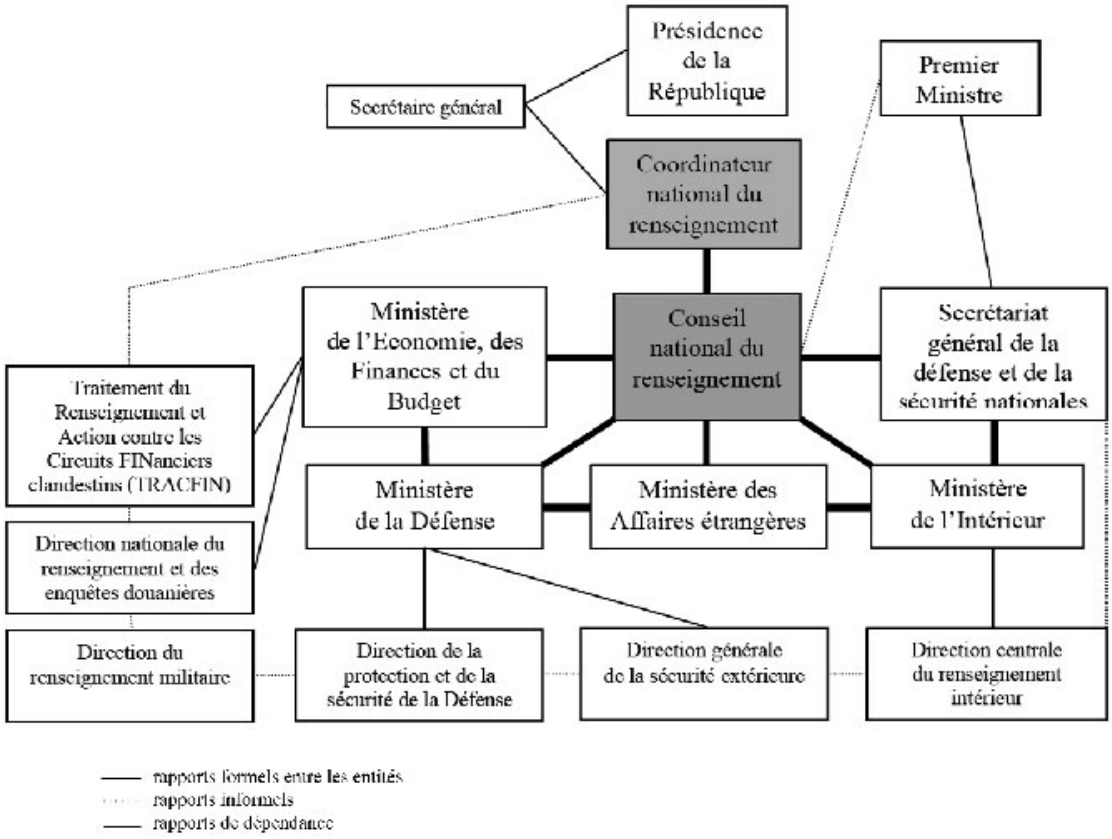

La communauté française du renseignement

« Les services secrets ne sont pas des administrations comme les autres. »

Il est fort possible que les patrons des services secrets (…), la main sur les commandes de cette gigantesque machine, mènent une vie exaltante. (…) Mais il faut bien avouer que, pour le menu fretin comme lui, être des services secrets n'était pas une affaire aussi aventureuse que l'imaginait le public.

Somerset Maugham, *M. Ashenden agent secret*, 1928

Les services secrets* sont rarement perçus comme des administrations comme les autres, au même rang que les Postes ou l'Éducation nationale. Pourtant les hommes qui les peuplent, sont des fonctionnaires. Ils sont recrutés par concours, après des études universitaires et gravissent des échelons, qui garantissent le niveau de leur salaire, comme n'importe quel agent de la fonction publique d'État. De la même façon, même si les médias ou la littérature parlent parfois d'officier traitant*, les hommes et les femmes qui portent ce titre ne sont pas tous militaires. Cette croyance du rattachement des services de renseignement* à l'armée est un héritage de l'histoire de cette fonction étatique essentielle. Mais le renseignement* n'a jamais été uniquement un outil pour mener la guerre. Il est aussi utile pour mener des négociations diplomatiques, contrôler l'édification de l'État ou devancer ses concurrents pour la conquête des marchés. Comme le général, le diplomate, le chef de gouvernement et l'entrepreneur sont des consommateurs de renseignement. Chacun montait, avec plus ou moins d'habileté, des « espionnages* » pour satisfaire ses besoins d'information particulière. De la cour à l'État, le renseignement intérieur a vu son

périmètre évoluer en même temps que s'affirmait l'autorité politique. Celle-ci en a fait une administration permanente, en marge de la police, pour assurer sa pérennité autant que pour garantir la paix civile. Elle lui offre un cadre légal, criminalisant l'espionnage et légitimant son action qui n'est plus uniquement politique. Puis, est venu le renseignement extérieur, à mesure que les États nouaient des relations. Mais, dans ce cas, la fonction est confondue avec celle de diplomate, honorable espion. Enfin, la guerre n'étant pas un mode ordinaire de gouvernement, le renseignement militaire s'est organisé.

Tous ces services se sont structurés dans la deuxième moitié du XIXe siècle autour d'une menace particulière. En France, le danger allemand a été décisif dans la prise en compte du renseignement par l'état-major de la Guerre. Mais, à l'image de toutes les armées d'Europe, sauf en Prusse, les militaires français ne l'ont fait que contraints et forcés. Si le renseignement est alors perçu comme « un mal nécessaire » par les militaires, les policiers n'ont jamais montré la même prévention. En Autriche, en Russie et même en Angleterre, il s'agit de lutter contre la sédition socialiste qui a ébranlé le continent lors des épisodes révolutionnaires de 1848. De même, la nécessité d'assurer l'unité du pays contre les menées des agents du pape, des Bourbons de Naples et des Habsbourg de Venise et de lutter contre le brigandage explique la formation d'un service à Turin, alors capitale de l'Italie. À partir des années 1890, toutes les nations européennes doivent faire face au même type de menace. Alors qu'elles en ont semble-t-il fini avec le terrorisme d'essence anarchiste, elles sont toutes confrontées à l'intrusion d'agents* de puissances étrangères. La Belgique devient ainsi un théâtre de la guerre secrète que se livrent la France et l'Allemagne et dont témoignent les grands procès d'espionnage que connaissent les deux pays (affaires Schnaebelé, Dreyfus…). La Première Guerre mondiale rend permanente, donc même en temps de paix, l'emploi de services de renseignement militaire qui, peu à peu, monopolisent toute l'activité de

recherche d'information étrangère, la diplomatie devenant uniquement un outil de représentation. Par son caractère largement idéologique, la Guerre froide généralise leur utilisation, les États-Unis étant la dernière grande nation à s'en doter. En effet, si le *Federal Bureau of Investigation*, service de sécurité*, dispose d'une compétence fédérale depuis 1908, la *Central Intelligence Agency* (CIA) n'est créée qu'en 1947, spécialement pour recueillir du renseignement contre l'Union soviétique. La disparition de cette dernière met fin à une « guerre d'espions* » qui aura duré plus de soixante-dix ans. Elle laisse place à une menace plus diffuse, où le terrorisme n'est que la partie visible d'un danger à plusieurs têtes : intégrisme religieux, infiltration mafieuse des économies, prolifération des armes de destruction massive, cyber-activisme, contestation violente… Toutes ces menaces ne sont pas vraiment nouvelles, notamment le terrorisme. Mais elles amènent une nouvelle transformation des services de renseignement. Celle-ci est notamment perceptible au niveau du renseignement intérieur où le contre-espionnage devient marginal par rapport à l'antiterrorisme et à la lutte contre la criminalité organisée.

Dès leurs origines les plus lointaines, les services participent de la bureaucratie de l'État. Toutefois, ils ont également des bureaux particuliers, rattachés à des ministères différents selon que leur mission est la sécurité ou le renseignement. Si tous les pays s'accordent pour confier le renseignement intérieur au département en charge de la police, il en va différemment pour l'extérieur. Quatre cas de figure se présentent aujourd'hui. Deux sont exceptionnels. Le premier est pour ainsi dire unique. En Grande-Bretagne, il est de tradition de rattacher le *Secret Intelligence Service*, connu aussi sous son appellation militaire MI6, au *Foreign Office*, le ministère des Affaires étrangères. La menace principale n'ayant jamais été à ses frontières – aucune invasion de la Grande-Bretagne n'a réussi depuis 1066 –, le MI6 pouvait s'affirmer comme le détective privé du gouvernement de Sa Majesté ! Depuis 1909, le service de renseignement

britannique est donc chargé d'une veille mondiale interministérielle, conformément aux intérêts de la Couronne.

Le deuxième cas est partagé par le Canada et la Chine, qui placent leurs services de renseignement extérieur sous la coupe du ministère de l'Intérieur. Cette particularité s'explique aisément par l'histoire de chacun de ces deux pays. Pour ce qui concerne le Canada, la menace causée par la guerre de Sécession américaine (1861-1865), puis par les séditieux désireux de déstabiliser l'Empire britannique amène les autorités fédérales à se doter dès 1868 d'une gendarmerie fédérale – la fameuse police montée –, dont le contrôle des frontières et le renseignement extérieur appartenaient aussi à ses compétences. L'usage a maintenu cette particularité jusqu'en 1984, date de la création formelle d'un Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), qui est resté sous l'autorité du ministère de l'Intérieur. En Chine, l'explication est différente. Fondé en 1926 pour soutenir l'effort révolutionnaire du Parti communiste chinois, le *Tewu Gongzuo* (service d'espionnage) rebaptisé *Zhongyang Teke* (service central de renseignement) ou *Zhongyang Tewu Weiyuanhui* (service central d'espionnage) deux ans plus tard, est un service tentaculaire de type totalitaire. Sur le modèle de l'ancien *Komitet gossoudarstvennoï bezopasnosti* (Comité pour la sécurité de l'État, KGB) de l'Union soviétique, il est en charge du contre-espionnage, de la lutte contre les opposants politiques, du renseignement extérieur et des gardes frontières. Pour cette raison, il dépend du ministère de la Sécurité de l'État qui, sans être formellement un ministère de l'Intérieur, puisqu'il n'est pas en charge de la police publique, s'y apparente fortement.

Hormis ces cas particuliers, la norme est de voir la tutelle administrative sur les services de renseignement extérieur exercée, soit par le ministère de la Défense, soit directement par le chef du gouvernement. Il s'agit avant tout d'un choix purement administratif, même si le rattachement au chef du gouvernement laisse entendre un travail plus intergouvernemental. En fait,

le critère décisif va être la nature de la politique étrangère de chaque État. Si elle est inexistante ou seulement limitée à faire figuration aux assemblées générales des Nations unies, nul besoin de se doter d'un service de renseignement couvrant le monde. Par contre, il est nécessaire de s'assurer un renseignement de Défense, c'est-à-dire couvrant les pays qui pourraient présenter une menace pour sa sécurité nationale. Le choix d'annexer les services belges à la Défense correspond à cette logique historique, la Belgique n'étant pas un acteur de premier plan en soi. En France, la tradition voudrait que le service de renseignement soit rattaché au Premier ministre (présidence du Conseil sous les IIIe et IVe Républiques, ainsi que jusqu'en 1966), mais la succession d'affaires depuis les débuts de la Ve République a amené qu'il soit placé sous l'autorité du ministère de la Défense. C'est toujours le cas aujourd'hui, bien que depuis 1946 il y ait plus de civils que de militaires, et que depuis 1958 le renseignement participe du domaine réservé du chef de l'État !

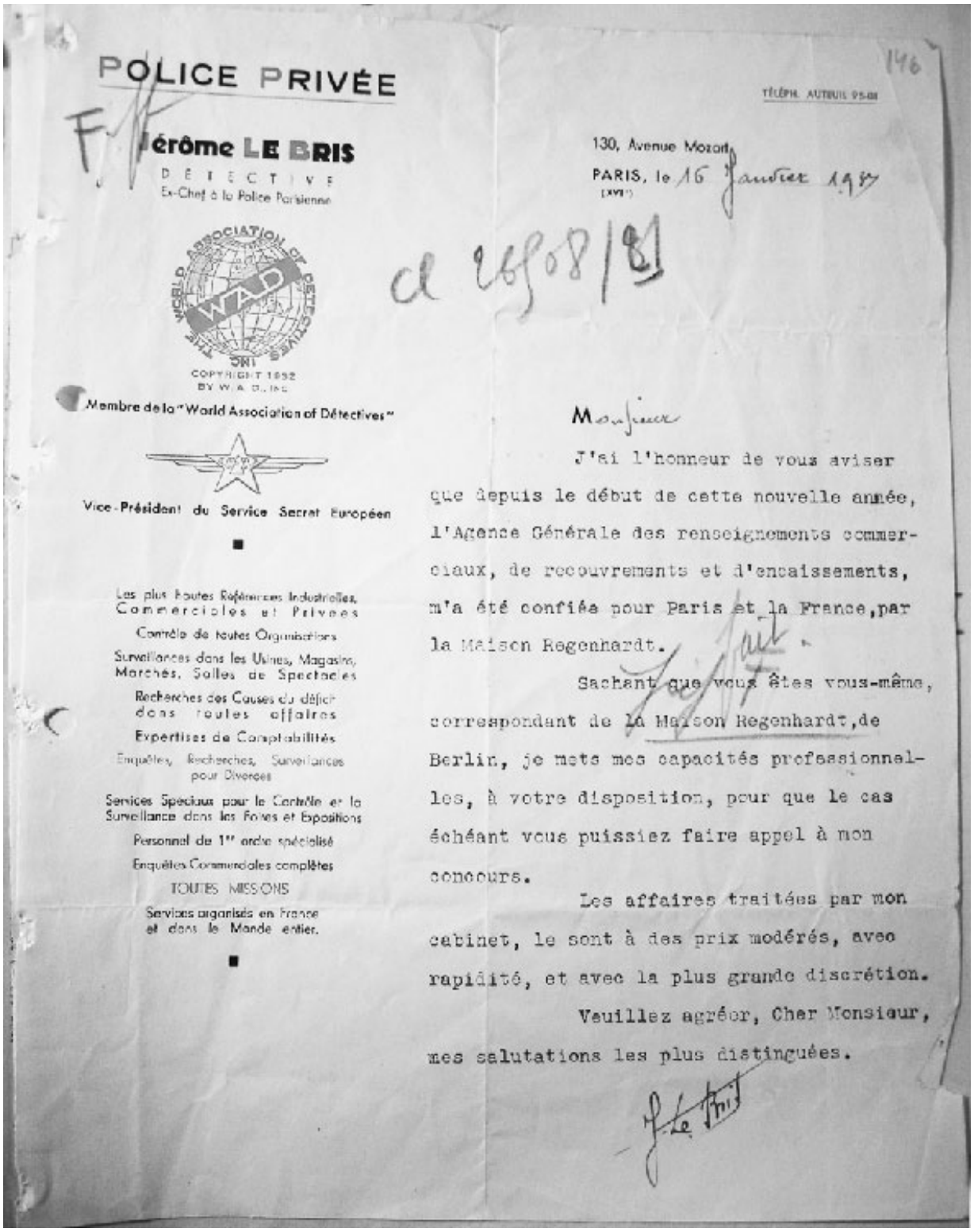

POLICE PRIVÉE

Jérôme LE BRIS
DÉTECTIVE
Ex-Chef à la Police Parisienne

THE WORLD ASSOCIATION OF DETECTIVES INC. WAD
COPYRIGHT 1952
BY W. A. D., INC.

Membre de la "World Association of Détectives"

Vice-Président du Service Secret Européen

Les plus Hautes Références Industrielles, Commerciales et Privées
Contrôle de toutes Organisations
Surveillances dans les Usines, Magasins, Marchés, Salles de Spectacles
Recherches des Causes du déficit dans toutes affaires
Expertises de Comptabilités
Enquêtes, Recherches, Surveillances pour Divorces
Services Spéciaux pour le Contrôle et la Surveillance dans les Foires et Expositions
Personnel de 1er ordre spécialisé
Enquêtes Commerciales complètes
TOUTES MISSIONS
Services organisés en France et dans le Monde entier.

146

TÉLÉPH. AUTEUIL 95-08

130, Avenue Mozart
PARIS, le 16 Janvier 1957
(XVIe)

cl 26508/81

Monsieur

J'ai l'honneur de vous aviser que depuis le début de cette nouvelle année, l'Agence Générale des renseignements commerciaux, de recouvrements et d'encaissements, m'a été confiée pour Paris et la France, par la Maison Regenhardt.

Sachant que vous êtes vous-même, correspondant de la Maison Regenhardt, de Berlin, je mets mes capacités professionnelles, à votre disposition, pour que le cas échéant vous puissiez faire appel à mon concours.

Les affaires traitées par mon cabinet, le sont à des prix modérés, avec rapidité, et avec la plus grande discrétion.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

J. Le Bris

À l'origine de l'intelligence économique en France, les détectives privés, intermédiaires des firmes privées [Service historique de la Défense, Département de l'Armée de Terre, 7 N2 3093]

Existe-t-il un renseignement privé ?

Périodiquement, on voit surgir à travers l'histoire des bureaux privés de renseignement. Le développement du crédit bancaire, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, ou l'apparition du concept d'intelligence économique, au début du XXIe siècle, en sont les démonstrations les plus connues. Généralement indépendants des grandes entreprises commerciales, il s'agit d'organismes voués à la collecte et l'analyse de l'information, le plus souvent par l'évaluation de sources* ouvertes. Leurs missions sont exclusivement légales, au risque de mettre en péril l'équilibre économique et la réputation de l'entreprise et de ses clients, en l'occurrence ses donneurs d'ordre. Certains de ces bureaux peuvent offrir leurs services à des gouvernements, comme les agences de notations financières, sociales et environnementales. D'autres, plus spécialisés dans la prévention et la gestion des risques, vendent leurs services aux grandes entreprises comme aux États. Parfois, ils offrent également des services connexes, comme du personnel de sécurité, de l'équipement de surveillance*, l'évacuation médicale ou une assurance voyage ; on parle alors plutôt de sociétés militaires privées. L'essor de ces bureaux s'explique d'abord par la nécessité d'assurer les intérêts ou les investissements privés. Aujourd'hui, la privatisation de certaines fonctions traditionnellement remplies par les services officiels, dans le cadre de la lutte tous azimuts contre le terrorisme, permet aussi le développement d'un secteur privé du renseignement, notamment aux États-Unis. D'une manière plus générale, la profusion d'informations qui caractérise la période actuelle impose le recours à des instances de contrôle performantes pour ne pas sombrer dans la désinformation*. Le périmètre des États se transformant, il existe de la place pour des entreprises privées. Pour faire face à la crise financière depuis 2008, les décideurs politiques, mais aussi les spéculateurs, dépendent du renseignement que fournissent les agences de notation.

Cette question des rattachements administratifs montre combien l'idée reçue concernant les services secrets est sans fondement réel. Non seulement les services sont des bureaucraties publiques, mais leurs moyens de fonctionnement sont fournis largement par les budgets nationaux, votés par les représentants élus dans les États démocratiques. Bien entendu, ils sont aussi financés par les fonds secrets, mais seulement pour les besoins de leurs missions qui, elles, sont effectivement secrètes. À la différence de ces missions, les fonds secrets ne le sont pas vraiment. En France, ils sont votés en bloc par le Parlement sur une ligne des ministères de l'Intérieur et de la

Défense, responsables des services intérieurs et extérieurs, voire de Matignon. Seule leur affectation en détail n’est pas connue, ceci pour garantir la confidentialité des missions, mais aussi peut-être pour éluder les financements occultes de quelques affaires politiques. Qui, elles, ne sont en rien en rapport avec une opération des services de renseignement. Secret, que de turpitudes commet-on en ton nom !

« Les services secrets ? Des organisations aux marges de la loi ! »

Que faites-vous donc au juste ? avait demandé un général de Gaulle, fort sceptique, en recevant, pour la première fois après son retour aux affaires, le général Grossin.
— Je devrais être à même, avait répondu Grossin, de faire tout ce que vous voudrez bien m'ordonner pour servir le pays.

Constantin Melnik, *1 000 jours à Matignon*, 1988

La qualification de secret confère aux services une aura de mystère qui suggère, aussi bien aux politiques qu'à l'opinion publique un sentiment de transgression. Les États disposeraient ainsi de services qui pourraient tout se permettre, s'affranchissant de toute légalité et disposant d'une excuse imparable : le secret. Rien n'est pourtant plus faux. Outre que ces services ne sont pas secrets, ils ne sont pas non plus hors la loi. Tout juste peuvent-ils se prévaloir d'une exception de légalité : leur cadre d'activité ne déroge pas de la loi nationale et de la Constitution, mais leurs actions peuvent, au besoin, s'en affranchir sans contrôle du juge. Cela est notamment le cas quand ils interviennent à l'étranger. Pour autant, les agents* d'un service de renseignement* étranger peuvent être justiciables dans le pays où ils sont surpris en opération. Ainsi, en Nouvelle-Zélande la destruction du navire amiral de l'association écologiste Greenpeace, dont les manœuvres navales visaient à empêcher le test nucléaire français sur l'atoll polynésien de Mururoa en juillet 1985, se termina par la condamnation à dix ans d'emprisonnement du commandant Alain Mafart et du capitaine Dominique Prieur pour homicide involontaire, sur la personne d'un membre d'équipage

mort lorsque le bateau a sombré. À la suite d'un arbitrage, les agents ont été expulsés, en juillet 1986, vers la Polynésie française, pour poursuivre leur condamnation, en application d'un accord conclu entre la France et la Nouvelle-Zélande. Ils ont été relâchés et sont retournés en France dix-huit mois plus tard. La France a reconnu la violation de l'accord, présenté des excuses et versé un dédommagement à la Nouvelle-Zélande. Conformément à la loi française, ces agents étaient en mission pour la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), donc innocents. Pour autant, le fait qu'ils se soient faits prendre à l'étranger a obligé la France à se parjurer. D'une affaire de renseignement*, la publicité du crime en a fait une question de politique internationale.

Pour limiter ce risque, les services se retranchent derrière le secret. Il s'agit d'abord d'un secret professionnel, auquel sont tenus les employés des services. Pour pouvoir entrer en fonction, à l'issue d'un concours ou d'un recrutement direct, ils doivent être « habilités », c'est-à-dire avoir satisfait à une procédure au terme de laquelle leur fiabilité personnelle a été vérifiée. En outre, une règle générale des services fait dépendre le niveau de l'habilitation (confidentiel, secret, très secret) du besoin éprouvé par leur employé d'avoir accès à des renseignements ou à des biens classifiés dans l'exercice de ses fonctions. Ce « besoin d'en connaître » est une limite tacite imposée à chaque fonctionnaire servant dans ces services, même s'il possède les habilitations nécessaires, pour accéder aux seules informations qu'il a le besoin spécifique de connaître. Dans une opération comme celle diligentée par la France contre Greenpeace en Nouvelle-Zélande, les trois équipes utilisées par la DGSE ne possédaient pas l'ensemble du plan d'opération, mais seulement la partie qui concernait leur action. Ces mesures sont nécessaires pour limiter les effets des pénétrations* adverses et, plus généralement, conserver la confidentialité des activités des services. En aucun cas, elles ne visent à camoufler des actions illégales.

Toutefois, si tel était le cas, la justice rencontrerait des difficultés à contrôler les actes des services de renseignement. En effet, malgré l'influence du droit international et le renforcement de la légalité, seul le service qui a classifié une information peut la déclassifier. Mais le secret n'est pas total, ni permanent dans un État démocratique. Comme toute administration, les services sont soumis au contrôle interne et financier de leurs ministères de tutelle. Mais, depuis les révélations de l'*United States Senate Select Committee to Study Governmental Operations with Respect to Intelligence Activities* (Commission du Sénat des États-Unis pour l'étude des opérations gouvernementales en relation avec les activités de renseignement) en 1975, un contrôle parlementaire bipartisan, c'est-à-dire mêlant des représentants de la majorité et de l'opposition, a commencé à se mettre en place à travers le monde. En raison du scandale du Watergate, lié à des écoutes opérées illégalement sur ordre de la Maison Blanche, les États-Unis sont le premier grand pays à franchir le pas pendant la Guerre froide. L'Italie et l'Allemagne suivent en 1977 et 1978, la Grande-Bretagne seulement en 1994 et la France en 2008. Le poids des Partis communistes nationaux pendant la Guerre froide, mais aussi un manque certain de culture du renseignement comme la nécessité de se conformer à des critères démocratiques devenus aujourd'hui impératifs expliquent ces différences temporelles. Bien que les Parlements tendent à avoir peu d'autorité sur les questions opérationnelles, ils possèdent de larges pouvoirs quant à la détermination du mandat et du budget des services de renseignement, ainsi que pour l'examen post-factuel de leur comportement.

De fait, en démocratie, la transparence commence à gagner les services, sous l'impulsion de l'évolution de la notion de droits de l'Homme et de la fin de la Guerre froide. Ce contrôle parlementaire est même souhaité par les services, le jugeant « non seulement nécessaire, mais [conduisant] à une protection toujours plus pertinente et efficace des intérêts fondamentaux de la Nation » (Érard Corbin de Mangoux, directeur de la DGSE, 2 avril

2012). Pour autant, le secret reste pour eux un rempart, non pour dissimuler quelque turpitude que ce soit, mais pour protéger les hommes et les femmes qui travaillent pour eux. Cet anonymat, que les services garantissent par des noms d'emprunt, leur est nécessaire pour travailler ; nombre de pays, à commencer par les États-Unis, criminalisent la divulgation de l'identité d'un membre de leurs services de renseignement. Pour l'avoir fait, Lewis Libby, le chef de cabinet du vice-président des États-Unis, a été contraint de démissionner en 2005. Il a été traduit en justice et condamné. Comme il avait agi pour couvrir deux autres membres de l'administration américaine, mais appartenant à la Maison Blanche, il a été « pardonné » par le président George W. Bush en 2007. Cette intangibilité du secret comme protection des services s'étend également aux agents, contacts* et sources*, ainsi qu'aux méthodes employées. Elle vaut pour le grand public comme pour les clients et même les fonctionnaires de ces services, en vertu du « besoin d'en connaître ».

Cinq niveaux de contrôle des services de renseignement

Le contrôle des services de renseignement est un terme générique pour désigner leur examen et l'évaluation de leurs activités. En plus des contrôles interne et parlementaire, il comprend :

– le contrôle exécutif, c'est-à-dire la responsabilité effective du chef de l'exécutif ou des ministères sur les services de renseignement ;

– l'examen judiciaire, c'est-à-dire la conformation de certaines activités des services aux règles du droit national et la possibilité de jugement en cas de violation de la loi ;

– le contrôle externe par les médias et la société civile, c'est-à-dire leur rôle dans la promotion du débat public autour des activités des services de renseignement comme de la responsabilité des fonctionnaires et du pouvoir exécutif.

Ainsi, les services démocratiques ne sont pas ces bêtes féroces que décrivent trop souvent le cinéma et une certaine littérature, ni ces entités opaques véhiculées par les idées reçues. Ils sont – et restent – subordonnés à l'État pour lequel ils travaillent. Comme n'importe laquelle des administrations.

Les services de renseignement d’un État démocratique ne sont donc pas des administrations différentes des autres. Pour leurs activités sur le territoire national, ils sont soumis aux mêmes lois que n’importe quelle agence de l’État, aux mêmes contrôles internes et politiques. La seule différence notable tient en un secret professionnel exacerbé, garanti par une législation particulière, mais qui n’est pas spécifique aux seuls services. Le secret incombe aussi, et avant tout, au pouvoir exécutif. Ce dernier le définit par la loi, afin non seulement que les services puissent l’opposer à autrui, mais aussi afin que le pouvoir exécutif puisse l’utiliser à sa convenance. Il en découle une interférence qui peut parfois se révéler délictueuse, surtout lorsque des employés des services sont impliqués à la seule demande de l’exécutif. Cette implication du politique, comme dans le cadre du Watergate, rejaillit inévitablement sur l’image des services auprès de l’opinion publique. Mais c’est oublier que ces derniers sont au service du pouvoir exécutif !

« Watergate, *strategia della tensione*, affaire Dreyfus… Heureusement que les médias dénoncent les méfaits des services. »

Le renseignement, c'est le cambouis de la guerre, le truc sale qui tache quand on le touche.

Alexis Jenni, *L'Art français de la guerre*, 2011

L'ère de la dénonciation par voie de presse est récente. Elle date tout au plus du Watergate, lorsque deux journalistes des pages locales du *Washington Post*, Bob Woodward et Carl Bernstein, ont suivi leur instinct et remonté, à partir de juin 1972, une piste qui devait conduire à la démission du président des États-Unis, Richard Nixon, en août 1974. Comment une banale tentative de cambriolage a-t-elle pu devenir une affaire d'État ? Simplement par l'utilisation des possibilités offertes par les services de renseignement* – moins en termes d'analyse que de recueil de l'information – à des fins particulières, en l'occurrence l'obtention de renseignements sur les stratégies du compétiteur politique adverse. La révélation des méthodes utilisées, l'implication d'agents* de la CIA, les pressions politiques sur le FBI et la volonté de maintenir à tous crins le secret notamment, a conduit le Congrès des États-Unis à renforcer le *Freedom of Information Act* (Loi pour la liberté d'information), voté en 1966, dans ses dispositions relatives aux informations individuelles. Dans cette ambiance de moralisme dans l'espace public, la presse américaine soulève parallèlement plusieurs implications des services de renseignement, extérieur et militaire, dans des opérations sur le territoire des États-Unis. Qu'elles aient eu trait à l'engagement au Vietnam, comme Daniel Ellsberg

dévoilant les *Pentagon Papers* dans le *New York Times* du 13 juin 1971, ou à des violations des droits de l'Homme aux États-Unis, révélées par un rapport interne de la CIA de 1973, connu sous le nom de « Family Jewels », que publie Seymour Hersh, à nouveau dans le *New York Times*, le 22 décembre 1974, ces dénonciations ont amené le Sénat des États-Unis à se saisir de la question. En janvier 1975, une commission pour l'étude des opérations gouvernementales en relation avec les activités de renseignement *(United States Senate Select Committee to Study Governmental Operations with Respect to Intelligence Activities)* est créée, parallèlement à celle enquêtant déjà sur l'espionnage* militaire de manifestations civiles, dénoncé en janvier 1970 par un ancien capitaine de réserve assigné à l'école des renseignements de Fort Holabird (1966-1968), Christopher H. Pyle.

Ces dénonciations de la presse américaine interviennent en pleine Guerre froide. Elles participent à l'affirmation des médias comme un quatrième pouvoir, se dressant face aux trois autres, exécutif, législatif et judiciaire, et à la diffusion du modèle américain de journalisme dans le monde entier. Pour autant, nombre de journalistes de pays démocratiques avaient déjà été amenés à dénoncer des services de renseignement. Le climat depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale s'y prête bien, avec la confrontation culturelle entre l'Est et l'Ouest. La presse communiste, puissante en France et en Italie notamment, s'affirme comme un instrument d'action au service de la politique de Moscou. Un de ses thèmes privilégiés est la dénonciation de l'action des services de renseignement. Pour ce faire, comme dans toute action de désinformation*, elle utilise des référents culturels parfaitement intelligibles de l'opinion publique. En Italie, le repoussoir est évidemment le fascisme, qui a façonné les imaginaires sociaux depuis sa marche sur Rome en octobre 1922. De 1947 à 1984, une série d'attentats non revendiqués laisse apparaître une « stratégie de la tension » *(strategia della tensione)*, résultant de l'infiltration des mouvances anarchistes, néo-fascistes et mafieuses pour permettre l'établissement d'un État fort. L'action

des services de renseignement est régulièrement pointée par la presse italienne. Déjà réformés en 1966, les services sont scindés en deux, seul le renseignement extérieur restant aux militaires, en 1977. En France, tout commence et tout s'achève avec l'affaire Dreyfus (1894-1906). Cette histoire d'espionnage montée de toutes pièces par des officiers de renseignement* français contre un jeune officier français accusé de trahison au profit de l'Allemagne et la révélation de la machination à partir de 1898 sont de grands moments de la presse. Elle est aussi à l'origine de l'image détestable que le renseignement a en France, aussi bien dans les rangs de l'armée et de la classe politique que de l'opinion publique. Nommé ministre de la Défense en janvier 1991, Pierre Joxe, n'a-t-il pas demandé : « La DGSE, qu'est-ce que c'est ? » Cette ignorance, plus feinte que réelle, a été entretenue par le traitement des médias des crises du renseignement français depuis 1945 : faux complots (1947-1949), fuites (1949-1954), torture coloniale (1954-1962), OAS (1961-1968), Saphirs (1968-1972), affaires Ben Barka (1965-1966), Markovic (1968-1969), Rousseau (1969-1971), Beaumont (1971), micros du *Canard enchaîné* (1973), Greenpeace (1985-1986), Clearstream (2003, 2010-2011)…

Les crises du renseignement français

Hormis l'originelle affaire Dreyfus, aux conséquences politiques et sociétales bien connues, le renseignement français semble marqué par un enchaînement de crises politico-médiatiques depuis 1945. Elles résultent d'une appropriation du renseignement par la sphère publique, tant journalistique que politique, dans un double contexte de reconstruction nationale, suite à la Seconde Guerre mondiale, et de Guerre froide. Le premier amène les partis de la IIIe République reconstitués après les combats de la Résistance intérieure à vouloir reprendre la main face à la légitimité du général de Gaulle. Le second place le parti communiste, illégal depuis août 1939 en raison de l'alliance germano-soviétique, comme une alternative possible, fort de sa participation effective à la Résistance. Toutes ces tendances cohabitent au sein des services de renseignement jusqu'à ce qu'en 1947 une discrète épuration écarte les éléments communistes ou suspectés comme tels. Restaient les tendances gaullistes et socialistes, auxquelles s'ajoutait une troisième, regroupant les officiers de

renseignement entrés en fonction avant 1939. Ces trois groupes, totalement hétérogènes politiquement, plus ou moins répartis équitablement dans les services de renseignement intérieur et extérieur, se transforment au gré des conflits coloniaux (Indochine, 1945-1954 ; Algérie, 1954-1962) et des tentatives de pénétration des nouveaux pouvoirs politiques aussi bien en 1958-1969 (gaulliste) qu'en 1981-1988 (socialiste). Des carrières ont été brisées en interne en raison de ces combats politiques qui résonnent en externe dans les médias se nourrissant avec délectation de ces soubresauts des « services secrets* ». Pour la presse idéologique (communiste et socialiste surtout), il s'agit surtout d'attaquer le gouvernement, comme lors de la révélation de l'implication des services dans la disparition d'un leader étranger (Ben Barka) ou de tentatives d'écoute de journalistes (*Canard enchaîné*, 1973 ; Élysée, 1986-1994 ; fadettes du *Monde*, 2012…). Le rythme des révélations qui provoquent des crises s'accélère rapidement au moment d'échéances électorales âprement disputées politiquement (Markovic, Greenpeace, Clearstream…). Cet état de crise quasi permanent est à l'origine de nombre d'idées reçues relatives au renseignement, alors que les services y sont largement étrangers. En effet, ces crises les mettent rarement en cause du fait de leur action de renseignement auprès des décideurs, mais en raison de la mise en relation d'un individu, ou d'un groupe, pas toujours fonctionnaire d'un des services, avec les médias pour des raisons particulières, notamment politiciennes. L'intérêt d'exploiter d'éventuels travers des services, ou plus généralement des rumeurs qui leur sont prêtées, est que les services ne répliquent jamais. Cela dit, l'arrivée de nouvelles générations au sein des services, ignorantes des querelles dont l'origine remonte à plus d'un demi-siècle, les prémunit de cet arrière-plan politique ou en tout cas devrait les prémunir.

Le climat induit par ces révélations, habilement entretenues à des fins uniquement politiques, aussi bien aux États-Unis qu'en France ou en Italie, change profondément de nature le rapport entre les médias et les services. Jusque-là, les deux avaient connu une histoire largement connivente. Dans son ouvrage *Michel Strogoff* (1876), Jules Verne dépeint deux journalistes européens, le correspondant du *Daily Telegraph*, Harry Blount, et un Français, Alcide Jolivet, qui correspond pour sa cousine « Madeleine », un nom de code qui a tout lieu de camoufler le Deuxième Bureau de l'état-major général français, même si l'adresse qu'il donne est celle du *Petit Parisien*. L'auteur ne livre-t-il pas, indice supplémentaire, qu'« au fond, ce Français, sous son apparence légère, était très perspicace et très fin. Tout en

parlant un peu à tort et à travers, peut-être pour mieux cacher son désir d'apprendre, il ne se livrait jamais. Sa loquacité même le servait à se taire, et peut-être était-il plus serré, plus discret que son confrère du *Daily Telegraph »*. Aux origines du renseignement français, le petit service naissant a sous-traité le travail d'information générale à une officine de presse, tandis que lui se concentrait sur l'ennemi principal qu'était l'Allemagne. Il est vrai que journalisme et renseignement sont les deux faces d'une même préoccupation : avoir une information la meilleure possible sur un sujet particulier. La seule différence entre les deux emplois tient au destinataire, l'opinion publique pour l'un, le décideur, politique, militaire, économique, pour l'autre. Cette proximité professionnelle encourage donc les rapprochements, d'autant qu'un journaliste dispose toujours de facilités de circulation, aussi bien auprès des élites d'une nation qu'à travers un pays étranger.

Dans le cadre de ce conflit idéologique qu'a été la Guerre froide, l'utilisation par les deux grands camps, aux côtés des États-Unis ou derrière l'Union soviétique, de journalistes a permis de façonner les opinions publiques. Plutôt qu'à de la propagande, les services de renseignement des deux parties se sont livrés à de la désinformation. Il s'agissait d'orienter l'opinion publique vers l'un ou l'autre, et le recours aux médias était essentiel. Les élections italiennes de 1948 sont connues pour avoir été manipulées par les services américains, afin de priver le Parti communiste local d'une victoire programmée. En 1954, le dirigeant guatémaltèque, le colonel Jacobo Arbenz Guzmán, a dû également affronter une violente campagne de presse, en préalable à son renversement. La plus belle réussite de la CIA reste néanmoins la publication « arrangée », dans le *New York Times* du 4 juin 1956, du rapport secret de Khrouchtchev dénonçant la politique de Staline. Trente-quatre ajouts, destinés à contrecarrer les relations de l'Union soviétique avec l'Inde et la Chine, sont insérés au texte original. Du côté du KGB, la plus sensationnelle histoire a été d'alléguer

(1983-1985) que les États-Unis avaient délibérément créé le Sida pour l'utiliser dans leur guerre biologique, après avoir tenté de décourager les pays africains de participer aux Jeux olympiques de Los Angeles (1984) en organisant une campagne de menaces racistes émanant du Ku Klux Klan. Elle a été suivie (1987-1988) par l'information selon laquelle les États-Unis encourageaient le trafic d'enfants, afin d'alimenter les banques d'organes. La désinformation est également utilisée dans les rapports entre services, comme les accusations d'homosexualité rapportées contre Sir Maurice Oldfield, ancien Directeur général du MI-6 promu Coordinateur des services de sécurité et de renseignement pour l'Irlande du Nord ; cette campagne était l'œuvre du MI-5, critiqué pour ses actions clandestines dans la verte Érin. Le service de sécurité* reprend à cette occasion une tactique de la CIA utilisée à l'occasion du jugement, par les autorités soviétiques, des auteurs dissidents Andrei Siniavski et Yuri Daniel (1965-1966). Arrêtés pour avoir publié des textes contraires aux intérêts de l'Union soviétique, leur sort est publicisé en Occident afin de détourner l'attention mondiale des bombardements américains au Nord-Vietnam.

On ne peut bien entendu résumer la relation des services avec la presse à ces cas de dénonciation, de manipulation ou de désinformation. Fascinés par le monde du secret, entendu comme un espace auquel ils n'ont pas accès, les journalistes sont avides d'information sur les activités des services. C'est d'ailleurs ce qui les rend si manipulables. Mais c'est un sujet qui fait vendre les journaux et qui attire leurs publics vers les émissions de radio et de télévision. Pendant longtemps, les médias se sont délectés des nouvelles relatives aux espions*, avec une connotation judiciaire comme au début du XXe siècle, ou plus intrépide après la Grande Guerre, avec ses images de traîtres et de héros. Ces stéréotypes marquent encore grandement la médiatisation des services. Même si l'époque n'est plus à l'héroïsation…

« Les services secrets menacent nos sociétés démocratiques. »

L’administration obtient quelquefois des révélations importantes de la part des malfaiteurs eux-mêmes. Ces révélations sont ou spontanées ou provoquées par la police, qui, dans ce cas, met à profit tous les adoucissements, dont elle peut disposer en faveur des prisonniers pour capter leur confiance et les amener à des communications.

Honoré-Antoine Frégier, *Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes, et des moyens de les rendre meilleures*, 1840

Le revers d’une couverture médiatique résolument suspicieuse du renseignement*, depuis le milieu des années 1970 essentiellement, est son inévitable mondialisation. Il s’ensuit un amalgame inévitable au niveau de l’opinion publique des États démocratiques. D’autant que leur espace social, sur lequel pèsent les désinformations* des camps de la Guerre froide, est aussi traversé par des croyances populaires irrationnelles. L’une d’elle est la théorie du complot, qui s’est nourrie de la révélation en 1971 des méthodes utilisées par les services américains pour surveiller la population des États-Unis et de l’échec du débarquement à Cuba (avril 1961), dans un climat plus général de guerre du Vietnam impopulaire et de crise de l’État fédéral depuis l’assassinat du président John Fitzgerald Kennedy (novembre 1963) jusqu’à l’affaire du Watergate. Elle fait écho aux informations de police politique en provenance de l’autre côté du rideau de fer, dans cette autre Europe soumise au joug soviétique depuis 1945. Là,

symbole du régime totalitaire dans lequel vivent les populations, des polices secrètes, appelées *Securitate* (Roumanie), *Stasi* (Allemagne de l'Est), UB (pour *Urzàd Bezpieczeństwa*, Pologne), StB (pour *Státní Bezpeãnost* en Tchécoslovaquie), quadrillent l'ensemble de la société, recrutant des informateurs* dans toutes les institutions et administrations, tous les quartiers et villages, toutes les entreprises, afin de « dépister » les personnes « tièdes » ou, pire, les opposants au régime. Des prisons spéciales sont aménagées pour recevoir ces « ennemis de classe », internés souvent sans procès. En Europe de l'Ouest, ce fait est dénoncé régulièrement par des voix venues de l'autre côté (notamment Viktor Kravchenko, 1946-1947, et Aleksandr Soljenitsyne, 1970-1974) et renvoie inévitablement à la réalité connue pendant l'occupation allemande, durant la Seconde Guerre mondiale ; celle-ci se caractérise alors un peu partout par l'omniprésence de la police secrète allemande, cette Gestapo que tout le monde a vu à l'œuvre, et par l'apparition de nombre de polices parallèles, de services de sécurité nationaux, plutôt que de renseignement d'ailleurs, dont la violence s'est déchaînée à mesure que l'édifice nazi se délitait, particulièrement entre 1942 et 1944.

Les services de renseignement deviennent ces groupes d'hommes qui ont intérêt à ce qu'un phénomène se produise (parfois il s'agit d'un intérêt caché qui doit être révélé au préalable) et qui ont planifié et conspiré pour qu'il arrive. Ce principe résonne localement avec les propres révélations sur les services et se noue autour de leur implication présumée dans l'usage de la torture pendant les guerres coloniales françaises (Indochine, Algérie) ou dans ces événements qui frappent régulièrement l'Italie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (assassinats, disparitions, attentats, coups d'État avortés). Le secret, qui sert avant tout à protéger les hommes et les techniques utilisées par les services, devient la marque évidente qu'une vérité indicible est intentionnellement cachée. Cyniquement, ce ressort est largement employé par la désinformation de Moscou qui se déverse dans

certains médias et grâce à quelques auteurs d'obédience communiste. Leur audience se multiplie après 1968 en Europe, se nourrissant de l'anticolonialisme et de l'antiimpérialisme ambiants. Ils accréditent auprès d'une jeunesse, largement acquise, une image violente du renseignement. Pour cela, ils puisent dans les souvenirs de leurs parents provenant de la période encore proche de l'Occupation, voire de leurs grands-parents qui avaient connu les conflits précédents. À chaque fois, la violence et la brutalité de l'action policière, résultant d'une situation sociale bloquée dans l'entre-deux-guerres, est assimilée à l'action secrète des services de renseignement*. Une confusion s'instaure même, entretenue par cette jeunesse plutôt bourgeoise qui flirte avec l'extrême-gauche. Elle s'est documentée sur les pratiques policières contre les anarchistes de la fin du XIXe siècle et la répression des mouvements socialistes du Printemps des peuples (1848). Et elle expérimente elle-même les infiltrations* des services de sécurité, comme les Renseignements généraux en France, dans leurs rangs.

Cet activisme européen des années 1970 trouve un prolongement jusqu'à la fin de la décennie suivante dans les médias, qui emploient sans distinction aucune la notion de « services secrets* ». Des enquêtes de journalistes d'investigation les renvoient toujours à des œuvres de basse police, décontextualisant les thématiques de renseignement ou perdant de vue leurs enjeux par une trop grande proximité des sources policières ou judiciaires. Il va sans dire que leur cible est moins les services nationaux de renseignement extérieur, que ceux en charge de l'intérieur. Les Renseignements généraux en France, le *Bundesamt für Verfassungsschutz* (Office fédéral de protection de la constitution, BfV) en Allemagne fédérale ou le *Servizio Informazioni Forze Armate*, qui s'occupe indifféremment des questions intérieures et extérieures dans une Italie en proie à la tension terroriste, sont notamment sous le feu des critiques. En 1966 et en 1977, par deux fois, le service italien de renseignement militaire est restructuré pour

laisser la place à deux organisations séparées, l'une militaire, le *Servizio per le Informazioni e la Sicurezza Militare* (SISMI), l'autre civile le *Servizio per le Informazioni e la Sicurezza Democratica* (SISDE). À la même époque, l'Espagne en pleine transition démocratique après Franco connaît la même stratégie de la tension qu'en Italie, mais limitée à une seule région, au Pays basque ; personne ne soupçonne encore qu'il puisse s'agir d'une action paramilitaire secrète montée par les services de renseignement intérieur. De 1983 à 1987, son débordement à l'ouest du département français des Pyrénées-Atlantiques, où s'est réfugié l'appareil autonomiste basque clandestin, fait apparaître au grand jour les *Grupos Antiterroristas de Liberación*. Ils sont composés de membres du *Centro Superior de Información de la Defensa* – le service de renseignement militaire, extérieur et intérieur –, de la *Guardia Civil* et de la *Policía Nacional*. La chute du mur de Berlin, en novembre 1989, puis la nécessité d'adapter l'appareil de renseignement espagnol aux nouvelles menaces, comme ses homologues occidentaux d'ailleurs, retardent tout processus de réorganisation. À partir de 1995, le débat politique en Espagne se montre plus sensible aux déviances du service de renseignement de la jeune démocratie espagnole, qui est réorganisé en 2002 en *Centro Nacional de Inteligencia*. La subordination au chef d'état-major des Armées est abandonnée au profit du Conseil des ministres, mais pas la fusion des missions de renseignement et de contre-espionnage.

Dans ce climat d'affadissement relatif de la Guerre froide en Occident, notable à compter des années 1970, l'actualité relatée avec passion par la presse, conjuguée avec la croyance de certains décideurs et de la population que les services agissent contre le régime et qu'ils constituent une menace pour la société, renforcent les préventions communes générales. Certains partis politiques, le plus souvent noyautés par les services de l'Est, réclament même leur suppression. En Allemagne, le programme électoral de *Die Grünen* (Les Verts) demande vainement jusqu'en 1998 leur

démantèlement progressif. Le développement du droit international, dans le courant de la promotion des droits de l'Homme, opère d'ailleurs, dès les dernières années de la Guerre froide, un glissement sémantique. De menaces contre la société, les services deviennent une menace pour les libertés individuelles. Pour se prémunir de nouvelles attaques dommageables en termes d'image publique, ils sont les premiers à revendiquer un contrôle permanent de leur activité, tant du point de vue de la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales que de la légalité et du professionnalisme. Ils cherchent à désamorcer cette idée reçue qu'ils violaient la démocratie. Elle a été forgée pendant la Guerre froide par les médias, influencés par la désinformation soviétique à partir de la crise du Watergate. Surtout, les services renvoient les décideurs politiques à leurs responsabilités. La mise en place des procédures de contrôle dépend en effet des cultures politiques, tout comme les travers constatés par les services également, tant dans une dictature que dans une démocratie… Seulement, dans cette dernière, les services ne devraient que rechercher des informations pouvant permettre aux décideurs d'élaborer une politique adaptée. Pourtant, tout comme dans une tyrannie, les hommes de pouvoir plus idéologues que réalistes tentent de les instrumentaliser.

« Les services emploient des agents secrets. »

Votre but sera de n'être remarqué de personne. Vous arriverez auprès d'un grand personnage. Là, il vous faudra plus d'adresse. Il s'agit de tromper tout ce qui l'entoure ; car parmi ses secrétaires, parmi ses domestiques, il y a des gens vendus à nos ennemis, et qui guettent nos agents au passage pour les intercepter. Vous aurez une lettre de recommandation insignifiante.

Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, 1830

Le propre de l'action secrète est justement de le rester. Effectivement, les faits comme les hommes ont rarement droit à un traitement en pleine lumière. Deux Guerres mondiales et une Guerre froide ont cependant popularisé le rôle de l'« espion* », tant par la littérature que le cinéma. La situation post-11 Septembre n'a pas tari cette source d'inspiration. Seulement Jack Bauer a succédé à Mata Hari et à James Bond. Bien qu'inspiré par une certaine réalité, la narration de leurs exploits reste loin du quotidien des véritables acteurs du renseignement*, d'hier comme d'aujourd'hui. L'emploi du terme « agent* » en est d'ailleurs l'indice le plus fameux. Il donne corps à une figure romantique, incarnée dans l'Histoire par le chevalier d'Éon ou Charles-Louis Schulmeister, par des traîtres comme Kim Philby ou Robert Hanssen, ou par ces héros déchus que livre l'actualité comme James Jesus Angleton ou Philippe Rondot. Tous deviennent, sous le nom d'agent, l'emblème du deuxième plus vieux métier du monde.

Dans la réalité, les activités de l'employé d'un service de renseignement ne le prédisposent pas vraiment à une quelconque célébrité. Sédentaire à

95 %, son travail ne se différencie guère de celui d'un cadre d'une entreprise. Directeur du contre-espionnage à la CIA, James Jesus Angleton se rendait tous les matins au siège de l'agence de renseignement américaine, y passait sa journée en rendez-vous, déjeunant souvent à l'extérieur dans un restaurant français de Georgetown et finissant ses journées à l'*Army & Navy club* de Washington. Bien que comprenant la manipulation d'informations souvent classifiées au plus haut niveau, cet emploi n'est pas toujours secret. Schulmeister, lui, réussit ainsi à pénétrer l'état-major autrichien de la place d'Ulm, puis à occuper le poste de commissaire de police à Vienne. En fait, emploi secret et emploi public ne posaient pas vraiment de problèmes avant le développement des technologies d'information et de communication ; de la photo jusqu'à Internet, ces progrès ont contraint les services à renforcer la portée du secret.

Typologie simplifiée des acteurs du renseignement

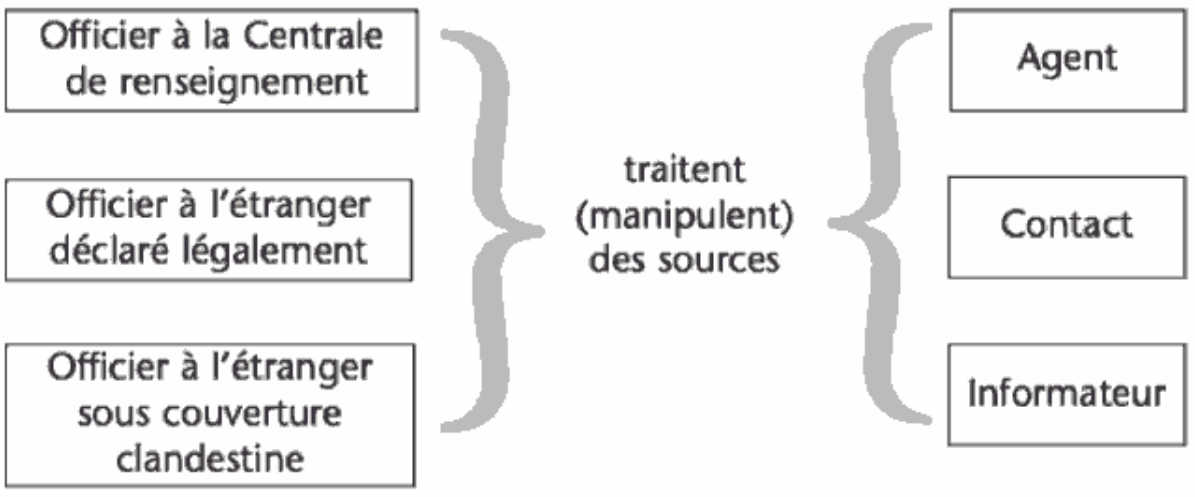

S’il fallait dresser une typologie des acteurs, quelque six figures en émergeraient. L’officier de renseignement*, ou officier traitant*, « autorisé ou instruit à obtenir des renseignements pour les besoins du renseignement ou du contre-espionnage » (JP 1-02, *DOD Dictionary of Military and Associated Terms*, 2008), l’officier sous couverture légale dans une ambassade et l’officier sous couverture clandestine sont effectivement employés par un service de renseignement*, civil ou militaire ; le terme officier doit s’entendre comme une fonction, à l’instar des officiers ministériels ou d’état civil, et non comme un grade dans une armée. Ces fonctionnaires accomplissent leur mission en « traitant » des agents rémunérés, implantés ou recrutés dans un pays de manière clandestine, des contacts* et des informateurs*. Seuls ces trois derniers répondent à la définition populaire de l’« espion ». Les romanciers y ont puisé cette figure de l’agent double*, mais elle ne fait allusion qu’à un agent retourné* ou infiltré.

Évidemment, cette typologie simplifiée recèle les acteurs les plus célèbres du renseignement. Parfois, il est possible de mettre un nom sur ces fonctions. Et les agents sont naturellement les plus nombreux. Les risques qu’ils prennent, les « aventures » auxquelles ils prennent part, surtout en période de conflit, leur offrent souvent de passer à la postérité. Ainsi la célèbre féministe parisienne Etta Palm, au XVIIIe siècle, entretenait-elle une correspondance pour le compte du *Raadpensionaris* hollandais, qu’elle alimentait des informations recueillies dans son salon parisien, où l’on croisait le corps diplomatique accrédité à Versailles et les principaux ministres de Louis XVI, puis de la Révolution. Ou encore Joseph Crozier, qui allia commerce et renseignement de Rotterdam à Berlin pendant la Première Guerre mondiale. Toutefois, les Cinq de Cambridge (Kim Philby, Donald Maclean, Guy Burgess, Anthony Blunt et John Cairncross) représentent le cas le plus célèbre d’agents de pénétration*. Cet exercice était très prisé des « illégaux » (officiers sous couverture clandestine)

soviétiques de l'entre-deux-guerres, bien qu'il s'avérât très aléatoire ; en effet, il consistait en un pari sur un avenir professionnel incertain. Des Cinq, seul Philby présente une carrière intéressante au sein du service de renseignement britannique (*Military Intelligence 6*, MI-6). *A contrario*, la longévité de Cairncross ou de Blunt tient au fait qu'ils n'occupèrent plus, après-guerre, de poste stratégique. Quant aux deux autres (Maclean et Burgess), ils furent identifiés par le service de renseignement électromagnétique américain (*National Security Agency*, NSA) et fuirent en Union soviétique. Enfin, le destin de leurs officiers traitants n'a pas été aussi lumineux. Certes, ils furent broyés par la machine stalinienne, mais si les agents occupent le devant de la scène médiatique, il n'en va pas nécessairement de même pour les officiers de renseignement*. Grandeur et décadence de la servitude administrative !

Harold Adrian Russell (Kim) Philby (1912-1988)

Premier des Cinq de Cambridge à être recruté par Arnold Deutsch, le plus talentueux des illégaux soviétiques de l'entre-deux-guerres, Kim Philby en est aussi le plus flamboyant. Recruteur de ses compagnons de trahison, il est tour à tour courrier du *Kommunistische Partei Österreichs*, éditeur de magazines pronazis, correspondant de guerre en Espagne. Début 1940, il intègre le *Secret Intelligence Service*. Affecté au contre-espionnage, il gravit patiemment tous les échelons. En octobre 1944, il est responsable de la section IX, la branche anticommuniste. À défaut de chasser les taupes* soviétiques, il est en mesure d'assurer leur sécurité. À commencer par lui-même… En septembre 1945, au lieu d'assurer la défection d'un résident adjoint du KGB à Istanbul, il avertit son contrôleur soviétique. Chef de station en Turquie pendant deux ans, il est nommé, en octobre 1949, agent de liaison du SIS à Washington. Deux ans plus tard, il y pâtit de la défection de deux de ses amis. Alors que certains le voyaient bientôt à la tête du SIS, il est contraint à démissionner. Finalement lavé de tout soupçon, il s'envole pour Beyrouth, où il renoue avec le journalisme. Surveillé par le MI-5 et la CIA, il s'échappe pour Moscou en juillet 1963. S'ensuit une lente déchéance, vivant de l'intérieur l'échec total d'un système auquel il a tout sacrifié.

Ainsi le général Savary a-t-il traversé les limbes de la mémoire, non pas en tant qu'officier traitant de Schulmeister – d'ailleurs la fonction n'avait pas encore été théorisée –, mais comme ministre de la Police de Napoléon. Quant à la popularité de Mata Hari et de Fraulein Doktor, elle relègue dans le plus total oubli ceux qui les mirent en contact, le capitaine Hoffmann, pour qui la première travaillait, le baron von Mirbach, qui l'avait découverte, et l'officier sous couverture consulaire Karl H. Craemer (il était attaché de presse au consulat d'Amsterdam). Si « un SR [Service de renseignement] ne défile pas sous l'Arc de Triomphe », pour reprendre les mots du général Louis Rivet, chef de la section de renseignement de l'état-major de l'armée (1936-1944), les officiers de renseignement n'ont pas plus vocation à connaître quelque gloire. « Ce que nous avons fait ne nous appartient pas », poursuivait Rivet. Lorsque le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur acquièrent une once de célébrité à l'occasion de leur arrestation par la police néo-zélandaise suite au sabordage du navire amiral de l'association écologiste Greenpeace, ils se privent de toute poursuite d'une carrière au sein des services français… qui entrent eux dans une complexe affaire médiatico-politique…

Couverture et légende

Officiers traitants et agents ont en commun de ne pas opérer sous leur véritable identité. Les premiers reçoivent dès leur recrutement un pseudonyme qui les suit pendant toute leur carrière ; leur véritable identité doit rester ignorée du monde extérieur, comme leur appartenance aux services de renseignement d'ailleurs. Un numéro de matricule leur sert également de signature pour les documents rédigés à l'intérieur du service. Les règlements intérieurs des différents services secrets imposent ces mesures pour garantir la sécurité des informations autant que des personnels. Aux États-Unis, dévoiler l'identité d'un officier de renseignement est un délit fédéral passible de prison. En outre, pour faire face à une opération illégale, ils bénéficient dès leur entrée dans le service d'une couverture. Il s'agit d'une occupation légale, soit un poste diplomatique pour les postes de liaison, soit dans une entreprise ou une association pour les postes clandestins*. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une façade permettant à l'officier de rechercher directement du renseignement

(reconnaissance*, observation) ou de préparer les recrutements (environnement et surveillance* d'une cible). Mais, en aucun cas, il n'est impliqué dans le traitement d'une source. En cas d'arrestation, il ne bénéficie d'aucun soutien diplomatique, sinon celui offert à n'importe quel citoyen, c'est-à-dire insuffisant pour faire face à une accusation d'espionnage*.

Pour préserver la clandestinité de ces officiers et de certains agents qu'ils emploient, les services leur forgent des légendes*, c'est-à-dire qu'ils leur inventent une fausse identité qui a toutes les apparences d'une vraie. Pour cela, chaque service dispose d'une division spécialisée ; elle procure à leurs officiers traitants une biographie détaillée, étayée de tous les diplômes et tous les documents correspondants, depuis la carte de crédit jusqu'aux factures de téléphone portable. Il faut éviter que la couverture ne s'évente à la première vérification un peu poussée. Cet aspect est certainement le plus coûteux et nécessite le plus de temps – la CIA estime que ce *backstopping* (filet de sécurité) prend deux ans pour rendre une légende et une couverture indétectables. Les officiers de renseignement peuvent ainsi recevoir un nouveau pseudonyme à la suite d'une opération qui les a amenés à trop se découvrir, afin de leur permettre de poursuivre leur carrière dans une autre région, ou d'avoir un autre emploi. Si la légende d'un officier traitant ou d'un de ses agents se trouve divulguée, suite à une révélation dans les médias, le service secret qui les emploie est contraint de mettre fin à leur contrat de travail ; en d'autres termes, les officiers de renseignement se voient reclasser dans un emploi dans l'administration de leur État ou dans le secteur privé.

En cas d'opérations clandestines, les légendes prennent moins de temps. Les officiers traitants prennent alors des couvertures qui justifient leur présence. Il peut s'agir d'un emploi de journaliste, véritable passe-partout, d'étudiant, de consultant en sécurité, de représentant d'affaires, voire même d'une simple occupation de jeunes mariés… En fait, la nature de la mission détermine aussi la couverture et la légende.

Bien sûr, des exceptions existent, à commencer par Vladimir Poutine, qui après une longue carrière au sein du KGB, œuvrant notamment sous la couverture de directeur de la Maison de l'amitié germano-soviétique en Allemagne de l'Est, finit par se lancer en politique et connaître un destin à la hauteur de l'immensité russe. De même Markus Wolf, qui dirigeait l'espionnage étranger est-allemand (*Hauptverwaltung Aufklärung*, principale direction des renseignements, HVA), met-il très tôt sa célébrité au service de sa sécurité personnelle, se permettant d'échapper aux poursuites judiciaires au lendemain de la réunification contrairement à ses

collègues de la Sécurité intérieure *(Stasi)* qui eurent tous à justifier de leurs actes devant la justice fédérale allemande. Après 1989, les services des régimes d'Europe centrale et orientale ont tous été réformés et les officiers les plus compromis au temps du communisme ont été jugés et, au besoin, emprisonnés.

Sans tirer de conclusions hâtives, il semble que la célébrité profite aux acteurs du renseignement des pays totalitaires ; peut-être justement parce que la solidité de ces régimes tient à la solidité de leurs acteurs du renseignement ? Ainsi s'expliquerait également la notoriété des époux Rosenberg, espions nucléaires soviétiques exécutés en 1953 dans la prison américaine de Sing Sing, alors que Jonathan Pollard, condamné à la prison à vie pour espionnage au profit d'Israël en 1987, n'est guère qu'un enjeu entre Washington et Tel Aviv… Les démocraties semblent faire peu de cas de leurs acteurs du renseignement, confirmant le sentiment de l'amiral Wilhelm Canaris, qui dirigea le renseignement de l'armée de terre allemande (1935-1944), que « *der Nachrichtendienst ist ein Herrendienst* » (le renseignement est un métier de seigneurs), qu'un Français complétait perfidement « que l'on fait comme des rats »… Pourtant, les deux officiers de renseignement les plus connus viennent d'une démocratie, David Cornwell (John Le Carré) et Ian Fleming… Mais ils doivent leur gloire à leurs écrits plutôt qu'à leur carrière dans le renseignement britannique. Tout juste leur sert-elle, plus à l'un qu'à l'autre d'ailleurs, de source d'inspiration pour leurs romans !

« L’intelligence économique est le nouveau nom de l’espionnage industriel. »

L’intelligence économique peut être définie comme l’ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution, en vue de son exploitation, de l’information utile aux acteurs économiques. Ces diverses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la préservation du patrimoine de l’entreprise, dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coûts. (…) Ces actions, au sein de l’entreprise, s’ordonnent autour d’un cycle ininterrompu, générateur d’une vision partagée des objectifs de l’entreprise.

Commissariat général du Plan (rapport Martre), *Intelligence économique et stratégie des entreprises*, 1994

Cette idée reçue a la vie dure, notamment dans le monde francophone. Non qu’elle soit totalement erronée, mais elle tend à assimiler une pratique nécessaire pour les entreprises dans le nouvel ordre économique qui s’est instauré depuis 1989 à un délit tout droit sorti de la Guerre froide. De fait, la diffusion de ces actions rendues accessibles par l’évolution des technologies de l’information, notamment grâce à Internet, s’en trouve entravée en France, alors que ses principaux concurrents, à commencer par les industriels japonais, américains ou chinois, les manient quotidiennement depuis près d’un demi-siècle. Naturellement, l’intelligence économique n’est pas uniquement la résultante d’acquis historiques et culturels. Elle résulte aussi du changement des rapports économiques internationaux. La France en a fait la douloureuse constatation en 1993. À cette époque, les

dossiers d’espionnage économique impliquant la CIA s’entassent sur les bureaux de la DST lorsqu’elle constate que la Centrale américaine est en train de recruter un jeune conseiller de Matignon. Trop naïf pour s’en être rendu compte, ce dernier accepte la proposition du contre-espionnage français : quitter Matignon et intoxiquer la CIA dans le cadre de la révision des accords douaniers internationaux en cours, notamment sur les questions agricoles et de propriété intellectuelle. D’un point de vue tactique, cette affaire permet une habile manipulation de la DST, qui aboutit au démantèlement du poste de la CIA à Paris. D’un point de vue stratégique, les décideurs politiques et économiques français prennent en compte l’évolution de la recherche* de renseignement* américaine, des domaines traditionnels comme l’aérospatiale, l’armement ou la pharmacologie, à des champs nouveaux comme la politique intérieure et les grandes orientations économiques et commerciales d’un pays, en particulier dans le domaine de l’audiovisuel et des télécommunications. Au même moment, des indices de nouvelles menaces en matière économique de la part d’Israël se font jour. Il faut prendre une décision.

Le commissaire général du Plan, Henri Martre, est ainsi chargé de réfléchir sur un nouveau concept permettant de faire face à la nouvelle compétition économique mondiale. En 1994, il propose d’adopter le « renseignement compétitif, d’affaires ou d’entreprise », appliqué dans le monde anglo-saxon. Mais il prend surtout ses distances avec la notion de renseignement pour privilégier les concepts d’amélioration de la compétitivité et de sécurité économique. Non seulement, l’intelligence économique est introduite suite à une initiative étatique, et non pas du secteur privé, mais il ne s’agit pas *stricto sensu* de renseignement. Bien que la veille soit intégrée dans la démarche, ce nouveau concept français revêt un caractère plutôt défensif. Ce décalage, loin d’être anodin, est dû à une méfiance viscérale vis-à-vis de ce qui relève du renseignement, métier très négativement connoté dans l’inconscient collectif national. Pourtant, cette

première impulsion ne fait pas florès. En 2002, un député, Bernard Carayon, le constate dans un rapport destiné à relancer l'intérêt des entreprises françaises, moins celles du CAC 40 que toutes les autres, pour l'intelligence économique. Sa conception se rapproche du renseignement, englobée dans « une politique publique de compétitivité, de sécurité économique, d'influence, notamment auprès des organisations internationales, et de formation ». Plaidant pour l'identification des secteurs et des technologies stratégiques, il place toujours l'État au centre du processus. Et s'il cherche toujours la sécurité économique, il parle pourtant d'influence, synonyme d'une agressivité accrue sur les marchés. Mais ce nouveau rapport reste toujours au rang des invocations.

Paradoxalement, l'État continue de jouer pleinement son rôle. Après la création d'un éphémère Comité pour la compétitivité et la sécurité économique (1995), il a fait un effort remarquable pour sensibiliser les entreprises, avec la collaboration des Chambres de commerce et de l'enseignement supérieur, qui ont mis en place des formations spécialisées et créé des diplômes universitaires. Avec le discours étatique sur la compétitivité, l'intelligence économique devenait une démarche d'offre, et non de demande. Devenue une discipline enseignée, l'intelligence économique s'est développée en France en approfondissant ses distances avec le renseignement – injustement réduit à l'espionnage industriel. De nombreux jeunes diplômés sont venus rejoindre tous ces anciens militaires ou policiers, voire des universitaires et des journalistes, qui se sont lancés dans la consultance économique (conseil en organisation, conduite du changement, communication, gestion de crise…), pensant occuper un créneau à la mode et, surtout, rémunérateur. Pourtant, leurs aptitudes sont pour le moins discutables. Pour prétendre à un minimum de compétence en intelligence économique, il est indispensable de connaître l'entreprise ou le renseignement, et idéalement les deux. Ce n'est pas le cas en France pour 90 % de la profession et des experts autoproclamés.

Mais les acteurs économiques ont été très lents à intégrer cette nouvelle approche du management, notamment parce qu'elle est perçue comme un concept étatique, par son origine, et défensive, par la définition qui en a été donnée. En conséquence, ils ne s'y sont que très marginalement intéressés et le marché de l'intelligence économique est longtemps resté extrêmement étroit, ne générant guère de chiffre d'affaires. Ne permettant pas la consolidation d'une offre nationale solide, il a conduit la grande majorité des structures nées dans la foulée du rapport Martre à disparaître avant que Carayon n'ait tenté de redynamiser le secteur. L'incompétence de ces acteurs a nui à la reconnaissance de la discipline, car beaucoup de chefs d'entreprise ayant décidé de « tester » cette approche ont été peu convaincus par les résultats de leurs prestataires… et pour cause, leurs connaissances étant dans le meilleur des cas purement théoriques. Seules quelques dizaines de personnes en France peuvent afficher une centaine de vraies missions d'intelligence économique.

Pourtant, depuis le débat des années 2000, l'intelligence économique est devenue une mode. On en parle énormément, on observe une production très importante de livres, d'articles, de colloques, de formations… nettement supérieure à ce qui se fait outre-Atlantique. Mais ce n'est en réalité qu'un discours idéologique, un poncif oratoire : en parler est indispensable, mais exonère de passer à l'action. Le décalage entre le discours et la pratique est considérable. Cette déformation a un effet pervers sur les jeunes : beaucoup sont attirés par cette discipline qui est très médiatisée. Mais les nombreux diplômes qu'ils obtiennent ne mènent à rien, les débouchés étant extrêmement restreints.

Si le marché de l'intelligence économique (emploi ou prestations) en France est aussi faible, cela est dû à la fois à la mentalité et à la nature de l'économie de la cinquième puissance mondiale. L'absence de culture du risque et d'esprit de conquête, le faible dynamisme économique et le rejet de la notion de rapports de force dans les relations commerciales

internationales expliquent cet état de fait. Les missions « stratégiques » ou de longue durée demeurent rares. En conséquence, l'offre nationale ne dépasse guère le niveau de l'artisanat.

En revanche, la discipline connaît un essor important dans le monde anglo-saxon. Les acteurs économiques y disposent d'une vraie culture du renseignement, d'une réelle propension à la prise de risque, nourrie par un esprit de conquête et une volonté d'enrichissement qu'ils assument et qui les rend naturellement agressifs. Le développement des activités d'intelligence économique y trouve le soutien de banques entreprenantes, d'investisseurs qui prennent des risques et veulent gagner de l'argent, d'entreprises déterminées à gagner des marchés. New York et Londres sont d'importantes places financières qui attirent spéculateurs, investisseurs et fortunes du monde entier (entreprises, fonds de pension, fonds souverains, finance islamique, investisseurs chinois, oligarques russes…), toujours plus avides. L'intelligence économique est pour eux un instrument indispensable car leur appât du gain, souvent à court terme, ne peut être satisfait sans renseignement, considéré comme un levier de création de valeur. Ils y accordent ainsi une importance primordiale : savoir avant les autres, pour agir avant eux et assurer le succès de leurs opérations.

Dans ces pays, les opérateurs du renseignement d'affaires ne se préoccupent pas de compétitivité, mais y contribuent directement par leur action. Leurs clients, des décideurs économiques, leur donnent les moyens de bien faire leur travail (les contrats se négocient en centaines de milliers, voire en millions de dollars), car leur but est de tirer un avantage concurrentiel des informations demandées. Le retour sur investissement est donc directement mesurable. En conséquence, la demande s'accroît et permet à une offre de qualité de se structurer. Et d'insuffler une nouvelle preuve que commerce et renseignement vont de pair et qu'un système capitaliste « ultralibéral » est favorable au développement de l'intelligence économique. Ce n'est guère rassurant, mais c'est un fait ! Plus l'économie

est compétitive, plus elle a besoin d'information stratégique. L'intelligence économique la lui apporte en permettant une meilleure gestion de l'information (connaissance de son environnement extérieur, identification des opportunités, des déterminants du succès et des menaces), une sécurisation matérielle mais surtout immatérielle (capacité d'anticiper les risques) et une influence (lobbying professionnel et influence normative). Ainsi, l'intelligence économique permet de mieux connaître ses concurrents, les règles et les normes qui peuvent influencer son activité et donc d'agir sur son environnement au lieu de le subir. Tout cela déontologiquement, c'est-à-dire loin des pratiques d'espionnage, de vol et de trafic d'influence. Naturellement, il importe de comprendre que ce n'est pas l'activité économique dans son ensemble qui pilote l'intelligence économique, mais d'abord et surtout la finance et les grands groupes mondialisés, présents dans les secteurs les plus concurrentiels. Ce ne sont pas les petites et moyennes entreprises, comme on le croit à tort en France.

Face à un tel désintérêt français pour l'intelligence économique, tant moral que professionnel, le risque est qu'à terme son marché soit structuré par l'extérieur. L'arrivée des cabinets anglo-saxons de renseignement sur les marchés européens, donc français, en constitue les prémices. Ils y prennent pied après avoir pu se développer sur leur marché intérieur. Comme ils disposent d'un réseau international de qualité, ils peuvent offrir à leurs nouveaux clients une couverture immédiatement mondiale. Ainsi pourrait se reproduire un phénomène que nous avons déjà connu avec le conseil en management, en stratégie et l'audit financier. Lorsque les acteurs économiques français se plaignent du « règne » sans partage des cabinets anglo-saxons, ils oublient de considérer que c'est leur faible propension à faire appel à des prestataires extérieurs qui a conduit à la disparition des acteurs nationaux.

(See Paragraph 4, Instructions of October 31,)
APPROVED FOR RELEASE DATE: 31-Mar-2011

A.

ASS'T DIRECTOR O.N.I.

SUBJECT German Secret Ink. Formulas used in prepar-ation of. Source- N.G.

RECEIVED
1918 JUL 12 PM 3 54

From N. No. 433 Date June 14, 1918

Replying to O. N. I. No. .... Date 191

The following is a copy of the formulas used preperation of German secret ink.

I Comprime de Pyramiden — d 0,Igr
ou (or) — d 2 I/2 gr.

I Comprime ou de poudre d'aspirine — d 0 I gr.
ou (or) — d 2 I/2 gr.

Le tout doit être mélangé avec 400 cms d'eau pure.

- - - - - - - - - - -

Pour faire apparaître l'encre invisible.

- - - - - - - - - - - - -

Ist.

Alcool légerement camphrée	22 gr.
Eau distillee	50 gr.
Nitrate de potasse	0 gr. 50
Acide acetique	27 gr.
Tetrachlorure de carbure	20 gr.

Doit être bien mélangé et le faire appliquer dessus avec du coton mouille.

- - - - - - - - - - - - -

2nd.

Acide acetique	100 gr.
Alcool a 90	100 gr.
Eau distillee	50 gr.
Teinture de capsium	15 gr.
Chlorhydrade le quinine	0 gr. 50

Doit être appliqué aprés le premier bain, de la même maniere mais it faut attendre que la premier solution soit complètement sèche.

- - - - - - - - - - - - - -

RECEIVED
JUL 15 1918
A-9

CONFIDENTIAL
REGRADED ~~SECRET~~
Authority NND 750065 MARCH 15, 1976
By CB/9T, NARS, Date

EXEMPT from automatic declassification
per E.O. 11652, Sec. 5(E)(2)
TURNER, CIA 28 JAN 1978
Name Agency Date
A , 2010
Reason Review date
C 78-4
CONFIDENTIAL

KW 24044

*Un renseignement parmi d'autres pour l'*Office of Naval Intelligence *américain, à l'été 1918 : la recette allemande de l'encre sympathique [National Archives and Record Administration, College Park, États-Unis, RG 28, ARC n° 5890788].*

« Mata Hari est le modèle du meilleur agent. »

Et si c'était une espionne ? Une Mata Hari, qui fait pleurer les soldats en se remaquillant dans le reflet du sabre de l'officier commandant le peloton d'exécution ! Quel gâchis de voir mourir une si belle femme ! On supporte plus facilement une hécatombe absurde dans les Flandres que la perte d'une seule belle femme, même s'il s'agit d'une espionne ; il n'y avait pas de quoi fouetter un chat dans le cas de cette chère Mata Hari.

Guy Marchand, *Le Soleil des enfants perdus*, 2011

Bien des décennies après avoir été fusillée pour intelligence avec l'ennemi, le 15 octobre 1917, Mata Hari continue à agiter les passions, bien françaises à vrai dire. Recrutée par les services allemands en octobre 1915, cette ressortissante hollandaise est une célèbre danseuse nue sur le retour. Coincée à Berlin à la déclaration de guerre, elle cherche vainement à rentrer en France. Aussi se rend-elle aux Pays-Bas, où elle attire rapidement l'attention des services allemands. Bien connue dans les meilleurs milieux parisiens, elle pourrait apporter un renseignement* d'environnement des plus utiles. En échange d'un passage vers la France, elle devient agent* allemand. Repérée par le contre-espionnage britannique lors de son escale à Folkestone, elle fait un premier séjour parisien de quelques semaines, puis rentre en Hollande. Après un entraînement aux techniques élémentaires de renseignement, notamment le maniement de l'encre sympathique – substance utilisée pour l'écriture, qui devient invisible, et qui peut être rendue ultérieurement visible par certains moyens d'action –, elle retourne à Paris au printemps 1916 pour un plus long séjour. Le service français

cherche alors à la recruter, ce que Mata Hari, minaudant, refuse dans un premier temps. Mise sous pression (surveillance policière, tracasseries administratives), elle cherche à regagner la Hollande. Mais les préventions britanniques à son égard l'en empêchent. Elle échoue à Madrid, totalement paniquée, cherchant alternativement le secours de l'ambassade d'Allemagne, puis de celle de France. Considérée comme un escroc au renseignement, moins par mythomanie que par goût pour l'argent, dans la première, elle est éconduite. Elle retourne à Paris, où le contre-espionnage l'arrête en février 1917. Deux mois plus tard, les preuves de sa culpabilité sont fournies par les Allemands. Des messages télégraphiques expédiés avec un code éculé ont été interceptés par les services français. Ils dévoilent l'appartenance de Mata Hari à la partie adverse. Pour la croyance populaire, qui s'abreuve des échos de la presse qui atteste qu'elle avait essayé d'infiltrer les services français – ce qui est faux –, l'ancienne danseuse devient l'exemple de l'agent double*. Condamnée à mort, malgré un dossier peu probant, elle est aussi un gage pour conjurer la crise morale, les mutineries, l'échec militaire des premiers mois de 1917.

Les œillades de la vamp de l'entre-deux-guerres Greta Garbo, dans un sommet d'érotisme éponyme de 1931, font passer Mata Hari de victime à héroïne. Elles semblent même fixer à jamais l'image fortement sexuée de l'agent du renseignement allemand le plus connu de la Première Guerre mondiale. La littérature d'espionnage*, qui se développe à la même époque que le film, popularise cette image de l'espionne, forcément belle, naturellement vénéneuse ou candidement amoureuse, inévitablement emportée dans la vindicte destructrice des hommes. Le paroxysme de cette image hypersexuée de l'agent est naturellement atteint dans les séries romanesque et cinématographique consacrées à James Bond. Pas un épisode du plus célèbre officier de renseignement* de Sa Majesté britannique n'échappe à la règle définie par son auteur, Ian Fleming, entre 1953 et 1966. Renouvelant la mythologie de Mata Hari, légèrement

émoussée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, déambulent des jeunes femmes aux beaux visages, la peau délicieusement bronzée ou remarquablement pâle. Leurs belles formes forment un contrepoint avec leur façon masculine de se comporter, signe de cette indépendance nouvelle pour des femmes au tournant des années 1950 et 1960. Leur pouvoir érotique, accentué par leurs bikinis et nuisettes, sinon leur nudité (comme Honey dans *Docteur No*), est encore accentué par des noms à double sens : les sages « Kissy » (de *kiss*, baiser en anglais) et « Mary Goodnight » (bonne nuit en anglais) s'opposent aux fatales « Honey Rider » (suggérant qu'elle aime chevaucher) et « Pussy Galore » (« Minou à gogo » en argot anglo-saxon).

La tentation était trop prometteuse pour que les médias ne sautent pas sur l'occasion et trouvent un biais pour agrémenter la publication des arides informations sur l'espionnage. La simplification induite par la Guerre froide peut être trompeuse, comme le montre la médiatisation des « espions* d'Ariane » au printemps 1987. Une lettre anonyme avait appris, en septembre 1986, à la Direction de la surveillance du territoire (DST), le contre-espionnage français, qu'un réseau d'espions à la solde de Moscou opérait dans la région rouennaise, autour du pôle haute technologie de la vallée de la Seine. Ce dernier abrite notamment la Société européenne de propulsion (SEP), fournisseur de la motorisation de la fusée Ariane ; celle-ci figure alors parmi les cibles potentielles de la fameuse ligne X*, un système d'espionnage technologique du KGB révélé cinq ans plus tôt par Vladimir Vetrov, baptisé Farewell par la DST. Le 19 mars 1987, la presse française, et bientôt internationale du fait de la couverture des agences de presse, dévoile au grand public l'arrestation de deux polytechniciens, d'un dessinateur industriel intérimaire à la SEP et d'un journaliste scientifique *freelance*. L'attaché militaire adjoint de l'ambassade soviétique, le major Valeri Konorev, est impliqué. La médiatisation s'orchestre pourtant autour de deux femmes, une Roumaine exubérante brune de 41 ans et une

Soviétique irrésistible de dix ans sa cadette. L'une est employée dans le même service que l'un des deux polytechniciens, dont elle a été la maîtresse, l'autre vient de devenir son épouse. Par jalousie, la première a échafaudé cette histoire d'espionnage qui ne tarde pas à la dépasser. Après avoir été celle de la DST, elle devient l'héroïne de la presse. Les articles la dépeignent « petite et "prospère", selon un euphémisme dû à une politesse toute roumaine. Volubile et ondoyante, [elle] aime parer ses rondeurs de robes collantes et voyantes » (*Le Monde*, 24 mars 1987).

Certes, ce n'est pas Mata Hari, mais la presse l'orne de ses atours. N'aurait-elle pas été aussi la maîtresse de Konorev (*El País*, 31 mars 1987) ? La justice n'est pas du même avis et d'affaire d'espionnage le dossier devient une simple affaire de mœurs, pas même passible des tribunaux. Tout le monde est libéré entre le 5 avril et le 24 octobre 1987 et un non-lieu est rendu en Cour d'appel le 31 janvier 1989. L'affaire disparaît des médias. Pourtant, il y a lieu de souligner cette propension à individualiser les affaires pour faire ressurgir des figures romantiques aisément reconnaissables par une opinion publique avide de telles histoires. Cela est exact pour toute forme de médiatisation, et pas uniquement en matière d'espionnage. Mais il est vrai que cette image de Mata Hari est largement intégrée dans les imaginaires. Il suffit qu'une jolie rousse trentenaire soit arrêtée, à New York, par le FBI dans une affaire d'intelligence au profit de la Russie, en juin 2010, pour que la presse élabore immédiatement cette scénarisation. Cette fois, il s'agit d'une réelle affaire de renseignement. La belle est même une « illégale », c'est-à-dire un agent sous couverture* clandestine implanté aux États-Unis, après un passage en Grande-Bretagne, par le *Sluzhba Vneshney Razvedki* (SVR). Elle est découverte lorsque le contre-espionnage américain monte une souricière dans un café de Manhattan. Un agent américain lui remet un faux passeport destiné à un espion russe. Comme elle l'accepte, elle signe sa culpabilité. L'implacable machine policière se met ensuite en marche et, le 8 juillet,

ayant reconnu sa culpabilité, elle est extradée en Russie. Déjà, la sphère médiatique, qui s'est élargie à Internet depuis l'affaire française, bruisse d'allusions à une nouvelle Mata Hari. Mais c'est la jeune femme qui décide de jouer avec les imaginaires du grand public. En octobre, elle pause pour la version moscovite du magazine britannique pour hommes *Maximal*. Elle n'apparaît pas dénudée, mais dans des positions lascives, vêtue de robes de soirée ou de lingerie. Tout l'imaginaire de Mata Hari est ainsi résumé.

Comme dans le cas de l'espionne fusillée pendant la Première Guerre mondiale, cette mise en scène post-Guerre froide est préméditée par l'agent d'un service de renseignement* découvert, et non par la presse. C'est dire combien cette présentation sulfureuse, à destination d'un public masculin, a été intégrée par l'opinion publique internationale, au point de devenir un stéréotype. Les services ont toujours employé des courtisanes, des prostituées pour exercer leur commerce dans la bonne société ou dans les hôtels fréquentés par les diplomates, les hommes politiques ou d'affaires, voire les militaires. Le *Hauptverwaltung Aufklärung* (HVA, principale direction des renseignements) est-allemand, dirigé par l'astucieux Markus Wolf, est le seul service à avoir inversé ce principe de séduction des sources* potentielles par un agent du sexe opposé. En effet, l'idée n'était plus d'appâter des sources mâles par d'accortes jeunes femmes, mais d'offrir de la compagnie masculine aux secrétaires esseulées de la capitale provinciale ouest-allemande, à Bonn, ou en exil auprès de l'OTAN, à Bruxelles. Cette opération Romeo semble s'être limitée à une dizaine de « liaisons », dont une homosexuelle et deux mariages, entre 1959 et 1989. Le KGB en récupéra bon nombre, tout en menant de semblables opérations pour son seul compte. Les services chinois sont aussi adeptes de ces méthodes.

Avec la Guerre froide, on voit donc apparaître deux méthodes d'utilisation des femmes pour des missions de renseignement. L'une, traditionnelle, consiste à s'en servir en raison de leurs activités, qu'elles

soient des « cocottes », comme Mata Hari, ou qu'elles exercent un travail, comme les secrétaires séduites par les agents et les officiers du HVA, mais aussi comme toutes ces femmes de ménage qui circulent dans les bureaux et vident les corbeilles une fois tout le personnel rentré chez lui. N'oublions pas que l'affaire Dreyfus a commencé suite à la découverte d'un « bordereau » non signé d'un auteur se présentant comme un officier français. Aujourd'hui, ces techniciennes de surface constituent d'ailleurs le risque majeur d'intrusion des entreprises victimes d'espionnage économique.

L'autre, plus moderne, tient à l'opportunité. Elle mobilise des sources diverses, agents ou non, mais aussi des officiers de renseignement. Elles apparaissent généralement en tant de guerre pour les premières : comme pour la vie économique en général, le manque d'hommes est suppléé également dans le renseignement par le recrutement de femmes. C'est le cas, pendant la Première Guerre mondiale, de Mata Hari côté allemand, mais aussi, par exemple, de Gabrielle Petit ou Louise de Bettignies, côté britannique. La nouveauté de la Guerre froide, est d'utiliser des officiers, c'est-à-dire des employés des services, et non plus de simples sources, pour ces entreprises de séduction. La féminisation de l'emploi touche les services de renseignement à l'image de toute la société. Pour être complet, il convient de signaler que les services étant à l'image des sociétés pour lesquelles ils travaillent n'ont pas tardé, au cours de la Seconde Guerre mondiale déjà, à employer directement des femmes comme officiers. Aujourd'hui, leur nombre est variable selon les services et surtout les fonctions. À la Direction générale de la sécurité extérieure, 25 % des personnels administratifs sont des femmes ; à la Direction de la protection et de la sécurité de la Défense, elles sont un peu plus de 30 %. La communauté du renseignement américaine en compte 39 %, dont 69 % occupent des postes de cadre. Et elles ne sont en rien des Mata Hari…

	1970-1981			
	Attaques contre les			
	Biens	*Personnes*	*Morts*	*Blessés*
extrême-gauche	505	15	3	37
autonomisme	2409	157	18	87
racisme	102	28	5	41
extrême-droite	145	38	5	57
terrorisme	254	43	37	147
	1982-2000			
	Attaques contre les			
	Biens	*Personnes*	*Morts*	*Blessés*
extrême-gauche	209	23	30	83
autonomisme	1760	81	30	109
racisme	91	22	3	41
extrême-droite	36	12	5	17
terrorisme	71	62	75	835
	2001-2010			
	Attaques contre les			
	Biens	*Personnes*	*Morts*	*Blessés*
extrême-gauche	0	0	0	0
autonomisme	87	6	3	14
racisme	5	1	0	1
extrême-droite	0	1	0	1
terrorisme	1	2	0	11

La multiplicité de la menace terroriste en France.
Un aperçu statistique (1970-2010)

« Le 11 septembre 2001 signe l’échec du renseignement. »

La plus grave action terroriste de l’histoire, qui a provoqué plus de trois mille morts le 11 septembre 2001 à New York et à Washington, a également signé le pire échec de la communauté américaine du renseignement. La CIA, la NSA, le FBI, le NRO et tous ces réseaux d’espionnage qui reçoivent plus de trente milliards de dollars par an pour protéger la citadelle américaine, n’ont pas su prévenir ces opérations meurtrières.

Jean Guisnel, *La Citadelle endormie. Faillite de l’espionnage américain*, 2002

Les apparences sont souvent trompeuses, et peut-être plus souvent qu’on ne le croit en matière de renseignement*. D’évidence, les quatre avions qui se sont écrasés sur les tours jumelles de Manhattan, sur le Pentagone de Washington et en rase campagne à Shanksville, en Pennsylvanie, marquent une faille dans le système de renseignement des États-Unis. Une telle idée reçue est défendue à chaque fois qu’une « surprise », n’importe où dans le monde, semble prendre en défaut les services. Cette absence d’avertissement n’est donc pas proprement américaine. Elle est même soutenue par les autorités politiques tandis que les commentaires de la presse s’interrogent sur l’imprévisibilité de l’événement, pour mieux mettre en cause les compétences des services. Il en va ainsi pour le 11 Septembre, comme il en a été pour la chute du mur de Berlin (9 novembre 1989) ou pour les « révolutions arabes » (2011). Au niveau français, les mêmes

questions ont surgi à la suite des tueries de Toulouse et de Montauban en mars 2012.

En fait, le principe même de la surprise participe d'abord de l'interaction entre les services et leurs clients. Celle-ci se décline à travers l'alerte, qui implique une nouvelle attention des hommes politiques envers leurs sources* d'information. Cette mise en état d'alerte, par le fait des services secrets* comme en raison de l'emballement de l'actualité, induit des coûts psychologiques et politiques à l'intérieur et à l'extérieur d'un État. Encore faut-il que le récepteur de l'alerte puisse agir efficacement en fonction d'elle. Autrement dit l'exactitude d'une prévision des services n'offre aucun intérêt en soi, mais seulement si elle préserve le délai pour agir, à supposer même qu'il existe une possibilité de contrer les intentions mises à jour d'un adversaire. Améliorer la qualité des alertes émises par les services n'implique pas une prise de décision améliorée de leurs clients décisionnaires. Elle sera jugée fausse ou exacte dans le contexte politique général. Entre alors en ligne de compte la capacité du décideur à admettre les prévisions des services, à leur consacrer les ressources suffisantes, et à en faire une alternative crédible. Par ailleurs, la mise en état d'alerte peut pousser la partie adverse à annuler ses plans, réduisant à néant les justifications d'une telle décision. Il convient aussi de distinguer la capacité d'un adversaire à infliger une attaque par surprise, des motivations qu'il a de la mettre en œuvre effectivement. Toute l'ambiguïté du discours anti-israélien de l'Iran, et par contrepartie la menace iranienne brandie par Israël, résident dans cette alternative.

Afin d'améliorer la qualité des évaluations proposées aux décideurs, notamment aux fins d'alerte, la tentation est de multiplier les rapports émanant de sources de renseignement plus nombreuses. Il s'agit de générer une variété de points de vue qui puisse être soumise à l'appréciation des décideurs. L'idée paraît bonne, mais bute sur sa mise en pratique : l'emploi du temps de ces derniers ne leur permet pas de consacrer un temps plus

important à la lecture des rapports et à la réflexion préalable à la décision. De plus, les ressources affectées à la surveillance* sont limitées et ne peuvent être éparpillées sans risque d'en devenir inefficaces. Cela est particulièrement vrai dans la période actuelle, où le terrorisme est devenu une menace dont la prévisibilité reste aléatoire. Suite aux attaques du 11 Septembre, tout l'appareil de sécurité américain a été prié de détecter les dysfonctionnements qui avaient pu empêcher une mise en alerte. L'inspecteur général de la CIA a rendu public un résumé de son rapport le 20 août 2005. Il est sans complaisance pour l'Agence américaine, mais ses conclusions peuvent largement être appliquées aux autres surprises, ainsi qu'aux autres grands services du monde entier.

Mise en cause de l'Agence américaine

« En ce qui concerne certaines questions, l'équipe a conclu que l'Agence et ses agents* ne se sont pas acquittés de leurs responsabilités de manière satisfaisante (…) L'équipe n'a relevé aucun cas d'employé ayant violé la loi, et aucune des erreurs discutées dans cette fiche signalétique n'implique une faute. Au contraire, l'examen se concentre sur les domaines où les individus n'ont pas exercé leurs fonctions de façon satisfaisante ; autrement dit, ils n'ont pas (…) agi "en fonction d'un niveau raisonnable de professionnalisme, de compétence, et de diligence", tel que requis par le règlement de l'Agence. »

Rapport du Bureau de l'inspecteur général de la CIA sur la responsabilité de la CIA dans les attaques du 11 septembre [2001], juin 2005, rendu public le 20 août 2005.

En effet, le schéma d'organisation des services démocratiques est aujourd'hui largement « communautaire ». Une communauté du renseignement regroupe tous les services de renseignement* d'un État, quel que soit leur statut administratif, dans un objectif de meilleure coordination. Ils s'ordonnent autour de cinq grandes fonctions : extérieur, intérieur, militaire, économique ainsi qu'électromagnétique et sécurisation des systèmes de communication et de traitement des données. Seuls les grands États dont la politique étrangère est à vocation mondiale, comme les États-

Unis, la Grande-Bretagne ou la France, disposent des cinq fonctions. Pourtant, tous les États au fonctionnement communautaire peuvent être confrontés à un 11 Septembre. En effet, pour nécessaires qu'ils soient, ces regroupements ne tiennent pas compte des spécificités culturelles de deux mondes opposés, celui des services de renseignement et celui des services de sécurité*. Les premiers privilégient l'information alors que les seconds sont des auxiliaires de justice. Les missions, les autorités légales et les cultures sont donc radicalement opposées. Appliqué au terrorisme, un service de renseignement voudra toujours remonter les filières, par l'infiltration* d'agents et l'utilisation de contacts* spontanés venants de l'intérieur *(walk-in)*, alors qu'un service de sécurité cherchera inévitablement à les traduire en justice. Ces deux logiques ont profondément entravé tout partage d'information entre la CIA et ses partenaires, le FBI, la NSA, le Département d'État, l'Administration de l'aviation et le renseignement militaire dans la lutte contre Al-Qaïda. Cette même incompréhension entre services se retrouve lors des attentats de Paris, au printemps 1995, de Londres, le 7 juillet 2007, ou de Toulouse, en mars 2012.

Le principe de la communauté du renseignement apparaît donc d'un fonctionnement délicat. Un rien peut la conduire à l'échec. Le problème est double. Il tient d'abord à l'intérêt des décideurs pour leurs services. Pendant la présidence Clinton (1992-2001), le directeur de la CIA n'a jamais été reçu par le président des États-Unis. À la même époque, le Premier ministre français, Pierre Bérégovoy, privilégiait les analyses du Secrétariat général de la Défense nationale, qui n'est pas un service de renseignement, à celles de la DGSE. Les décideurs ont toujours tendance à mettre en concurrence les rapports de leurs différents services et à ne retenir que ceux qui les séduisent le plus pour des raisons subjectives (qualité d'écriture, similitude des opinions) plutôt qu'objectives. Pour cela, il faut un coordinateur du renseignement suffisamment crédible pour les décideurs et les partenaires

de la communauté. Il doit permettre de faire émerger une stratégie commune autour de laquelle s'organise la coopération des agences, mobilisant les compétences ainsi que les ressources analytiques et opérationnelles de façon optimale. Il doit aussi s'assurer que les informations circulent bien entre les partenaires, permettant d'éviter les duplications et les doublons. Pareillement, il doit bien dissiper les problèmes d'ego inhérents aux différences de culture entre services. Il n'y a pas qu'aux États-Unis où les armées ne veulent plus coopérer avec les services de renseignement extérieur parce que le coût d'utilisation de leur matériel n'est pas répercuté sur les budgets de ces derniers. Le coordinateur doit également pouvoir dire aux décideurs quelles sont les entraves législatives qui empêchent l'action des services. Depuis les révélations du Watergate, les politiques américains répugnent à ce que la CIA se livre à des assassinats, allant même jusqu'à le lui interdire formellement, comme l'a fait le président Gerald Ford (*Executive Orders* n° 11905, du 18 février 1976, et n° 12036, du 24 janvier 1978). Aussi le souhait de Clinton, d'août 1998, de voir Oussama Ben Laden éliminé n'a pas pu être mis en œuvre avant le 2 mai 2011…

S'il ne se comptait en vies humaines, l'échec des services ne serait que relatif. Les liaisons qui n'étaient pas perceptibles avant les attaques sur New York et Washington, le devinrent soudainement. Les incendies des tours jumelles n'étaient pas éteints que les premières arrestations avaient lieu. Le lendemain matin, la structure logistique des terroristes était démantelée. Comme n'importe quelle administration, les services ne sont que des bureaucraties, avec leurs lourdeurs. Le rapport de l'inspecteur général de la CIA n'a ainsi pointé aucune erreur ou action illégale. Il s'est borné à mettre en évidence des problèmes structurels de la communauté du renseignement et de la CIA, notamment au niveau du partage de l'information entre agences aux États-Unis et des liaisons avec les services étrangers. D'autres « 11 Septembre », c'est-à-dire des actions terroristes inattendues, peuvent

surgir n’importe où si de telles défaillances existent dans une communauté du renseignement…

LES TECHNIQUES

TOP SECRET

« À l’ère d’Internet, on n’a plus besoin d’espions. »

En principe, la mission d’un service de renseignement est la recherche d’informations vérifiables pouvant permettre aux autorités civiles et militaires d’élaborer une politique adaptée. Et, en règle générale les officiers de renseignement des démocraties occidentales, quelles que soient leurs tares par ailleurs, s’acquittent de cette tâche avec méthode et avec un minimum d’objectivité.

Percy Kemp, « Pourquoi il faut sauver nos espions », *Le Nouvel Observateur*, 6 mars 2003

La fin de la Guerre froide a placé les services de renseignement* dans une sorte de *spleen*. La presse, les décideurs semblaient ne plus avoir besoin d’eux, comme si la nouvelle période qui s’ouvrait pouvait se passer d’eux. Il est vrai que les années 1989-1993 sont celles du plein développement d’Internet, un nouveau moyen d’information ouvert sur le monde entier. Comme il est rapidement possible d’atteindre les médias de n’importe quel pays, le plus reculé même, comme chaque entreprise est désormais visible grâce à son site, pourquoi s’embêter à recourir à des services taillés sur mesure pour la guerre d’espions alors que s’ouvre le règne des sources* ouvertes ? Mais, comme l’ont rappelé tout aussi rapidement les premières attaques virales à but commercial sur ce nouveau média, Internet est aussi un territoire de danger. Puis sont arrivées les attaques du 11 Septembre, dont les premières enquêtes ont montré qu’Internet a joué un rôle dans leur préparation. Dès lors, la presse et les décideurs ont proclamé l’utilité des

espions, déplorant même que les services n'aient pas plus eu recours à des sources humaines pour infiltrer les réseaux terroristes.

Un tel revirement d'opinion s'est accompagné aussi d'une politisation extrême, aux États-Unis et en Grande-Bretagne du moins. À ce moment à Washington et à Londres, les gouvernements cherchent à porter la vengeance de ce géant blessé, emportant derrière lui quelques derniers hérauts du monde libre, ces alliés de la Guerre froide, dans un conflit avec l'Irak ; pourtant, si ce pays n'était pas une démocratie, il n'avait rien à voir avec le 11 Septembre. Pour mieux vendre cette guerre aux opinions publiques, ils demandent à leurs services de triturer leurs informations dans le sens belliqueux pour confirmer leurs thèses politiques. Ils se servent d'Internet comme d'une tribune pour désinformer le monde entier en lui faisant croire que l'Irak constitue un danger pour la sécurité universelle. Le directeur de la CIA est sommé d'assister à la présentation du Secrétaire d'État américain devant les Nations unies ; il sait que les arguments développés par le décideur politique sont faux, comme il sait que sa présence les fera passer pour véridiques. Or, ce n'est en rien le travail d'un service de renseignement qui doit avant tout acquérir la connaissance préalable des intentions de la partie adverse, afin d'anticiper ses actions. Un des axiomes de la stratégie impose de rechercher la surprise. Celle-ci est le résultat d'une situation informationnelle asymétrique qui permet à celui qui sait d'agir, celui qui ne sait pas étant condamné à subir. Pour cela, les services cherchent à connaître objectivement l'environnement, afin d'en décrypter les enjeux et les stratégies cachés. Le but est de permettre aux décideurs de faire le choix de la meilleure politique en connaissance de cause.

En effet, la mission première des services secrets* est de satisfaire les besoins en renseignement* de leurs autorités. Ils s'y consacrent en employant des moyens humains (agents*, équipes de reconnaissance* ou de surveillance*) ou techniques (interceptions, photographies aériennes ou

satellitaires). Mais ils ne s'intéressent pas à n'importe quel type d'informations, pas plus qu'ils ne recherchent une connaissance universelle. Avec l'avènement d'une société de l'information, dont Internet est le meilleur représentant, de très nombreuses données sont accessibles légalement. D'où cette idée reçue qu'il n'est pas besoin d'un service spécialisé pour les obtenir et les analyser. Or, pour se prémunir contre tout risque de désinformation*, il faut des instances de contrôle aguerries comme les services de renseignement. Qui plus est, ils disposent des moyens pour mener des recherches clandestines, lorsqu'il n'y a pas d'autres manières de parvenir à l'information. Évidemment, cette méthode ne peut être activée n'importe comment, au risque de gaspiller ses ressources et de démotiver ses personnels.

Le rôle des services n'est donc pas de fournir la totalité des informations sur lesquelles un gouvernement fonde sa politique. La diplomatie, les agences de presse, les *think tanks* et les sources ouvertes disponibles sur Internet y concourent aussi. De même, il n'est pas du domaine de compétence des services de prévoir l'avenir. Par contre, ils peuvent présenter une série de faits qu'ils ont observés et, à partir de ceux-ci, proposer des scénarios sur des évolutions plausibles. La chute du mur de Berlin ou les révolutions arabes étaient ainsi prévisibles. Mais il n'importait pas aux services de définir le moment précis où ces événements allaient se produire. Même chose pour le 11 Septembre, où la communauté du renseignement américaine, faute de vue générale du problème terroriste dans les mois précédents, n'a pas été en mesure de relier les faits qu'elle était amenée à connaître et donc de mettre le pays en alerte. Encore n'aurait-elle pu le faire que si elle avait eu l'écoute des décideurs. En effet, après avoir collecté des faits précis et vérifiés, il incombe aux services d'aider les décideurs à conduire efficacement leurs actions, non d'agir à leur place !

Le décideur est à l'initiative d'un cycle du renseignement dont il est aussi le bénéficiaire ultime. Au même titre que la diplomatie, les services lui apportent seulement une information, même si pour se la procurer ils utilisent des procédés qui sont interdits à celle-ci, notamment en exerçant une influence occulte sur les événements internationaux. Il peut s'agir d'établir ou d'entretenir le contact avec des gouvernements et des mouvements officiellement déclarés infréquentables. Ce maintien de canaux de communication, au-delà des limites diplomatiques, est indispensable pour résoudre certaines situations (comme les prises d'otages notamment) ou poser des jalons pour le jour où ces groupes accéderaient au pouvoir dans leur pays. Naturellement, il importe de veiller à ce que cette « diplomatie secrète » ne compromette pas le pays qui en est à l'origine en cas d'échec. D'où l'importance de faire appel à des techniques clandestines plutôt qu'à Internet.

Avant d'obtenir des renseignements, les services doivent laisser le décideur formuler des besoins précis, avant de les traduire dans un « langage » opérationnel permettant de fixer des objectifs à atteindre dans des délais définis. Cette étape cruciale du cycle du renseignement s'appelle l'orientation*. Elle doit permettre à la fois de transformer les préoccupations du donneur d'ordre en questions simples, c'est-à-dire en paramètres à observer, et décider des moyens de recherche* (humaine ou technique, ouverte ou secrète) à affecter comme n'importe quelle entreprise qui lance un projet et budgétise ses coûts. Dans le renseignement, la qualité de la réponse dépend largement de la façon dont a été posée la question. Cet art de poser les bonnes questions est fondamental et il faut souvent apprendre au décideur ce qu'il peut demander, comment et à qui. Ces questions doivent être simples et « fermées ». Il n'appartient pas aux services de dire l'avenir (question ouverte), mais d'évaluer la probabilité d'un événement (question fermée), qui est affinée par la prise en compte du facteur temps. Avec les questions sont aussi fournies les indications

indispensables permettant d'accéder aux informations demandées : sources majeures, objectifs à pénétrer, recrutements à effectuer, instructions de manipulation… Cette spécificité de la recherche d'informations par un service de renseignement est évidemment loin de celle qu'un chercheur peut réaliser sur Internet ! D'autant que le besoin de renseignement défini par le décideur n'est pas immédiatement utilisable. Les services doivent ensuite transformer ses interrogations en plan d'action. Connaissant mieux que quiconque le sujet, ils sont à même de déterminer les grandes directions devant guider l'investigation, en élaborant un plan de recherche. Cette fois, l'orientation consiste à décomposer la problématique générale en une série de questions opérationnelles destinées aux divers services de recherche spécialisés (postes à l'étranger, services techniques, unités opérationnelles…). Ainsi la recherche des renseignements ne s'éparpille pas au hasard dans toutes les directions, mais s'inscrit dans une progression usant de procédures précises. L'organisme d'orientation évalue et critique les informations qui lui sont transmises par les divers acteurs de la recherche jusqu'à ce qu'il estime disposer des éléments permettant d'élaborer la réponse à la question posée. Les services n'étant pas des organismes à la connaissance universelle, ils cherchent des données répondant à une question précise, mais ne sont pas compétents pour porter un jugement sur un pays. Ce rôle revient aux experts extérieurs aux services qui entourent les décideurs, sinon à une consultation d'Internet.

En Grande-Bretagne, le Premier ministre confie des missions de renseignement aux différents ministères (Défense, Intérieur, Affaires étrangères, Économie…) selon leur vocation. Pour les remplir, ceux-ci disposent de leurs propres moyens d'information ouverts ou spécialisés (armées, police, diplomates…). De plus, chacun des ministères peut activer la recherche secrète, humaine (MI-6) ou technique *(Government Communications Headquarters)*. Ils posent alors à ces services des questions très précises afin de compléter les éléments de réponse en leur

possession. Dans les années 1970 et 1980, la France disposait d'un Comité de prospective du renseignement (CPR), mais celui-ci était davantage un catalogue de sujets d'intérêt que la traduction opérationnelle de préoccupations inspirées par la stratégie nationale. Il existait en revanche un Comité scientifique de la Défense chargé d'orienter la recherche sur les questions scientifiques d'intérêt militaire qui, lui, fonctionnait très bien. Des deux côtés de la Manche donc, deux types de pratiques étaient en vigueur. Les services ont eux-mêmes évalué, au début des années 1980, que le MI-6 donnait, en matière de renseignement, quelque 2 000 à 3 000 pages par an au gouvernement britannique. En France, à la même époque, le SDECE en fournissait annuellement de 20 000 à 30 000, dont beaucoup n'étaient pas lues, faute de temps et d'intérêt. La faute n'en incombait pas au service, mais à l'absence d'orientation de la part du décideur.

Contrairement à la croyance commune, Internet ne change rien par rapport aux époques précédentes. Il n'est qu'une source d'information supplémentaire à surveiller, doublée d'un moyen de communication dont les traces restent apparentes pour qui se donne la peine de les chercher. Internet augmente la masse d'informations disponibles et rend plus précises les questions posées aux services. Ce n'est pas un service de renseignement, mais simplement un réservoir de données en quête de sens et rien d'autre.

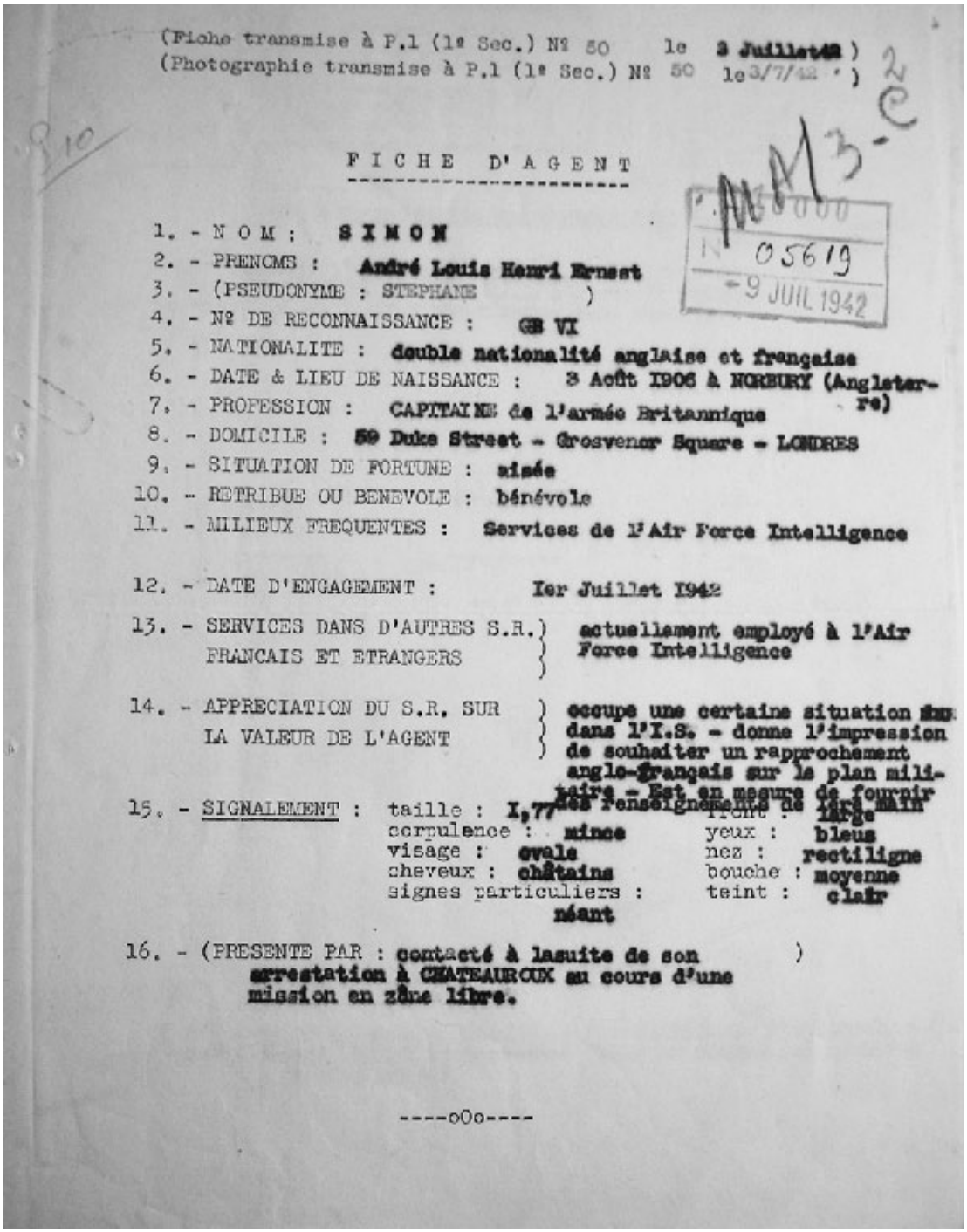

(Fiche transmise à P.1 (1e Sec.) Nº 50 le 3 Juillet42)
(Photographie transmise à P.1 (1e Sec.) Nº 50 le 3/7/42)

FICHE D'AGENT

1. - NOM : SIMON
2. - PRENOMS : André Louis Henri Ernest
3. - (PSEUDONYME : STEPHANE)
4. - Nº DE RECONNAISSANCE : GB VI
5. - NATIONALITE : double nationalité anglaise et française
6. - DATE & LIEU DE NAISSANCE : 8 Août 1906 à NORBURY (Angleterre)
7. - PROFESSION : CAPITAINE de l'armée Britannique
8. - DOMICILE : 59 Duke Street - Grosvenor Square - LONDRES
9. - SITUATION DE FORTUNE : aisée
10. - RETRIBUE OU BENEVOLE : bénévole
11. - MILIEUX FREQUENTES : Services de l'Air Force Intelligence

12. - DATE D'ENGAGEMENT : Ier Juillet 1942

13. - SERVICES DANS D'AUTRES S.R. FRANCAIS ET ETRANGERS : actuellement employé à l'Air Force Intelligence

14. - APPRECIATION DU S.R. SUR LA VALEUR DE L'AGENT : occupe une certaine situation dans l'I.S. - donne l'impression de souhaiter un rapprochement anglo-français sur le plan militaire - Est en mesure de fournir des renseignements de tout ordre

15. - SIGNALEMENT : taille : 1,77 ; front : large ; corpulence : mince ; yeux : bleus ; visage : ovale ; nez : rectiligne ; cheveux : châtains ; bouche : moyenne ; signes particuliers : néant ; teint : clair

16. - (PRESENTE PAR : contacté à la suite de son arrestation à CHATEAUROUX au cours d'une mission en zône libre.)

----oOo----

Comme tout employé, l'agent est fiché [Service historique de la Défense, Département de l'Armée de Terre, 7 N2 2645]

« Les services manipulent les individus. »

Une bien belle chose est le métier d'espion, quand on le fait pour son compte et au profit d'une passion. N'est-ce pas se donner les plaisirs du voleur en restant honnête homme ?

Honoré de Balzac, *Ferragus, chef des Dévorants*, 1833

Quoi qu'en dise la littérature, on n'espionne pas pour soi, pas plus que les services ne manipulent quelque individu que ce soit. Disposer d'un agent* au cœur des centres de décision adverses prend du temps et relève d'une démarche organisée. Les services doivent d'abord identifier les personnes susceptibles d'avoir accès à l'information recherchée, puis définir la méthode (coopération ou contrainte) qui pourrait les amener à la leur transmettre. La manipulation, ou traitement, d'une source* prend place entre deux types d'acteurs : celui qui recrute et celui qui renseigne. Il s'agit ni plus ni moins d'un recrutement par un chasseur de têtes. Seulement, ce dernier est dénommé officier traitant*, qu'il soit civil ou militaire, le terme recouvrant une fonction administrative, au même titre que l'officier ministériel ou de police judiciaire. Il s'agit donc d'un fonctionnaire en activité au sein d'un service de renseignement*. Son travail est de permettre l'accès à l'information, non de procéder à une recherche. Cible naturelle du contre-espionnage adverse, l'officier traitant effectue des tâches précises et limitées qui, s'il s'y prend bien, lui permettent de passer inaperçu. Outre le recrutement d'agent, il peut aussi se voir confier trois autres tâches participant au renseignement* d'origine humaine (ROHUM ou *Human Intelligence*, HUMINT*) : l'observation discrète, la liaison avec des services amis et l'établissement de contacts secrets. Les multiples facettes et

conditions d’exercice délicates de ce métier exigent un grand professionnalisme, qui ne s’acquiert que par un long apprentissage. Les services consacrent d’ailleurs des moyens importants à leur formation.

L’agent est l’acteur le plus exposé de la chaîne du renseignement. En cas d’échec, il ne bénéficie d’aucune protection diplomatique et aucun secours ne peut venir du service pour lequel il travaille, qui d’ailleurs cesse tout contact avec lui pour éviter d’être compromis. Son recrutement est une tâche longue et difficile. Ce sont généralement les analystes du service qui, par leur connaissance du dossier dont relève la demande de recrutement, définissent l’objectif à pénétrer et donc la ou les sources potentielles à recruter. L’officier traitant définit les conditions qui vont conduire à leur recrutement, après ciblage et enquête personnelle. Il les approche, les instruit, les dirige et, le cas échéant, les rémunère. Pour d’évidentes questions de sécurité, aucun officier traitant ne réalise seul la totalité de ces démarches. Elles sont le résultat d’un travail en équipe qui s’étale sur de longs mois. De même, les recrues ne sont pas toujours des traîtres à leur pays et les motivations qui les poussent à agir au profit d’autrui peuvent être nobles.

Ces motivations essentielles peuvent se résumer par les quatre leviers de la manipulation contenus dans le célèbre acronyme américain MICE* : *Money* (argent), *Ideology* (adhésion à une cause), *Compromission* (chantage, notamment sexuel), *Ego* (frustrations personnelles, besoin de reconnaissance).

L’utilisation des raisons personnelles (MIE) est la solution idéale pour recruter un agent. L’officier traitant n’a pas à convaincre son interlocuteur et utilise tout son talent pour donner l’impression que l’agent lui-même fait le premier pas. La seconde méthode (C) est moins employée. Elle révèle rapidement ses limites. En effet, pour établir une coopération durable, une relation de confiance doit s’instaurer entre l’officier traitant et son agent. Or la contrainte, même si elle donne des résultats immédiats, rend les agents

moins fiables, donc moins efficaces, pouvant attirer le contre-espionnage et craquer à tout moment.

Une fois l'agent recruté, l'officier traitant doit lui donner une formation aux techniques clandestines de recherche* (photo, enregistrement, effraction), de communication (Internet, codes, procédures de contact), de sécurité (contrefilature) et lui fournir le matériel adéquat. Il doit également le préparer à sa mission, lui « forgeant » au besoin une légende*, c'est-à-dire un prétexte crédible justifiant sa démarche, voire une nouvelle identité qui puisse difficilement être prise en défaut. Un agent, quel qu'il soit, doit toujours être rémunéré pour ses informations, sous une forme quelconque : salaire, indemnité, gratification ou cadeaux. Il ne peut y avoir d'agent bénévole. Non seulement, lui accorder une gratification crée une obligation entre les deux parties, mais elle offre aussi l'assurance à l'officier traitant que son agent ne cessera pas sa collaboration ou le dénoncera. Dans un cas comme dans l'autre, ce paiement signera la compromission volontaire de l'agent. En terme judiciaire, l'intelligence avec une partie adverse s'apparente à de la trahison.

Le renseignement britannique a mis au point une manipulation en deux temps. Ses officiers traitants recrutent des agents en raison de la fonction importante qu'ils occupent dans la société ou l'administration d'un pays cible : chef de la police locale, responsable d'entreprise, directeur d'un journal ou responsable syndical. Parfaitement placés pour procurer des renseignements ou agir comme agents d'influence, rémunérés mais non formés, ils sont les « têtes de réseau ». Appelés *Chief Agents*, ils deviennent des officiers traitants au service de la Grande-Bretagne et utilisent leur position administrative ou sociale pour faire effectuer par leurs services en toute légalité et gratuitement les tâches demandées par les Britanniques. Leurs subordonnés, comme leurs supérieurs d'ailleurs, ne soupçonnent pas leur double légitimité. Cette technique de recrutement présente plusieurs avantages : elle évite toute compromission du chef d'antenne du MI-6 – les

Britanniques n'ont jamais été pris la main dans le sac – et elle revient moins cher que s'il fallait payer tous les subordonnés utilisés par le *Chief Agent*. Le seul défaut de ce système est l'impossibilité de contrôler les sources et leur fiabilité, car seul le *Chief Agent* les connaît. Il y a donc un risque d'intoxication*. Mais cette forme de manipulation s'est révélée, à l'usage, bien plus performante que le recrutement direct.

Le Mossad (service de renseignement israélien) posséderait quelque trente-cinq mille agents dans le monde, classés en trois catégories : « noirs » (Arabes), « blancs » (non-Arabes) et « signaux » (parce qu'ils signalent les préparatifs de guerre adverses). Le service israélien exploite largement les capacités de coopération que lui procure la diaspora juive à travers le monde ; rien qu'à Londres, il disposerait de sept mille *sayanim* (coopérants potentiels). Cette structure de collecte unique fait la force du service. Il serait toutefois faux de déduire que tous les juifs du monde coopèrent avec le Mossad. Il est théoriquement interdit aux officiers traitants du Mossad de recruter des *sayanim* et de les faire opérer dans le pays où ils vivent. Cette interdiction a été renouvelée après l'arrestation de Jonathan Pollard ; cet analyste du *Naval Intelligence Command* américain avait « spontanément » offert son aide, début 1984, à un officier traitant israélien, mais avait rapidement été découvert par le FBI (novembre 1985). Cette affaire a amené le service israélien à démanteler son bureau des relations scientifiques, le *Ha-Lishka le-Kishrei Mada* (Lekem) en 1986.

Aux États-Unis, une pareille interdiction se révèle dommageable pour la sécurité du pays. Le rapport de l'inspecteur général de la CIA, consécutif aux attaques terroristes sur New York et Washington du 11 septembre 2001, a révélé les contraintes que rencontrait l'Agence pour recruter des agents. Suite à la révélation fin mars 1995, par le membre de la Chambre des représentants Robert G. Torricelli, de l'emploi comme agent d'un colonel guatémaltèque, Julio Roberto, impliqué dans le meurtre de ressortissants américains, le *House Intelligence Committee* avait imposé à l'Agence de

prendre, en juillet, une directive limitant la liberté de ses agents à recruter des informateurs* « sales » – des personnes impliquées dans des activités criminelles ou terroristes. Cette mesure l'ayant empêché de pénétrer Al-Qaïda, s'en remettant aux liaisons avec les services alliés (français, britanniques et allemands notamment), la même commission a annulé en mars 2002 ces dispositions.

Le renseignement sans contact

Le renseignement humain ne se limite pas uniquement à la recherche par agent. Les officiers traitants peuvent aussi mener des opérations de découverte/repérage d'un site ou d'un itinéraire, dans le but d'identifier sa nature, ses caractéristiques et son intérêt. Cette reconnaissance* prépare généralement une action (surveillance, intrusion, prise de contrôle, destruction). Les opérateurs chargés d'une reconnaissance se voient fixer un objectif et un délai précis. Ils doivent rapporter ou transmettre des informations de diverses natures : photos, plans, rapports d'observation des activités… Ils peuvent aussi déposer un capteur* technique (caméra, radar, etc.), qui recueillera des informations, ou une balise de guidage, qui permettra aux avions de combat de se repérer. Ce genre d'opération, risquée, est parfois indispensable si aucun agent n'a pu parvenir à obtenir l'information demandée ou lorsque les moyens techniques de recherche sont inopérants. Elle n'a pas pour but d'assurer la permanence de l'observation. Une mission de reconnaissance, généralement menée par des commandos militaires, comprend quatre phases (insertion, infiltration*, observation, exfiltration*). L'observation visuelle ou phonique de longue durée d'une cible, par des moyens humains ou techniques (filatures, écoutes, caméras, etc.) a pour but de tout savoir de l'activité d'un individu ou d'un objectif. Elle permet d'observer un agent avant son recrutement ou d'épier une cible soupçonnée de préparer une action. Ce type de mission nécessite des qualifications très poussées en matière de camouflage, de survie et d'endurance, puisqu'il leur faut souvent vivre plusieurs semaines en territoire hostile. Pendant la guerre des Malouines, qui opposa la Grande-Bretagne à l'Argentine d'avril à juin 1982, des commandos du *Special Air Service* ont été infiltrés sur le territoire argentin pendant toute la durée du conflit, à proximité des bases aériennes et des ports, pour surveiller l'activité ennemie et signaler à la flotte les décollages d'avions d'attaque. Ces hommes n'ont quitté le territoire argentin que sept semaines après la fin du conflit, Londres craignant une reprise des hostilités. Ils auraient alors pu transmettre des renseignements sur la préparation des Argentins, voire intervenir de manière préventive contre certains objectifs.

La manipulation apparaît ainsi dans toute sa complexité. Elle est différente de la croyance populaire, en tout cas moins romantique. Tous les services s'y livrent, mais seuls quelques individus, parce qu'ils disposent de l'information recherchée, ou peuvent y accéder, sont concernés. Là réside sa spécificité, alors que l'idée reçue laisse à penser que c'est un jeu. En fait, il s'agit d'une relation consentie – chaque individu a son prix –, construite et encadrée. Elle résulte d'un savant dosage entre la carotte – la rémunération – et le bâton – l'utilisation de données suffisamment compromettantes pour faire agir l'agent sans qu'il ne dénonce l'officier traitant. Elle n'est pas non plus sans failles. Entre 1982 et 1985, la Direction de la surveillance du territoire, le service français de contre-espionnage, a traité un agent Luc-Daniel Abouzeid (Vulcain), journaliste d'origine libanaise, qui s'est montré particulièrement difficile à gérer. Certes, il était compromis par les reçus qu'il signait en échange du prix de ses informations, mais il cherchait toujours à renverser la nature de la manipulation. En d'autres termes, il cherchait à prendre un ascendant sur ses officiers traitants français, mais aussi libyens. Avec ces derniers, l'affaire se solda par une incarcération dans une prison secrète, avant que la diplomatie française ne vienne le sortir de ce faux pas… et mettre un terme à son activité d'agent.

Le réseau ÉCHELON : station d'interception et satellite espion

« Les services secrets surveillent nos communications. »

Un système de renseignements qui intercepterait les communications sans garantir le respect du principe de proportionnalité serait incompatible avec la Convention relative aux droits de l'homme, (…) dans le même ordre d'idées, il y aurait violation de ladite Convention si les dispositions en vertu desquelles la surveillance des communications s'effectue sont dépourvues de base légale, si celle-ci n'est pas accessible à tous ou si elle est formulée de telle manière que la personne ne peut en appréhender les conséquences.

Gerhard Schmid, *Rapport sur l'existence d'un système d'interception mondial des communications privées et économiques (système d'interception ÉCHELON)* (2001/2008 (INI)), Commission temporaire sur le système d'interception ÉCHELON, Parlement européen, 11 juillet 2001

La révélation autour de l'existence d'une collaboration internationale dans l'échange de renseignements* d'origine électromagnétique (ROEM, ou *Signals Intelligence*, SIGINT*), à la fin du XXe siècle, concomitante de celles relatives à l'espionnage* commercial et financier de la part des États-Unis a conduit à une véritable psychose occidentale, et particulièrement dans l'Union européenne. Au-delà de la compréhension que les anciens alliés de la Guerre froide étaient avant tout des concurrents économiques, les populations en sont venues à croire que les services américains écoutaient les communications de tout un chacun. Une méconnaisance du

processus d'interception des communications dans un but de renseignement a fait éclater au grand jour une vaste entreprise de violation des droits de l'Homme les plus élémentaires. Comme souvent, la structuration du débat vient des États-Unis et devient par la médiation de la presse une question internationale. En 1998, un film hollywoodien à grand spectacle pose le problème dans ces termes : *Enemy of the State (Ennemi d'État)* de Tony Scott, montre comment la *National Security Agency* (NSA) viole les libertés individuelles en proposant, sous prétexte d'améliorer la protection de l'État, une nouvelle loi sur les télécommunications qui permettrait notamment l'utilisation de caméras de surveillance* et le recours aux écoutes téléphoniques.

Quelques mots-clés propres à affoler ÉCHELON

« From: fsb@fsb.ru
To: anne.rollins@af.pentagon.mil
Subj: SODI BEYOTER (TOP SECRET - Israel)

Érard Corbin de Mangoux, directeur général de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), a informé le Conseil national de sécurité irakien (Maktab al-Amn al-Qawmi), grâce à la station française d'ÉCHELON de Mutzig (Bas-Rhin), qu'un agent secret avait envoyé à la BRGE (Brigade de renseignement et de guerre électronique, Armée française) des codes stéganographiques hautement confidentiels du Hezbollah (Parti de Dieu) !

Demander à USASMDC (U.S. Army Space and Missile Defense Command, Dep.Ch. Staff/Intel & Security) de contacter les assassins de la mafia fasciste de Berlusconi *via* http://www.mi5.gov.uk/ pour Ref. TELINTNRO, GRU, SRIDRM, DST, SDF, CANUSEYESONLY, CANUKUS, AUSCANUKUS, C4I, C3I. »

Les interceptions électromagnétiques étant automatiques, il suffit de quelques mots-clés bien assemblés pour déclencher une écoute. Sinon, il y a fort peu de chance que les communications d'un individu normal soient écoutées !

Comme dans les cas du renseignement d'origine humaine, tout est question de mesure. Oui, toutes les conversations sont écoutées, mais elles

le sont par un ordinateur qui filtre les paroles à la recherche d'un ensemble de mots-clés au-delà desquels la conversation sera enregistrée et le numéro de téléphone surveillé. Si, à l'appel suivant, les mots-clés sont à nouveau repérés, une écoute humaine sera nécessaire, ce qui arrive assez rarement. De fait, ne sont réellement entendues que celles qui correspondent aux besoins de renseignement des États. Si violation des libertés individuelles il y a – encore que l'on se situe dans le cadre de la sécurité nationale –, elle est plus limitée que les informations données volontairement par chacun sur les réseaux sociaux. Aussi, la manipulation n'est-elle peut-être pas là où la société civile est amenée à regarder ! Le régime légal des interceptions est encadré par un législateur et un juge dans chaque pays, ce qui engendre d'évidentes disparités. Les États-Unis y recourent plus facilement, depuis longtemps d'ailleurs, que les pays européens. Les statistiques sont difficiles à trouver, mais il est possible d'estimer que le niveau d'interception se situe annuellement entre 10 et 19 %, la variation s'expliquant par l'origine européenne ou américaine des services qui commanditent ces écoutes. C'est dire qu'en termes de renseignement électromagnétique, il est évident que l'opinion publique surestime largement la menace contre les libertés individuelles, quand bien même les interceptions justifiées par un motif de sécurité nationale sont couvertes par le secret. D'un autre côté, au même titre qu'un État se doit de connaître la nature des vols aériens transitant au-dessus de son territoire, on peut comprendre que les moyens techniques utilisés pour intercepter les communications internationales émises par des stations terrestres ou satellites et transitant *via* des ondes hertziennes, ou électromagnétiques, intéressant les services de renseignement*, puissent aussi recueillir un bruit fait de communications privées sans intérêt et, comme telles, ignorées. Le renseignement électromagnétique s'intéresse aussi aux communications acheminées par câbles terrestres ou sous-marins (communications dites filaires) ou par fibres optiques. Les spécialistes distinguent généralement deux types d'interceptions : le COMINT*

(Communications Intelligence), qui intercepte toute communication (écoute, fax, données informatiques…) et en exploite leur contenu, en clair ou après décryptage ; l'ELINT* *(Electronic Intelligence)* qui ne s'intéresse qu'à l'analyse du signal lui-même, comme les rayonnements produits par un radar ou le tir d'un missile.

Tous les grands États modernes (États-Unis, Grande-Bretagne, Nouvelle-Zélande, Australie, Canada, Allemagne, France, Russie, Chine…) possèdent des organes chargés de ces interceptions et de ces décryptages, mais aussi de la protection des transmissions et systèmes informatiques nationaux, intégrés ou non au service de renseignement extérieur. Plus rares sont ceux qui disposent d'une couverture mondiale (États-Unis, Grande-Bretagne, Russie, Chine). Mais aucune n'atteint la dimension de celle dont disposent les États-Unis. Créée en 1952, la NSA est capable d'intercepter tous les types de communication (radioélectriques, filaires, fibres optiques) et développe des techniques de piégeage des logiciels informatiques afin d'accéder aux ordinateurs du monde entier. Comme dans toutes les communautés du renseignement, elle est l'agence la plus secrète et compte le plus grand nombre d'employés (analystes, mais aussi linguistes, mathématiciens, informaticiens et électroniciens) du renseignement américain. C'est aussi le premier service de renseignement au monde, car elle dispose à la fois des budgets les plus importants, des personnels les plus nombreux et du centre de calcul informatique le plus puissant.

Les racines du scandale international autour des révélations du réseau ÉCHELON – système d'interception des satellites commerciaux mis en place par les États-Unis pendant la Guerre froide et réorienté vers le renseignement économique avant le 11 Septembre – tient au fait que les interceptions sont au cœur de la compétition économique, dont la vigueur ne s'est pas estompée depuis qu'elles sont utilisées dans la lutte contre le terrorisme islamique. Mais les récriminations de l'Union européenne et de l'opinion publique se sont atténuées depuis le 11 septembre 2001. Cette

fois, leur utilité semble comprise tant elles s'avèrent être des outils efficaces. Pourtant, elles utilisent toujours les mêmes ressorts (surveillance d'Internet, des transferts de fonds, des communications…). Leur efficacité réside justement dans le fait que les terroristes ignorent qu'ils sont écoutés, et c'est cela la seule différence entre les deux époques. Or, tout le battage médiatique autour d'ÉCHELON les a amenés à modifier leurs modes de communication, à transmettre de fausses informations, à se protéger (cryptage). Les interceptions perdent alors tout leur intérêt ! De ce point de vue, la mouvance d'Al-Qaïda est un adversaire à la mesure de la NSA. En 1998, la divulgation par le *New York Times* que le téléphone satellitaire d'Oussama Ben Laden était écouté avait conduit la mouvance fondamentaliste à délaisser ce moyen de communication et à recourir à des messagers humains, contre lesquels les interceptions sont inutiles.

La guerre contre le terrorisme offre ainsi à l'agence américaine, mais aussi à tous les organismes d'interception du monde l'occasion de faire preuve de leurs compétences dans ce qui est à l'origine du SIGINT, mais dont l'utilité ne se vérifie qu'en temps de guerre, la cryptanalyse ; en temps de paix, l'utilisation de communications cryptées est autorisé, dans la mesure où les clés de chiffrement ont été remises aux autorités nationales. Art de percer les codes secrets adverses apparu avec l'écriture (le plus ancien chiffrement date du XVIe siècle avant Jésus-Christ), la cryptanalyse vise à rendre intelligible, par le raisonnement et le calcul, un message dont ni le procédé ni le code de chiffrement ne sont connus. Le chiffrement consiste à changer l'ordre des lettres ou à substituer une lettre à une autre, à un chiffre ou un symbole. Le procédé repose ensuite sur le découpage du message en groupes de lettres ou de chiffres n'ayant aucune signification. Le déchiffrement fait appel à des méthodes intuitives et analytiques ; il nécessite une connaissance approfondie des mathématiques, une grande perspicacité, de l'imagination, une mémoire infaillible et une ténacité exceptionnelle. En temps de paix, les chiffres adverses sont généralement

plus difficiles à percer, du fait du nombre de messages chiffrés plutôt modeste. En temps de guerre, la quantité des messages chiffrés augmente, ce qui facilite l'emploi des méthodes statistiques, permet de déduire certains mots ou groupes de mots redondants dans les messages et rend possible certaines erreurs de chiffrement révélatrices, liées au manque de pratique des chiffreurs ou au surmenage.

Le chiffre de Jules César

Dans sa *Vies des douze Césars*, Suétone disait que Jules César « employait, pour les choses tout à fait secrètes, une espèce de chiffre qui en rendait le sens inintelligible (les lettres étant disposées de manière à ne pouvoir jamais former un mot), et qui consistait, je le dis pour ceux qui voudront les déchiffrer, à changer le rang des lettres dans l'alphabet, en écrivant la quatrième pour la première, c'est-à-dire le d pour le a, et ainsi de suite ». Suétone livre ainsi la clé du chiffre de Jules César, comme celui-ci l'avait transmise à son destinataire pour qu'il puisse déchiffrer son message. Méthode de chiffrement très simple (substitution mono-alphabétique), elle n'offre que 25 possibilités dans l'alphabet latin.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	A	B	C

Ainsi, le texte « Ave Caesar morituri te salutant » devient DYHFD HVDUP RULWX ULWHV DOXWD QW.

Pour casser ce code, le cryptanalyste recherchera la méthode de chiffrement la plus adéquate en étudiant la fréquence d'apparition des lettres (analyse fréquentielle) ou en essayant des mots probables. Ensuite, il testera, une à une, toutes les clés possibles (attaque par force brute).

Chiffreurs et décrypteurs se livrent une lutte perpétuelle. Lorsque l'on apprend qu'un code a été percé par l'adversaire, il faut en changer. C'est pourquoi il est essentiel pour celui qui a réussi à décrypter les messages adverses de conserver ce succès secret, afin que l'ennemi continue à utiliser

son code, en le croyant toujours invulnérable. La moindre indiscrétion entraîne évidemment la mise en service de nouveaux procédés encore plus sécurisés, qui font perdre aux décrypteurs le bénéfice de leur succès. Les décryptages modernes sont tous assistés par de puissants moyens informatiques. Ils sont aussi brouillés par l'emploi de la stéganographie, dont la finalité est de dissimuler la présence d'un message, qu'il soit chiffré ou non. Ce procédé, également vieux comme le monde, connaît une nouvelle actualité grâce aux outils informatiques : photos anodines de vacances ou de famille postées sur un site Internet, messages sans intérêt déposés sur un banal forum de discussion, peuvent servir à camoufler des textes à destination des réseaux criminels ou terroristes, comme les messages de Radio Londres informaient, pendant la Seconde Guerre mondiale, les résistants de l'Europe entière. Il est classique de combiner les procédés de stéganographie et de cryptographie pour compliquer davantage la tâche de l'adversaire.

La France, acteur des interceptions internationales

La France est un des acteurs majeurs des interceptions. Seulement, ses moyens ne sont pas mutualisés au sein d'une agence indépendante comme la NSA américaine ou le GSHQ britannique. Ils le sont au moyen du Groupement interministériel de contrôle, dirigé par la direction technique de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et autorisé par la justice. Parfois, ainsi qu'a pu le montrer l'affaire des écoutes élyséennes (1983-1986), il y a pu avoir des dérives générées par la volonté politique ; dans ce cas, la cellule antiterroriste installée à la présidence de la République a obéi à une injonction de François Mitterrand de protéger divers éléments de sa vie personnelle, notamment l'existence de sa fille naturelle, et mis sur écoute sept personnes supplémentaires, parmi cent quarante-trois réellement concernées par les affaires de terrorisme. Le cadre légal des écoutes a été précisé en 1991 et sa gestion confiée à la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité ; ses procédures d'autorisation ont été simplifiées en 2006 pour les faits de terrorisme. D'une façon plus générale, le service de renseignement* extérieur dispose de plusieurs stations d'écoute des communications étrangères basées en métropole, en outremer et dans certains pays étrangers, auxquelles s'ajoutent deux mini-satellites d'écoute, des moyens mobiles, maritimes et aériens pouvant être déployés à proximité

des zones de crise afin d'en capter les émissions. La quasi-totalité du globe est ainsi couverte. Grâce à ces moyens, la DGSE est en mesure d'intercepter les communications émises par n'importe quelle station terrestre ou satellite de télécommunication. À ce dispositif auquel peuvent avoir accès les autres membres de la communauté française du renseignement* (services de l'Intérieur, de la Défense et des Douanes), la Direction du renseignement militaire ajoute ses propres moyens de renseignement électromagnétique. Elle contrôle une dizaine de stations d'écoute à travers le monde et les trois armées disposent de moyens spécialisés (régiments, navires, aéronefs) qui participent à la recherche*.

Vue aérienne « renseignée » des missiles soviétiques de Sagua la Grande (Cuba), 17 octobre 1962 [US Air Force Photo]

« À l’ère du numérique, tout le monde peut espionner tout le monde. »

L’espion japonais avec son carnet de notes et son appareil photo visitant des usines étrangères pour tenter de voler des techniques et inventions qu’il développera dans ses ateliers pour inonder le monde est une image qui persiste.

Alfred Smoular, *Sont-ils des humains à part entière ? L’intoxication anti-japonaise*, 1992

Il est vrai que la révolution technologique à laquelle on assiste depuis une quinzaine d’années a conduit à une croissance du rôle du renseignement* par l’image. Notre société actuelle se caractérise par une sensibilité nouvelle aux arguments visuels plutôt qu’à une transcription d’écoute ou un rapport d’agent*. Il suffit de constater, pour la société civile, la fascination pour l’information à la télévision, plutôt que dans la presse et, sur Internet, pour les plates-formes sociales comme Dailymotion et YouTube, mais aussi pour les ressources cartographiques qui permettent pour tout utilisateur de survoler la Terre et de zoomer sur un lieu de son choix. Notre société consomme de l’image et la technique lui permet d’en produire, *via* des téléphones portables équipés de micro-caméras. Après avoir été des moyens d’espionnage* en entreprise, aussi bien qu’entre voisins, *via* les caméras de vidéosurveillance, ils deviennent même les instruments des révolutions, comme on a pu le voir lors des événements qui ont secoué le monde arabe en 2011. Toutes ces nouvelles sources d’images circulant sur Internet ou sur des réseaux intranet de villes entrent évidemment dans les préoccupations des services de renseignement*, comme le soulignent à l’envie les séries

hollywoodiennes, aussi bien policières que celles scénarisant le contre-espionnage. Ces images rejoignent en fait celles fournies depuis deux siècles et demi par les aéronefs, les satellites, les ballons-sondes ou les radars. Encore, ne faut-il pas se méprendre sur cet engouement pour l'image, même si, effet CNN aidant, les informations délivrées par les chaînes d'information en continu semblent mieux parler aux décideurs.

Pourtant, les atouts du renseignement d'origine image (ROIM, ou *Imagery Intelligence*, IMINT*) sont nombreux. Cette technique ne nécessite pas vraiment de traduction et éclaire toujours très utilement les informations obtenues par les autres moyens de recueil. Évidemment, une photo prise par un satellite recèlera toujours plus de données que le plus fouillé des rapports d'agent ou la plus précise des interceptions. Il aura suffi de l'invention de la lunette de longue vue et d'une constatation militaire de son intérêt pour comprendre qu'en s'éloignant et en s'élevant d'une situation, on gagnait en intelligence. Prendre du recul est aussi un axiome du renseignement. Si les premières observations dans le ciel datent des batailles de Maubeuge et de Fleurus, en juin 1794, l'emploi de ballons captifs (la première montgolfière a volé onze ans plus tôt) donnant même, lors de ce dernier engagement, la victoire aux troupes françaises, le renseignement aérien d'origine image ne voit véritablement le jour qu'au cours de la Première Guerre mondiale, avec l'utilisation combinée de l'aviation et de la photographie. Sans cesse perfectionné par la suite, il s'affirme clairement comme une donnée stratégique d'importance, sous l'impulsion de l'armée américaine, durant la Guerre froide. L'avantage technologique est moins du côté de l'optique que de la capacité de l'avionique de gagner des altitudes sans cesse plus élevées et des vitesses plus rapides. En novembre 1950, les États-Unis développèrent un programme important de reconnaissance* aérienne : le Lockheed U-2, un avion capable d'effectuer des photographies à très haute altitude (24 000 m), au-delà de la portée d'interception des chasseurs soviétiques. À

partir de 1956, ses vols secrets, qui relevaient de la CIA et non de l'US Air Force, sont à l'origine d'une crise majeure et du principal succès de la Guerre froide. L'appareil connaît une célébrité internationale le 1er mai 1960 lorsqu'un U-2 est abattu au-dessus de l'Union soviétique ; son pilote, Francis Gary Powers, est condamné à dix ans de prison, avant d'être échangé comme un vulgaire espion*, le 10 février 1962. Prises au-dessus de Cuba, où les réseaux d'agents américains avaient été démantelés début 1961, les photos d'un autre U-2 ont mis en évidence l'installation de missiles offensifs de fabrication soviétique, déclenchant la crise de Cuba. L'usage d'unités de reconnaissance aérienne, destinées à renseigner les États-majors sur les théâtres d'opération où des forces pouvaient être engagées, se généralise dans les armées de l'air de l'OTAN et de l'Union soviétique.

Dans le même temps, un effort est porté sur la précision des optiques, permettant de monter plus haut, à mesure que la conquête spatiale connaissait ses succès. La reconnaissance aérienne laisse progressivement la place à l'emploi de satellites (1960), puis de drones (aéronef commandé à distance, 1970). Seuls quelques pays, comme la France, décident de conserver des appareils spécifiquement dédiés à cette mission.

Il est vrai que la France ne se dote d'un satellite d'observation militaire qu'au lendemain de la guerre du Golfe (janvier-février 1991) ! Jusque-là, la DGSE et l'État-major des armées utilisaient les ressources du satellite civil SPOT, dont les résolutions d'observation étaient suffisantes pour guider les aéronefs mais bien approximatives pour des besoins de renseignement. En 1994, Hélios est le premier satellite militaire jamais lancé. Cela dit, si un satellite optique est un moyen de reconnaissance remarquable, ses capacités d'observation peuvent être altérées dans certaines conditions météorologiques (nébulosité). De plus, si un objectif ponctuel ne se situe pas sur sa trajectoire, la reprogrammation de son vol sera plus longue que l'envoi d'un avion de reconnaissance. De même, le déploiement d'une unité

de drones, avec ses engins et ses personnels au sol, prend plus de temps que le déclenchement d'une reconnaissance aérienne. L'avantage d'un avion dédié au renseignement aérien réside enfin dans « l'œil du pilote », seul capable de repérer un site ou un mouvement suspect et de modifier sa mission pour le photographier ou d'éviter un nuage pour être sûr que la photo sera réussie. En revanche, il ne peut demeurer qu'un très court instant au-dessus d'un objectif et le personnel d'exploitation doit attendre que l'avion rentre à sa base afin de développer et d'analyser les prises de vue. Ces facteurs démontrent tout l'intérêt des aéronefs spécialisés en complément des satellites et des drones. La France a fait le choix de conserver ces deux moyens d'observation, alors que les armées occidentales, suivant les mutations opérées aux États-Unis, ont choisi de passer au tout satellite.

L'imagerie numérique, utile pour la sécurité des citoyens, est donc d'un intérêt limité pour les besoins d'un service de renseignement. Des trois moyens de recueil d'information, le renseignement d'origine image (*Imagery Intelligence*, IMINT) est le moins utile pour établir une prévision. On a l'habitude de dire, dans les milieux spécialisés, que la recherche humaine permet de savoir ce qui va advenir, les interceptions ce qui se dit et l'imagerie… ce qui vient de se passer ! Certes, il est aujourd'hui donné techniquement à tout le monde de s'offrir les frissons d'un agent de renseignement l'espace d'un instant. Mais pour quelle utilité sinon se livrer au goût du voyeurisme ? Un penchant loin des préoccupations des services…

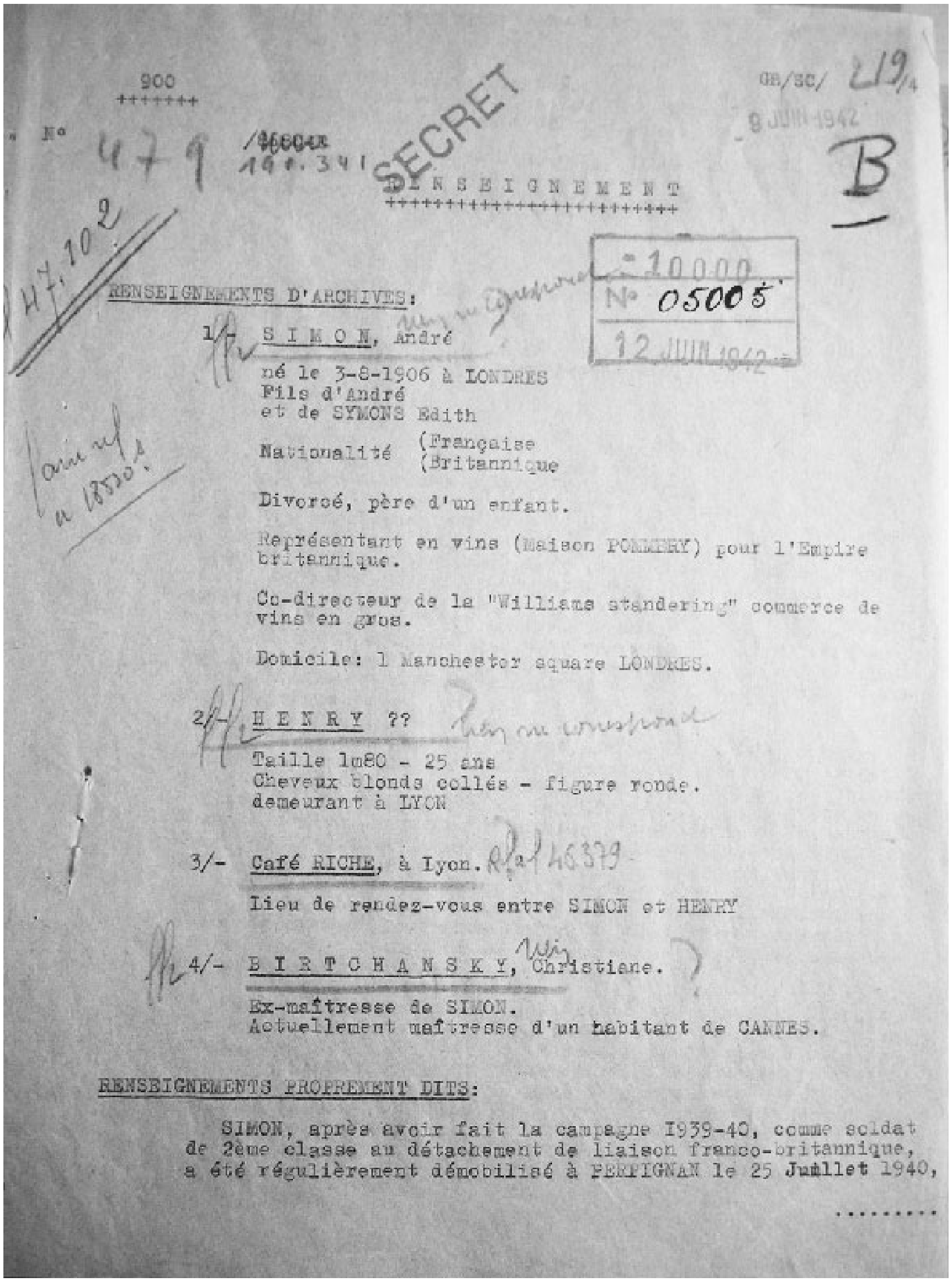

900
+++++++

N° 479 /1.1.341 SECRET GB/SC/ 219/4

9 JUIN 1942

B

RENSEIGNEMENT
++++++++++++++++++++++++

N° 05005
12 JUIN 1942

RENSEIGNEMENTS D'ARCHIVES:

1/- S I M O N, André

né le 3-8-1906 à LONDRES
Fils d'André
et de SYMONS Edith

Nationalité (Française
(Britannique

Divorcé, père d'un enfant.

Représentant en vins (Maison POMMERY) pour l'Empire britannique.

Co-directeur de la "Williams standering" commerce de vins en gros.

Domicile: 1 Manchester square LONDRES.

2/- H E N R Y ??

Taille 1m80 - 25 ans
Cheveux blonds collés - figure ronde.
demeurant à LYON

3/- Café RICHE, à Lyon.

Lieu de rendez-vous entre SIMON et HENRY

4/- B I R T C H A N S K Y, Christiane.

Ex-maîtresse de SIMON.
Actuellement maîtresse d'un habitant de CANNES.

RENSEIGNEMENTS PROPREMENT DITS:

SIMON, après avoir fait la campagne 1939-40, comme soldat de 2ème classe au détachement de liaison franco-britannique, a été régulièrement démobilisé à PERPIGNAN le 25 Juillet 1940,

....

Un préalable à la recherche : le criblage des archives [Service historique de la Défense, Département de l'Armée de Terre, 7 N2 2645]

« On est tous fichés ! »

Les fichiers de renseignement forment le cœur d'une agence de sécurité. Les données « solides », informations purement factuelles, ne suffisent pas pour une agence de sécurité ou pour toute organisation de police axée sur la sécurité. Il leur faut réunir des renseignements spéculatifs afin de déterminer quelles sont les personnes qui menacent, risquent ou sont susceptibles de menacer la sécurité nationale. Ces informations sont obtenues de diverses manières.

Conseil de l'Europe, *Forces armées et services de sécurité : quel contrôle démocratique ?*, 2009

Un service de renseignement* se distingue moins par la puissance de ses organes internes – essentiellement recherche*, qui s'occupe de la politique extérieure, contre-espionnage, qui a en charge le suivi des services adverses, et relations extérieures, qui gère la liaison avec les services étrangers homologues – que par ses archives. Cette mémoire est la meilleure garantie pour éviter une infiltration*, lors d'un processus de recrutement, pour préparer une mission de recherche ou pour nourrir une simple fiche de renseignement* ou un rapport d'analyse. À chaque niveau de l'activité de renseignement, le passage par un fichier, première étape pour l'accès à des dossiers documentaires – thématiques, géographiques ou individuels –, est nécessaire. À la différence d'une bibliothèque classique, il faut être habilité pour le compulser, c'est-à-dire avoir non seulement le « besoin d'en connaître », mais aussi détenir l'accréditation pour le niveau (confidentiel, secret, très secret) de classification des informations. Pour le

reste, le travail est similaire à celui d'un historien. Seul l'argot des services semble donner une indication de son caractère systématique et, parfois, rébarbatif. On parle de « criblage », c'est-à-dire qu'on examine de près les données qui apparaissent utiles, on les trie et on élimine celles qui n'entrent pas dans le cadre de la recherche. À chaque question, à quelque niveau du traitement de la demande du décideur, correspond un passage au crible des fiches des archives générales. Véritables mémoires du service, elles ne renvoient pas immédiatement aux dossiers, mais indiquent tous les organismes internes qui en disposent. Après réquisition aux archives centrales, les dossiers sont collationnés et remis au demandeur.

Comme dans n'importe quelle administration, ces fiches sont aujourd'hui tenues à jour par des documentalistes diplômés. Auparavant, il s'agissait de fonctionnaires en retraite. Cette médiation permet la mise à jour des données, qui sont révisées tous les six mois. Avant la Première Guerre mondiale, les fichiers étaient composés de feuillets mobiles, individuels et détachables, placés dans des classeurs. La particularité du travail de renseignement a rendu nécessaire d'assurer une médiation collective pour accéder au stock d'informations devenu trop étendu. Les documents ont alors été classés, de nouveaux outils et méthodes de classement pour la recherche ont fait leur apparition. Les fiches se sont généralisées au cours des années 1920, ouvrant au monde de la donnée, c'est-à-dire une forme de texte se référant à un contexte, situé dans le temps et dans l'espace. Soixante ans plus tard, l'informatisation des services constituait un aboutissement du processus cognitif en cours depuis un siècle. Aujourd'hui, comme partout dans la société, les machines à écrire ont disparu et laissé la place aux ordinateurs.

La presse française s'est régulièrement fait l'écho d'une fiche particulière, celle des Renseignements généraux. Périodiquement, l'une d'entre elles apparaissait, à l'occasion d'une campagne électorale, montrant qu'un homme politique en vue avait des mœurs particulières, quand il ne

s’agissait pas d’accointances singulières dans sa jeunesse, ou parce qu’un journaliste avait obtenu sa fiche. En règle générale, ces publications étaient destinées à discréditer un individu ou à jeter l’opprobre sur les pratiques d’un service que l’on faisait remonter aux pratiques inquisitoriales de Fouché, ministre de la Police de Napoléon, qui passait pour être bien informé, alors que les Renseignements généraux n’ont été effectivement créés qu’en 1937 ! Cette fameuse fiche prend l’apparence d’un dossier papier, depuis informatisé, comprenant les identifiants de la personne (nom, prénom, âge, photo, caractéristiques physiques), ainsi que des caractéristiques morales, le passé réel ou supposé, le présent, les habitudes, les données familiales. Tout citoyen assumant des responsabilités importantes, qu’elles soient professionnelles, syndicales, politiques ou associatives, dispose en théorie de sa fiche.

Ce genre de fiche existe dans tous les services de renseignement et de sécurité du monde entier. Mais le mouvement de fichage les dépasse largement. Toutes les administrations d’un État disposent de fichiers. En vertu de l’article 76 de la loi sur l’accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le ministère de la Santé du Québec fait ainsi état de vingt-trois fichiers principaux différents et trois sous-fichiers. Les conditions de développement simultané de la bureaucratie et de la curiosité d’État, à la fin du XIXe siècle, ont permis cette prolifération de tels instruments. Ils visaient à la surveillance des « classes dangereuses », comme les ouvriers soumis au livret ou les étrangers qui devaient disposer d’un passeport, quand ils n’étaient pas aussi fichés en raison de leurs idées révolutionnaires, comme dans le cas du fameux « Carnet B » (1886-1947). Puis les citoyens ont souvent été mis en fiche, pour des besoins d’identification (cartes d’identité, livrets militaires), fiscaux, sociaux ou simplement statistiques. Pour des raisons de sécurité publique aussi ! La police parisienne reconnaissait disposer en 1968 de près de quatre cents fichiers manuels, contenant plus de cent trente millions de

fiches individuelles. Il s'agissait de fichiers de travail, un outil permettant de faire avancer les enquêtes. L'adoption d'une loi sur l'informatique, les fichiers et les libertés du 6 janvier 1978 (en France) et l'informatisation des services n'ont pas réduit la prolifération des fichiers « sauvages », bien au contraire. L'urgence dans laquelle œuvrent les services les amène souvent à oublier de déclarer ces listes qu'ils nourrissent au point d'en faire des fiches contenant, rapidement, des données personnelles illégales… mais pourtant bien utiles pour déjouer les menaces à la sécurité nationale. Fort heureusement, elles sont couvertes par le secret défense.

Ce phénomène n'a pas attendu l'invention du feuillet mobile, de la fiche, ou même des services de renseignement. Dès 1539, l'Église a commencé à tenir des registres de baptême, puis de mariage et, logiquement, de décès. Ils font aujourd'hui le bonheur des généalogistes. Le problème n'est pas tant cette mise en fichier, mais la manière dont les administrations les gèrent et dont les autorités les contrôlent. Avec l'arrivée de l'informatique, les progrès scientifiques et technologiques ont évidemment changé la donne, rendant possible un double traçage. Traçage dans l'espace : biométrie, géolocalisation, vidéosurveillance, réquisition sur les cartes bancaires, sur les téléphones portables, les cartes de transports publics, les puces RFID… Et traçage dans le temps, *via* les empreintes que l'on laisse sur Internet avec les réseaux sociaux, les moteurs de recherche. Cette accumulation de fichiers symbolise une société qui devient de plus en plus sécuritaire, mais aussi une société qui est de plus en plus soumise au diktat de la consommation. La menace contre la démocratie est désormais double. Et les services n'y sont pas pour grand-chose ! Aujourd'hui, le plus grand fichier est totalement ouvert. Ce ne sont plus les services secrets*, ni même les policiers qui le remplissent, mais les usagers qui surfent consciemment sur les réseaux sociaux.

Les nouvelles menaces

La fin de la Guerre froide correspond à une mutation géopolitique majeure, mais, en termes de menaces, elle ne fait que leur ôter la légitimation idéologique qu'elles avaient depuis un demi-siècle. Désormais, elles apparaissent dans leur cruelle crudité ! Ainsi, le terrorisme est depuis le milieu du XIXe siècle une menace générant une coopération internationale d'échange du renseignement. Sa nature a évolué en fonction de la mutation des relations internationales et des revendications étatiques ou nihilistes, expliquant par là même les intensités relatives selon les époques. Réapparu en 2001 sous une forme fondamentaliste d'apparence médiatique inédite, le terrorisme était déjà pris en compte par les différents services de renseignement du monde occidental, principal victime de cette menace depuis sa résurgence en 1969. L'entrée du monde dans une ère d'hypercommunication induit également une mutation de l'espionnage économique, dont les premières formes étaient aussi vieilles que le monde. D'une manière plus générale, les services travaillent sur trois types de nouvelles menaces : prolifération, blanchiment, armes de destruction massive. L'explosion de l'espace soviétique a libéré les tendances à la prolifération des armes nucléaires par la quantité d'armements et de matière fissile abandonnée faute de moyens financiers et de lignes hiérarchiques claires. Les mafias de l'ex-Union soviétique ont rejoint dans une mondialisation de l'économie leurs consœurs œuvrant dans divers trafics (drogue…) depuis un demi-siècle. Toutes se trouvaient face à un défi incommensurable : la réussite de leurs trafics interlopes les mettait en demeure de blanchir l'argent généré par ces trafics. Autrement dit, elles devaient ré-ingurgiter dans le circuit économique classique des fonds issus de leurs commerces illégaux. Le scandale médiatique de la *Bank of Credit and Commerce International* (BCCI) en 1990 est la démonstration de cette circulation monétaire clandestine et de cette facilité à la rendre légale. La troisième menace découle des deux premières, se matérialisant dans les armes de destruction massive. Brandie par les États-Unis contre l'Irak en 2003, elle est aussi prisée par les terroristes, bien que le maniement de ces armes nucléaires, bactériologiques, chimiques ou radiologiques se révèle dangereux même pour celui qui l'utilise. L'action des services de renseignement les en dissuade également.

« Il suffit de recueillir du renseignement pour l’utiliser. »

Il est en effet suffisant, dans la majeure partie du temps de gérer l’acquisition – l’analyse – du renseignement ouvert. La matière est abondante et un traitement approprié permet à l’entreprise d’être parfaitement informée et de pouvoir prendre ses décisions en toute connaissance de cause.

Dominique Fonvielle, « L’essor des pratiques de renseignement économique », *in* Bertrand Warusfel (dir.), *Le Renseignement français contemporain. Aspects politiques et juridiques*, 2003

Le cinéma d’espionnage* de la Guerre froide, qu’il traite de cette époque ou de la Seconde Guerre mondiale, offre une alternative au western plutôt qu’il ne présente le renseignement*. On y montre toujours le travail de recherche* par agent* réalisé par des super espions* forcément polyglottes, experts en sports de combat aussi bien qu’en recueil de données les plus diverses, inévitablement à chaque fois sauveurs du monde. S’ils n’étaient pas mis en scène au cinéma, on pourrait dire que cela n’est que du roman. Toujours est-il que cette mise en scène donne une représentation fausse du renseignement, que l’on retrouve dans la difficulté à faire comprendre, en France notamment, les finalités de l’« intelligence économique ». L’extrême volonté des différents intervenants de s’émanciper de l’image poisseuse que le cinéma, la littérature et les médias ont façonné du renseignement – que tout le monde entend comme espionnage – fait systématiquement minorer l’étape la plus importante du cycle éponyme, à savoir l’exploitation et l’analyse.

L’exploitation est une phase qui relève de la responsabilité de l’organisme chargé de la recherche. Elle est le résultat d’une démarche en deux temps. D’abord vient l’évaluation, qui consiste à opérer une critique externe des caractères matériels des données brutes recueillies (sincérité : origine, méthode d’acquisition ; exactitude : fiabilité). Ensuite, l’organisme de recherche met en forme ces données brutes pour les rendre intelligibles aux analystes qui produisent le renseignement final. À travers cette étape, le service de recherche n’assure son destinataire que de la fiabilité des informations transmises. En aucun cas il ne produit une analyse. Non seulement sa recherche s’est concentrée sur des faits, mais elle ne faisait que répondre à une question de l’organisme d’orientation*, qui n’est qu’une partie de la demande originelle du décideur. La recherche produit de l’information et non du renseignement parce que ses données, même validées, ne sont que les éléments partiels d’une réponse à construire.

Celle-ci résulte de l’analyse, qui fait apparaître le renseignement. Il prend alors la forme d’une information améliorée, intelligible et utilisable par le client final. Sa production est le résultat d’une critique interne des données brutes. Elles sont confrontées aux différentes informations à disposition du service d’analyse, qui ne proviennent pas seulement de l’organisme de recherche mais de fournisseurs externes (messages diplomatiques, ressources académiques, presse, experts). Elles sont ensuite mises en perspective en fonction de la demande initiale. La démarche de l’analyse consiste donc, à partir d’informations validées provenant de sources* variées, secrètes ou non, à procéder à des corrélations, des croisements, des interprétations, des comparaisons… afin de donner du sens à l’information et d’en tirer des conclusions dans la perspective de la question posée. Un universitaire ou un journaliste ne s’y prendrait pas autrement. Voilà pourquoi cette étape n’est pas réalisée au niveau de la recherche, qui ne mobilise que des spécialistes de l’accès aux informations secrètes, et non des experts d’un sujet donné.

Il est important de comprendre combien le renseignement est avant tout le produit d'une combinaison de connaissances spécialisées préalables et d'informations nouvelles, obtenues, suite à leur demande fractionnée, dans le cadre d'une démarche structurée de réponse à une question précise découlant d'une préoccupation opérationnelle. Autrement dit, il ne s'agit que de la mise en relation d'un savoir, d'informations spécifiques et de la stratégie du client final. Elle intervient au terme de deux étapes successives : l'interprétation interne et la synthèse. L'interprétation est la phase par laquelle les informations recueillies sont soumises à un questionnement légitime, similaire à celui des historiens universitaires mais qui se différencie de la futilité des questions posées par les médias. Elle consiste à extraire des données les éléments les plus significatifs à partir desquels une analyse pourra faire émerger une vue d'ensemble. Cette étape suppose une maîtrise poussée d'un domaine de compétence (géographique, thématique et souvent linguistique) et la possession d'une tournure d'esprit spécifique autant qu'essentielle. Surtout, produire une synthèse n'est possible qu'en possession de toutes les informations, ouvertes* ou non, qui permettent de replacer les faits dans leur contexte.

Typologie des informations acquises par les différents capteurs*

Dimension	Capteurs	Informations brutes	Informations physiques	Informations de volonté
Électromagnétique	ROEM*			
Optique	ROIM* ROHUM*			
Humaine	ROHUM			

La réponse au questionnement analytique du renseignement, fondé sur des hypothèses préalables, n'est possible qu'à condition de disposer de tous les capteurs disponibles. Chacun a sa particularité et offre ses éléments de réponse. Il en découle une possibilité de réinterroger les données avec d'autres questions. Mais il existe une solidarité indéniable entre la question, les informations recueillies et la procédure de traitement expliquant que le renouvellement du questionnaire entraîne un renouvellement du répertoire documentaire. Autrement dit, il ne peut y avoir de lacune du renseignement. Il ne faut pas voir uniquement le 11 Septembre sous l'aspect des problèmes systémiques de la communauté américaine du renseignement ou de management au sein de la CIA, mais également intégrer le questionnement resté sans réponse de la part de ces agences à un ensemble de questions sous-documentées. Le principe du fonctionnement communautaire suppose que le service de recherche livre des informations aux ministères ou aux administrations qui les ont réclamées, comme c'est le cas en Grande-Bretagne. Cela n'empêche aucunement que les services produisent aussi de l'analyse, comme le font la DGSE ou la CIA ; elle relève alors, en interne, d'un département spécialisé, différent de celui de la recherche.

La révolution des technologies de l'information, depuis une vingtaine d'années, apporte une mutation dans le travail d'analyse. Les ressources accessibles directement par Internet, alors qu'elles ne pouvaient l'être auparavant que par des longues opérations de recherche, le sont désormais de manière ultra rapide. Appelées « sources ouvertes », ces sources d'informations sont accessibles à tous, gratuitement ou non. Elles regroupent les informations fournies par les médias (presse, radio, télévision), Internet, les bases de données payantes, les publications (livres, rapports, études, thèses, etc.), les colloques et les conférences publiques… L'analyste peut ainsi faire une grande partie du travail de recherche par lui-même, ou le déléguer à des documentalistes. C'est déjà le cas dans les

officines de renseignement privé, économique ou non, et dans nombre d'entreprises « intelligentes ».

Mais ce progrès est porteur de nouveaux défis. La profusion de telles sources disponibles et la rapidité à laquelle évoluent les situations bouleversent le rythme et les modes de fonctionnement des analystes. Le délai dont ils disposent pour répondre aux demandes des autorités ne cesse de se raccourcir, alors même que la critique externe des données à leur disposition demande sans cesse plus de temps. De plus, ils sont en concurrence avec les médias, les sources ouvertes et des experts indépendants, également capables de produire des analyses de qualité à partir des « sources ouvertes ».

La cotation des sources

La cotation consiste en une évaluation de la véracité de chaque élément d'information et de la fiabilité de la source qui l'a fourni. La première résulte souvent de la compétence de la seconde, qui est la seule qui soit réellement connue, puisqu'il s'agit d'un agent* recruté préalablement et réutilisé. Établie par le service de recherche*, elle se fait par le biais d'une notation alphanumérique de chaque élément d'information. La fiabilité d'une source (agent, contact*, honorable correspondant) est exprimée selon une échelle alphabétique qui comprend six gradations :

A. Très fiable	Dans certains services, strictement réservée aux documents qui apportent la preuve indubitable d'un fait
B. Fiable	Source généralement sûre
C. Plutôt fiable	
D. Ordinairement peu fiable	
E. Très peu fiable	Soupçon de mensonge, d'invention
X. Fiabilité non évaluable	Nouvel agent recruté par le réseau ou agent occasionnel difficilement évaluable

Elle est ensuite confrontée à sa vérité, exprimée elle aussi par six gradations :

1. Confirmé par d'autres sources	
2. Exactitude probable	Véracité estimée à 75 %
3. Exactitude vraisemblable	Véracité estimée à 50 %
4. Exactitude douteuse	Véracité estimée à 25 %
5. Exactitude peu crédible	
6. Exactitude non évaluable	Faute de recouper une information, il faut se reposer sur la fiabilité de la source et les conditions de recueil

La cotation d'une information s'exprime par la combinaison d'une lettre et d'un chiffre. La gradation va ainsi d'A1 (absolument certain) à E5 (très probablement faux). Cette méthode est celle en cours dans les services français et britanniques.

Face à cette évolution, la technologie apparaît comme indispensable afin d'accélérer le traitement de l'information. Cela a conduit les services du monde entier, à l'instar des entreprises et des administrations, à accorder une priorité essentielle au développement des systèmes automatisés (traduction multilingue, identification des noms propres et des liens existants entre personnes, classification automatique d'images), afin d'adapter leurs capacités d'analyse. Il convient toutefois de ne pas s'illusionner sur la portée de cette modernisation. L'analyse ne pourra jamais être entièrement effectuée par voie automatique. Il faudra toujours recourir à des spécialistes pour établir les synthèses demandées par les décideurs. Le travail d'interprétation n'est réellement possible que par des experts à la pointe de la connaissance sur tous les sujets intéressant un service de renseignement*. Les performances d'un service tiennent toujours au professionnalisme des hommes et des femmes qui le composent. Et l'intuition et l'interprétation humaines, valorisées par un management efficient, restent les clés du succès du renseignement.

« Les chasseurs d’espion se méfient de tout le monde, y compris d’eux-mêmes. »

Le renseignement (…) est une partie du contre-espionnage, qui est un travail de spécialistes.

Elly Rous-Serra, *Les Renards de l’Ombre. La mission de contre-espionnage Baden-Savoie*, 1985

À la différence des autres idées reçues sur le sujet, celle-ci ne parcourt pas l’opinion publique. Elle provient des couloirs des différents services de renseignement* du monde entier. Le plus souvent, il s’agit d’une plaisanterie, dont le sens échappe de toute façon aux médias. Les officiers de renseignement* se moquent ainsi de la suspicion permanente des officiers de contre-espionnage qui, de déformation professionnelle, peut parfois virer à la paranoïa. D’une certaine façon, cet effort d’autodérision participe d’une volonté de différenciation, tant renseignement et contre-espionnage sont les deux faces d’une même médaille. Qu’ils soient rassemblés au sein du même service ou qu’ils soient renvoyés à un cousinage dont les finalités professionnelles diffèrent mais pas les procédures, l’un ne peut aller sans l’autre. En effet, le contre-espionnage offre au service de renseignement des conditions d’exercice optimales, empêchant les tentatives de pénétration* et de manipulation qui pourraient être faites par des services étrangers, mais aussi en aidant à la manipulation d’agents* étrangers ou à leur intoxication*. Il protège aussi le territoire national des opérations effectuées par des puissances étrangères. Pour cela, on distingue habituellement les aspects passifs et actifs, défensifs et

offensifs, même si la ligne de séparation est floue et pas toujours aisée à définir.

On entend par contre-espionnage défensif l'action d'empêcher les services de recherche étrangers d'agir sur le territoire national. Deux démarches permettent d'atteindre ce résultat. La protection des secrets, les objectifs sensibles et les ressortissants nationaux de l'intérêt adverse sont garantis par une législation permettant de réprimer les actes d'espionnage. Ensuite, sont surveillés les agissements des légations diplomatiques, commerciales, culturelles ou sportives étrangères, qui forment généralement le « réservoir » des officiers traitants* adverses.

Alors que le contre-espionnage défensif relève des pratiques policières, le contre-espionnage offensif est un métier qui fait partie intégrante de la démarche de renseignement extérieur. Il intervient dans l'identification d'une cible au sein de l'infrastructure adverse et dans son évaluation avant son recrutement comme agent. Il participe ensuite à sa direction clandestine afin de recueillir des informations ou d'en « intoxiquer » le dispositif adverse, c'est-à-dire en l'induisant en erreur grâce aux informations erronées. Mais, à la différence des autres missions de recherche, le « grand jeu » se fait ici entre professionnels du contre-espionnage des deux camps. L'officier chargé d'un recrutement ne peut compter sur la naïveté de son interlocuteur vis-à-vis des techniques de manipulation pour parvenir à ses fins.

Historiquement, ces deux spécialités du contre-espionnage étaient liées dans le même service. La spécialisation inhérente à la bureaucratisation des États les a cependant scindées en deux entités séparées, l'une participant des services de sécurité*, l'autre de ceux de renseignement. Le contre-espionnage défensif consiste à mettre en place les barrières nécessaires afin de rendre difficile ou impossible le travail d'un service de recherche* étranger. Cette création d'un environnement défavorable passe par la définition précise de la notion de « secret défense », notamment les actes de

trahison et d’intelligence avec l’ennemi, et l’établissement de normes sur la classification des informations, dont la divulgation serait de nature à nuire à la Défense nationale. Or, il n’existe aucun critère objectif permettant de les définir. Ces notions sont donc un privilège imminent du pouvoir exécutif, dépassant les responsabilités des services. Celles-ci se limitent à l’élaboration et à la mise en œuvre de mesures de protection et de sécurité « physique » (prévention contre les intrusions et les cambriolages des locaux soumis au secret de la Défense nationale, ainsi que contre les sabotages) et « virtuelle » (prémunir les systèmes d’information contre le piratage et les virus informatiques). Elles couvrent également la sensibilisation (aux pratiques d’espionnage* adverses) et l’habilitation (procédure permettant à une personne d’avoir accès à des informations gardées) des personnes susceptibles d’avoir accès à des informations ou à des zones protégées, à du matériel ou des installations sensibles. Des services différents existent pour se livrer à ces missions en fonction de la nature militaire ou civile des locaux concernés.

Il appartient également au contre-espionnage défensif de démanteler les réseaux de renseignement étrangers opérant sur le territoire. Il s’agit alors d’identifier les officiers des services adverses et leurs agents locaux afin de les mettre hors d’état de nuire. Pour cela, le contre-espionnage doit procéder à une recherche de renseignement, notamment par l’interception des communications et la surveillance* permanente des bases de départ des services adverses (ambassades, consulats, missions culturelles et commerciales), des individus ou organisations susceptibles de leur apporter un appui (sympathisants politiques ou minorités étrangères présentes sur le territoire), ainsi que de leurs objectifs potentiels (industries, laboratoires de recherche, cibles de recrutement). Ce travail est difficile à mener, en raison des précautions prises par la partie adverse, et couteux en temps et en personnel. Le plus souvent, faute de flagrant délit, les arrestations qui en résultent sont le fruit du hasard. Les agents sont ensuite présentés devant les

tribunaux et leurs officiers traitants expulsés, s’ils agissent sous couverture* diplomatique. Parfois, ces derniers sont approchés pour un recrutement (« retournement* »).

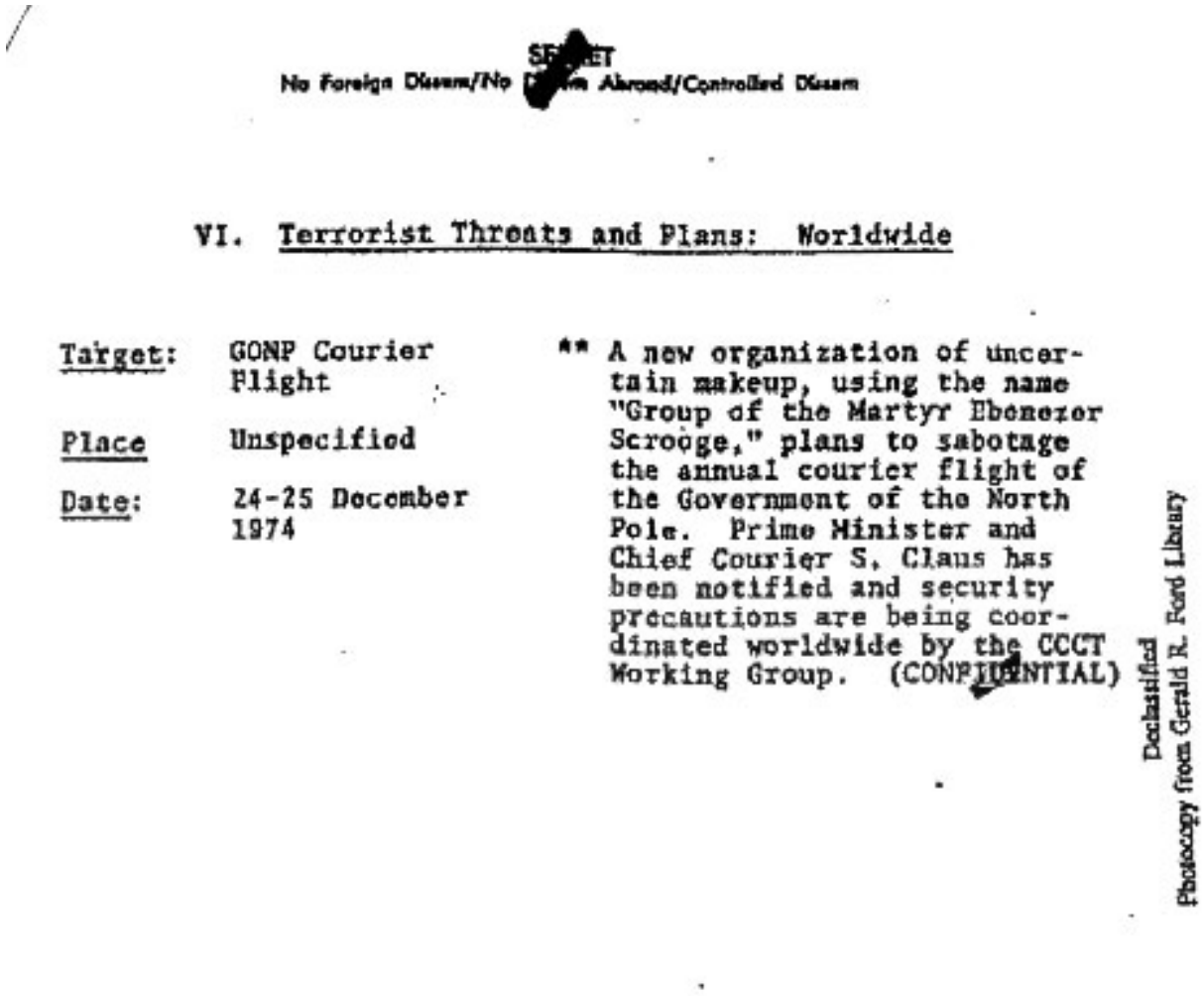

SECRET
No Foreign Dissem/No [redacted] Abroad/Controlled Dissem

VI. Terrorist Threats and Plans: Worldwide

Target: GONP Courier Flight

Place: Unspecified

Date: 24-25 December 1974

** A new organization of uncertain makeup, using the name "Group of the Martyr Ebenezer Scrooge," plans to sabotage the annual courier flight of the Government of the North Pole. Prime Minister and Chief Courier S. Claus has been notified and security precautions are being coordinated worldwide by the CCCT Working Group. (CONFIDENTIAL)

Declassified
Photocopy from Gerald R. Ford Library

Un même document secret déclassifié en 1997 (ci-dessus) et en 1999 (ci-dessous).

Approved For Release 1999/09/08 : CIA-RDP79-01209A000500050001-9
SECRET
No Foreign Dissem/No Dissem Abroad/Controlled Dissem

VI. Terrorist Threats and Plans: Worldwide

25X1C3b1

Classifier/déclassifier un document

Le 17 novembre 1974, le groupe de travail du Comité de cabinet pour combattre le terrorisme (CCCT) publie son dernier rapport avant Noël. Institué à la Maison Blanche suite à l'attentat contre les athlètes israéliens à Munich, en septembre 1972, il était composé de représentants des Départements d'État, de la Défense, de la Justice, des Transports, du Trésor, de l'Intérieur, de la mission permanente aux Nations unies, du Conseil national de sécurité, du FBI et de la CIA. La dissémination du rapport était limitée à ces organismes, ainsi qu'à la Maison Blanche. Ce rapport était classifié au deuxième plus haut niveau de secret et non communicable auprès des services étrangers, ni même aux services américains à l'étranger. Pourtant, ce très sérieux panorama des menaces terroristes détectées par ce groupe de travail laisse passer, dans l'allégresse de Noël, une information des plus étranges :

« Cible : Vol postal GDPN
Endroit : Non spécifié
Date : 24 au 25 décembre 1974

Une nouvelle organisation de conception incertaine, utilisant le nom de “Groupe du martyr Ebenezer Scrooge”, prévoit de saboter le vol postal annuel du gouvernement du Pôle Nord. Le Premier ministre et chef de vol, S. Claus, a été averti et des mesures de sécurité sont coordonnées à travers le monde par le groupe de travail du CCCT. (CONFIDENTIEL). »

Le document, dont cette menace contre le Père Noël est extraite, dormit ensuite dans les archives jusqu’à ce que la Maison Blanche, *via* la bibliothèque du président de l’époque, Gerald Ford (1974-1977), entreprît de le déclassifier le 20 octobre 1997. Toutes les administrations des États-Unis sont tenues, par le *Freedom of Information Act* de 1966, de transmettre leurs documents, à quiconque en fait la demande, quelle que soit sa nationalité. Seulement, le principe en matière de déclassification reste le même que dans les pays qui ne dispose pas d’une telle loi, comme la France : l’autorité qui a classifié un document est la seule qui puisse la déclassifier. Dans le cas du rapport du 17 décembre 1974, seule la CIA, qui avait pris la suite du CCCT en matière d’antiterrorisme fin 1976, pouvait procéder à sa déclassification, en partie ou dans sa totalité. Les raisons qui la motivent ne sont pas rationnelles, mais dépendent de la nature de l’information. Le 8 octobre 1999, lorsque la Direction des opérations de la CIA entreprit de déclassifier ce même rapport, l’humour relatif au terrorisme n’était plus de mise aux États-Unis (ce qui explique que le texte soit masqué). Le pays avait entre-temps été frappé par des attentats contre leurs ambassades de Nairobi (Kenya) et de Dar es Salaam (Tanzanie), le 7 août 1998.

Cette dernière méthode participe du contre-espionnage offensif. En effet, la recherche d’informations sur les services étrangers est destinée à connaître leurs objectifs, leurs modes d’action et leurs réseaux d’agents, sur le territoire national comme à l’étranger. Elle utilise deux moyens : la « pénétration », qui consiste à faire embaucher un agent spécialement formé au sein du service adverse, et le « retournement ». Elle permet de lire en partie dans le jeu adverse et d’anticiper ses actions. Un troisième procédé existe, qui relève de la chance et peut s’avérer à double tranchant : le transfuge* ; il arrive de temps à autre qu’un officier des services adverses décide, pour des raisons personnelles, de trahir spontanément son camp et vienne proposer sa collaboration, mais il peut aussi s’agir d’une tentative de pénétration. On touche là à cette légitime défiance, dont se rient les officiers

de renseignement, qui implique un jeu extrêmement serré d'interrogatoire*. Nécessitant la maîtrise des techniques clandestines, ce travail ne peut être confié aux policiers chargés du contre-espionnage défensif. Le contre-espionnage offensif n'est pas seulement orienté contre la partie adverse du moment. Pour un service de renseignement, il est essentiel de connaître et de suivre l'activité de tous les autres services – y compris alliés –, car un jour ou l'autre leur action pourra interférer avec la sienne, à moins qu'ils ne se retrouvent, même ponctuellement, en situation d'opposition. Il faut connaître ses « ennemis » avant de les combattre !

Une fois que le contre-espionnage offensif est parvenu à introduire ou recruter un ou plusieurs agents dans un service adverse, il devient possible de le désorienter (en l'induisant en erreur avec de fausses informations), de le désorganiser (en perturbant son fonctionnement), de l'affaiblir (en réduisant ses capacités à recruter et en nuisant à sa réputation) ou de le neutraliser (en faisant échouer ses opérations et en démantelant ses réseaux). L'intoxication a pour but de fausser le jugement du service adverse afin d'altérer sa perception des situations ; elle doit le conduire à prendre des mauvaises décisions. Pour qu'elle réussisse, il est indispensable de déterminer au préalable l'effet final recherché dans un plan de « déception* ». Il se fonde sur une connaissance du fonctionnement de la partie adverse, qui permet de choisir les meilleurs canaux et les informations vraies à fournir. Implanter une nouvelle croyance chez un convaincu, qui plus est dans la partie adverse, est quasiment impossible. En conséquence, il faut jouer avec ses craintes, ses stéréotypes et ses convictions et renforcer ceux qui sont de nature à favoriser la réalisation de l'opération. D'où la nécessité de lui fournir des informations véridiques, qu'il a la possibilité de contrôler. L'interception des communications de la partie adverse permet de suivre les avancées de la manœuvre. L'intoxication est donc un exercice complexe et périlleux. Si elle remplit ses effets, les bénéfices sont alors inestimables et les dégâts causés au camp adverse

souvent considérables. Son service ne sait pas que ses capacités à acquérir de l'information, à l'analyser efficacement et à conseiller utilement les décideurs sont largement altérées. La guerre du renseignement est alors perdue.

Il en résulte, pour les officiers de contre-espionnage, un monde manipulé et plus troublant que jamais, où il est impossible de distinguer avec certitude le vrai du faux. James Jesus Angleton, chef du contre-espionnage de la CIA de 1954 à 1975, appelait cela le « *Wilderness of mirror* », la « face cachée des miroirs ». Il est devenu fou à la rechercher sans trêve ! Mais c'est le lot commun de ces officiers du contre-espionnage, dont le travail est d'être méfiant. Tracer une ligne entre prudence et paranoïa – si tant est qu'il y en ait une, n'en déplaise à la CIA – est une affaire quotidienne. Et les exigences d'un tel poste ont souvent tendance à pousser son titulaire au-delà de cette ligne.

Les guerres du renseignement

L'action clandestine recouvre toutes les opérations secrètes conduites par les services spéciaux à l'étranger, contre des États, des organisations ou des individus. La palette des leviers qui peuvent être utilisés se regroupe autour de quatre types.

Leviers	Objectifs	Exemples
Action psychologique	Manipuler l'information, ouvertement ou clandestinement, en vue d'influer sur des événements, sur la réputation d'un État ou de ses dirigeants, sur les réactions de leurs citoyens par la propagande ou la désinformation*	Publication du discours secret de Khrouchtchev, 1956 Prétendue invention du Sida par les États-Unis, 1983-1985

Leviers	Objectifs	Exemples
Action politique	Fournir secrètement un soutien à un gouvernement, à un parti, à un syndicat, à des individus étrangers pour qu'ils orientent la politique de leur État, influencent leur gouvernement, entreprennent des révoltes sociales et/ou politiques au profit du commanditaire	Iran, 1953 Guatemala, 1954 Pologne, 1980 Géorgie, 2003 Ukraine, 2004 Azerbaïdjan, 2005 Égypte, 2011
Assistance paramilitaire	Fournir secrètement un soutien militaire (armes et équipements, instruction, conduite opérationnelle) et une assistance technique (renseignement, financement, conseil) à des forces armées, à un mouvement de guérilla, à un groupe terroriste à l'étranger	Europe, 1948-1989 Tibet, 1957 Afghanistan, 1979-1989 Afghanistan, 1998-2012 Irak, 2003-2011 Libye, 2011
Action violente	Relève du terrorisme d'État (sabotages, assassinats, enlèvements commandités)	Algérie, 1957-1962 Sud-Vietnam, 1964-1975 Irlande du Nord, 1966-1998 Nouvelle-Zélande, 1985

Ces activités sont absolument secrètes, ne sont jamais signées, et concernent uniquement un personnel anonyme. Elles utilisent des techniques dites conspiratives et doivent demeurer ignorées de la partie adverse. Tous les événements qui en découlent doivent apparaître comme le fruit du hasard ou le résultat d'un accident. Surtout, elles doivent accuser ou mettre en cause un tiers parti.

UN DÉFICIT CULTUREL

« La perception du renseignement est d'abord une question de culture. »

J'ai toujours considéré que la condescendance ironique avec laquelle la classe dirigeante française traite le monde du renseignement était à la fois injuste et néfaste. Injuste, parce que de l'affaire Dreyfus à l'affaire Ben Barka, les politiques ont trop souvent reporté sur un métier honorable et patriotique des responsabilités qui étaient les leurs. Néfaste car bien des guerres et bien des souffrances auraient pu être évitées si nos espions avaient été écoutés.

Jean-Louis Gergorin (directeur du Centre d'analyse et de prévision du ministère des Affaires étrangères, 1974-1984), *Rapacités*, 2007

Depuis le temps que l'on pointe l'extrême politisation des services en France pour en faire le corollaire d'un manque évident de culture de renseignement*, on en oublie peut-être d'interroger les mots. Si l'on renverse le postulat, cela voudrait dire que les autres pays en auraient ! Pourtant la France a été un des premiers grands pays, avec la Grande-Bretagne, à songer à se doter d'un service de renseignement* extérieur permanent à compter de 1856. La Prusse ne le fait que dix ans plus tard, pour attaquer l'Autriche, avant de le tourner vers la France, puis la Russie. Quant à la Grande-Bretagne et aux États-Unis, qui sont certainement les pays possédant la plus grande culture du renseignement, ils ne le font que sous la pression des menaces, en 1909 pour l'un, en 1947 pour le second. Naturellement, jusque-là, dans chacun de ces deux pays, le renseignement extérieur dépendait des armées, et notamment de leur *Navy* respective.

Comme en politique étrangère, la géographie donne aussi au renseignement ses premières inclinaisons !

Si la culture est conçue comme étant de l'ordre de l'acquis et non de l'inné, peut-être convient-il de ne pas la faire porter sur le renseignement, qui peut apparaître dès lors comme une pure fonction technique. Il conviendrait de diriger l'interrogation sur l'information, qui est un geste social donnant, selon les époques et les contextes, après transformation, un pouvoir de fait aux uns et aux autres. La culture de l'information mène, entre autres, au renseignement, surtout si on l'entend comme un ensemble d'habiletés permettant d'identifier les données nécessaires, de les localiser, de les évaluer et de les utiliser dans une démarche de résolution de problème aboutissant à une communication de l'information retenue et traitée. La possession de cette culture expliquerait que de ces treize colonies, qui ont fait la synthèse des idées politiques anglaise et écossaise, mais aussi de quelques penseurs français, comme Montesquieu, pour conquérir leur indépendance (1776), aient pu naître les États-Unis, inventeurs de l'une des plus importantes et compétentes communautés du renseignement au monde. De même, la perte des colonies américaines peut être perçue par Londres comme un échec dans son système d'information. Pourtant, cette place financière, intéressée par les affaires outre-mer depuis le début du XVIIe siècle, passait pour une des plus informées de l'époque. Les correspondances de l'*East Indian Company*, fer de lance du colonialisme anglais, sont des analyses de renseignement à résonance économique, mais aussi politique et militaire. La conquête de l'Inde fut autant le fait des espions* de la Compagnie, qui avaient pris la peine d'apprendre la langue des Marathes, que du système d'alliances et de la supériorité militaire de la Couronne anglaise.

Le passage par une acculturation à l'information explique plus sûrement le développement d'une culture du renseignement. La France en manque-t-elle en raison du caractère essentiellement « terrien » de son histoire, qui

limiterait ses besoins en information ? La géographie de ce finisterre européen n'a pas fait de ses habitants des conquérants universels. À moins que son esprit national, caractérisé par une forte tendance à la conceptualisation et à l'abstraction, ne goûte à ces pratiques hétérodoxes qui récusent le combat ouvert au profit de stratégies indirectes, offrant une victoire à moindre coût, grâce à la ruse et au détriment de la force. Si le renseignement est l'ingrédient naturel de la manipulation, il ne peut être efficace que s'il est prolongé par l'action : action psychologique, politique, paramilitaire ou violente. Autant de domaines où la dissimulation et la surprise, l'astuce et la créativité subversive, plutôt que l'honneur et le panache, sont des conditions déterminantes pour réussir ! Cette absence de maîtrise de l'information, que l'on pouvait croire acquise sous Colbert, apparaît clairement au XIXe siècle. Ainsi, au printemps 1879, lorsque s'est répandue la nouvelle que Sidney Gilchrist Thomas avait réussi à déphosphorer la cornue Bessemer, les sidérurgistes français, aux grands noms comme Schneider ou Wendel, se sont-ils précipités au Yorkshire ? Non, ils ont laissé deux Luxembourgeois et deux Allemands partir seuls. Alors que ces quatre entrepreneurs informés obtiennent d'utiliser librement cette nouvelle technologie, leurs homologues français laisseront Thomas déposer son brevet en France pour lui verser pendant quinze ans des *royalties*.

Cette démonstration du manque de conscience informationnelle est le trait culturel révélateur d'une incompréhension des élites françaises de l'utilité de l'information, et donc du renseignement. Dans aucun autre grand pays de l'époque, il n'y eut d'affaire aussi politisée que celle d'espionnage* qui accusa le capitaine Alfred Dreyfus. Politisée parce que ses conséquences débordèrent largement le cadre des seuls services. Politisée parce que, justement, les services ne s'en remirent jamais réellement. Ils sont restés depuis cette date victimes de la défiance des hommes politiques, comme tendent à le confirmer les affaires Ben Barka et Greenpeace à

Auckland. Indice révélateur, les études théoriques sur le renseignement, florissantes avant 1896, disparaissent ensuite pratiquement des écrits de grands stratèges militaires comme le colonel Ferdinand Foch, l'amiral Raoul Castex, le colonel André Beaufre, le général Pierre-Marie Gallois ou le général Lucien Poirier…

S'ajoute à cela une pratique du renseignement par tradition – comme par nécessité d'ailleurs – longtemps orientée préférentiellement vers l'interne. En conséquence, le renseignement est connoté très négativement dans la conscience collective française, synonyme d'espionnage et de coups tordus. En revanche, le contre-espionnage, c'est-à-dire cette partie du système qui vise à protéger les intérêts militaires, industriels et économiques du pays, bénéficie d'un préjugé beaucoup plus favorable. Comme si, en France, tout ce qui est censé défendre est plus facile à mettre en œuvre que ce qui est destiné à attaquer. Un tel état d'esprit cantonne à la défensive et ne permet guère d'anticiper. Mais il ne s'agit pas véritablement de déterminisme, seulement d'un manque de maîtrise de l'information !

Ainsi, la notion d'intelligence économique est devenue familière – à défaut d'être véritablement mise en œuvre – dans les entreprises et l'administration françaises. Mais elle ne s'est pas accompagnée d'une prise de conscience nationale du nouveau rôle de l'information dans les sociétés modernes. De même, cette nouvelle discipline cherche, en France, à se démarquer autant qu'elle le peut du renseignement – et en quasi-opposition avec ses pratiques – dans la crainte de l'amalgame avec l'espionnage industriel. Elle n'en est pourtant qu'une forme dérivée. Cette attitude révèle encore le poids des idées reçues et les incompréhensions profondément ancrées dans l'inconscient collectif, qui sont autant de freins à l'existence d'une véritable culture nationale du renseignement.

« Le renseignement s’obtient par la torture ! »

L’usage barbare de faire bâtonner les hommes prévenus d’avoir des secrets importants à révéler doit être aboli. Il a été reconnu de tout temps que cette manière d’interroger les hommes, en les mettant à la torture, ne produit aucun bien. Les malheureux disent tout ce qui leur vient à la tête et tout ce qu’ils voient qu’on désire savoir. En conséquence, le général en chef défend d’employer un moyen que réprouvent la raison et l’humanité.

Lettre du général Bonaparte au général Berthier, n° 3605 du 21 brumaire An VII (11 novembre 1798), *Correspondance de Napoléon Ier*, V, 1860

Les conséquences du 11 septembre 2001 sur le processus d’acquisition du renseignement*, la médiatisation appuyée de l’apparente contradiction entre démocratie et utilisation d’actes de cruauté pour obtenir de l’information, quand des séries comme *24* en font ouvertement la promotion, ont placé la torture au centre de bien des préoccupations actuelles. Pour nombre de dirigeants politiques et d’observateurs, la « guerre contre le terrorisme » justifie l’indicible. La tournure des événements en Irak, après une parfaite opération militaire de sept semaines, les conforte dans leur opinion. Le 27 août 2003, l’auditorium du Pentagone a même présenté un film, jugé contestataire à sa sortie en 1966 en France – mais déjà reconnu aux États-Unis puisqu’il avait été sélectionné trois fois aux Oscars (meilleur film étranger, 1967 ; meilleur réalisateur et meilleur scénario, 1969) –, dont le style documentaire avait frappé l’état-major américain : *La Bataille d’Alger*, de Gillo Pontecorvo. Puisque le danger

terroriste se conjuguait avec l'insurrection dans un Irak libéré de ses « tyrans », la torture semblait trouver toute sa raison d'être. Comme Jack Bauer, mais également comme les agents* de la Jihaz al-Mukhabarat al-A'ma, la police secrète de Saddam Hussein qu'ils étaient en train de recycler, les officiers du renseignement militaire américain voulaient pouvoir « terroriser les terroristes », comme la DST française l'avait fait en 1995 avec les soutiens d'Al Jamm'ah Al Islamiah Al-Musallah (Groupement islamique armé) algérien. Dès l'automne 2001, ils avaient d'ailleurs déjà commencé à le faire avec les talibans afghans envoyés au camp Delta de Guantanamo… Le cheminement intellectuel conduisant à le faire accepter à la communauté américaine de renseignement, et particulièrement à sa composante militaire, comporte des éléments universels. On les retrouve tout au long de l'histoire de l'humanité. Ils conditionnent à chaque fois la mise en œuvre de la torture dans le but d'acquérir de l'information. D'abord, cela suppose un phénomène d'exception, nécessitant d'élaborer du renseignement en urgence. Ensuite, ce cheminement émane d'une volonté politique d'arriver à un résultat rapide. Enfin, il place les officiers de renseignement*, militaire aussi bien que civil – et dans le cas américain, privé même –, dans une perspective policière, donc d'action immédiate. Ce qui n'est pas précisément le but du renseignement.

On retrouve là la différence entre service de renseignement* et service de sécurité*. Leur unanime rejet des techniques de torture physique, tout au moins dans les pays démocratiques est avéré. Ils n'ont en effet jamais cessé de rechercher des solutions alternatives, jugées plus douces, pour faire parler les sujets les plus récalcitrants. À partir de 1963, suivant l'évolution des travaux sur la psychologie comportementale, la CIA a commencé à rechercher des « techniques offensives » ne provoquant pas de séquelles physiques. Pour nombre d'entre elles, il ne s'agissait que d'une technicisation de mesures utilisées par les Nord-Coréens et les Chinois sur

les soldats américains entre 1950 et 1954, comme les Français s'étaient fondés, dès l'hiver 1957, sur l'expérience des prisonniers du Vietminh pour élaborer le concept de guerre insurrectionnelle. La déprivation sensorielle, qui tend à supprimer la perception de l'environnement du sujet par sa désorientation – drogue, privation de sommeil, variation de température… –, tout en fragilisant sa volonté, n'est qu'une nouvelle forme de torture, même si elle ne fait que mettre un prisonnier, déjà abattu par sa capture, dans des conditions favorables pour qu'il parle. En effet, la désorientation dans laquelle est placé le sujet a de profondes, et souvent irréversibles, séquelles physiques. Au cours des années 1980, le FBI a repris à son compte ces travaux pour les appliquer aussi bien aux affaires de contre-espionnage qu'aux affaires criminelles. Des agents fédéraux, des psychologues et des psychanalystes ont développé des techniques d'interrogatoire élaborées pour faire parler un suspect, sans contrainte, à utiliser en fonction de chaque individu : heure et lieu de l'entretien, tenue vestimentaire des interrogateurs, approche dure ou douce, questionner le sujet ou dialoguer sans diriger la discussion, l'interrompre fréquemment ou le laisser parler… Toutes ces techniques ont pour finalité de créer un contexte favorable au dialogue… et aux aveux.

Les prisonniers sont une importante source* de renseignement. Ils doivent être interrogés le plus rapidement possible après leur capture, pour exploiter utilement l'état psychologique d'abattement dans lequel ils se trouvent. Très rapidement, les réflexes de protection du secret leur reviennent et les informations qu'ils détiennent perdent leur actualité. Les normes que se fixe un pays pour le traitement des prisonniers de guerre sont une bonne mesure de son niveau de culture et de civilisation. Dans les armées occidentales, toute forme de violence pour obtenir des informations d'un prisonnier est formellement interdite et les séances d'interrogatoire se déroulent toujours en présence d'un officier de la police militaire. La torture est non seulement illégale, mais contre-productive. Celui qui utilise la

violence pour obtenir des renseignements d'une personne capturée commet un crime de guerre qui relève du droit pénal. Il encourt les sanctions disciplinaires de son armée et celles prévues par la justice civile. Et il n'est jamais sûr de la fiabilité des données obtenues par ce moyen. Les individus sous la torture disent n'importe quoi sinon ce que l'on attend d'eux pour que la torture cesse ! En 1957, la revue interne de la CIA, *Studies in Intelligence* livrait un article sur « l'interrogatoire des suspects arrêtés » qui estimait que « maltraiter un sujet est d'un strict point de vue pratique autant de courte vue que flageller un cheval à genoux avant la Thirty-mile Ride [l'équivalent du Grand Prix de Diane, à Chantilly]. Il est vrai que presque tout le monde finira par parler lorsqu'il est soumis à des pressions assez physiques, mais les informations obtenues de cette manière sont susceptibles de n'avoir que peu de valeur en matière de renseignement et le sujet lui-même sera rendu inapte à une exploitation future ». La torture est donc contre-productive en termes de renseignement. En effet, la finalité de la recherche* d'information ne peut s'accommoder d'un tel procédé. Le renseignement repose sur un double principe : non seulement, il lui faut obtenir du matériel validé et sûr, mais également fidéliser son informateur*, qui est rémunéré, mais jamais violenté. La promesse d'une libération ou d'un aménagement des conditions de détention ont toujours plus aisément délié les langues que l'exercice de la force sur un prisonnier. Par contre, les services de sécurité*, civils et militaires, sont confrontés à une perspective différente. Souvent amenés à répondre dans l'urgence à une menace contre la sécurité publique, ils pensent n'avoir à leur disposition qu'un nombre très limité de sources d'information (attentat, enlèvement), dont la plus immédiate et fragile est l'homme. Pressés par le temps, qui contraint la réflexion, et le manque de données, qui réduit la vision du problème, certains individus peuvent franchir la ligne jaune morale. Le recours à la torture est d'autant plus automatique si le discours politique semble le tolérer, sinon l'autoriser. Ainsi, les États-Unis ont-ils défini, d'août 2002 à

mai 2005, un corpus juridique exploitant les limites des définitions des notions de combattant et de guerre de la Convention de Genève de 1949 sur les prisonniers de guerre, afin de priver les prisonniers soupçonnés de lien avec le terrorisme du droit à toute protection. En créant la notion de « combattant illégal », non protégé par la Convention de Genève, les juristes du Département de la Justice, Jay S. Bybee, John Yoo, Jack Goldsmith, Daniel Levin et Steven G. Bradbury ont surtout mis au point un seuil à partir duquel la torture est une douleur infligée dépassant « une intensité équivalente à celle dont s'accompagne une blessure physique grave, de l'ordre de la défaillance organique ». En deçà de cette limite, si le but de l'action obéit, de bonne foi, à l'objectif de recherche de renseignement, elle ne peut être qualifiée de torture. À l'époque, le secrétaire à la Défense, Rumsfeld, et le président de la première démocratie au monde, George W. Bush, ont adhéré publiquement à ces définitions. Dès lors, la porte était ouverte à tous les excès, justifiés par l'urgence d'éliminer la menace terroriste. L'autorité politique cautionnait ainsi le recours à la torture, mais encourageait surtout les *extraordinary renditions*, ces vols secrets vers des pays pratiquants plus expérimentés dans la pratique de la torture, comme l'Égypte, la Jordanie, le Maroc, l'Ouzbékistan, l'Irak et l'Afghanistan. La révélation de ces pratiques contraires à l'éthique du renseignement, notamment avec la diffusion au grand public des photos dégradantes de la prison irakienne d'Abou Ghraib, en janvier 2004, a amené le renseignement militaire comme la CIA à revoir leurs méthodes d'interrogatoire.

En effet, il existe d'autres techniques pour obtenir des informations sans en avoir l'air. Il s'agit notamment de l'élicitation, qui nécessite le recours à un scénario afin d'approcher un informateur pour un faux prétexte, mais surtout la maîtrise des techniques d'entretien pour amener l'interlocuteur à parler. Ce moyen est notamment utilisé dans le débriefing d'individus. Il intervient lorsque les officiers de renseignement cherchent à obtenir le

maximum d'informations d'un acteur ayant été engagé dans une situation opérationnelle, qu'il s'agisse d'un membre du service de retour de mission, d'un agent ayant conduit une infiltration*, d'un transfuge* adverse ou d'un otage venant de recouvrer la liberté. Le débriefing n'est en rien une technique qui utilise la contrainte. Au contraire, les méthodes employées sont fondées sur une connaissance approfondie des mécanismes psychologiques, neurologiques et linguistiques. Elles sont de plus en plus scientifiques et efficaces, et n'ont rien à voir avec les techniques d'interrogatoire de prisonniers ou de terroristes, beaucoup plus coercitives. Pour autant, cela reste des entretiens dirigés. La fonction d'un débriefing est essentielle pour les services de renseignement, en raison des informations primordiales, parce que perçues de l'intérieur d'un dispositif adverse.

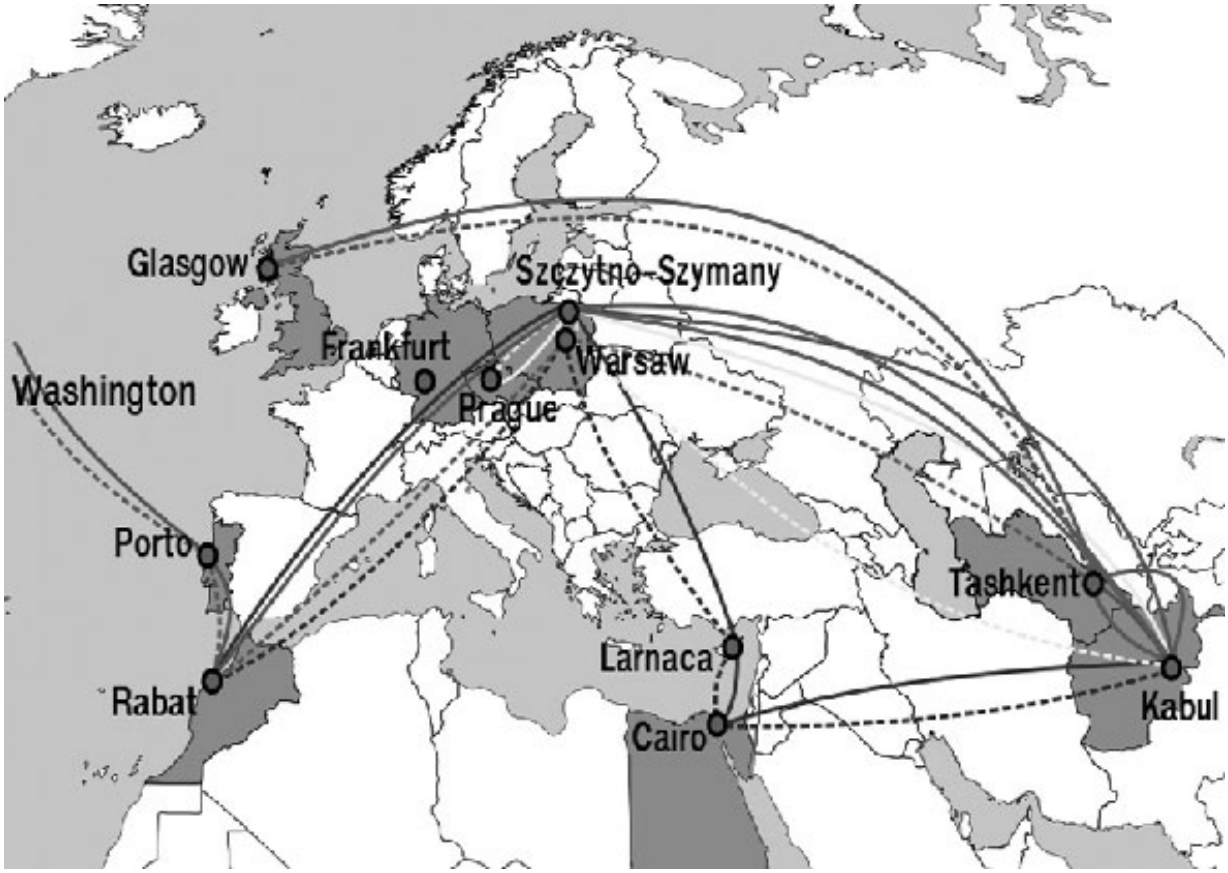

Les soi-disant « restitutions » des vols illégaux de la CIA

« Les services n’ont pas d’éthique. »

La réflexion sur l’éthique du renseignement, initiée par le monde anglo-saxon, est encore balbutiante. Il est donc difficile d’apporter des réponses définitives à ce débat naissant. (…) Vouloir appliquer des règles éthiques en vigueur dans les autres domaines de la vie sociale ou administrative aux services de renseignement serait une grave erreur. Certes, des règles sont indispensables, mais elles doivent prendre en compte leur vocation particulière, car en ce domaine encore moins que dans aucun autre, un code de conduite ne peut être défini depuis l’extérieur. Cette exigence éthique est un enjeu important pour les services eux-mêmes.

Éric Denécé, « L’éthique dans les activités de renseignement », *Revue française d’administration publique*, n° 140/4, 2011

Il s’agit d’une préoccupation nouvelle, mais la démarche consistant à s’informer n’est en rien critiquable. Elle est en revanche susceptible de le devenir dès lors que les moyens employés pour y parvenir sont dissimulés, discutables ou illégaux. La sécurité nationale est une fin qui justifie tous les moyens. Pour autant, une forme de proportionnalité éthique est nécessaire dans le choix des cibles et l’emploi des moyens. Même la philosophie kantienne enseigne que certaines activités sont intrinsèquement mauvaises et ne peuvent jamais être justifiées. Les activités de renseignement* sont inégalement acceptées selon les sociétés. Certaines les tolèrent comme un mal nécessaire ; d’autres les encouragent comme un outil d’anticipation, une « arme » de paix, permettant d’éviter les conflits ; d’autres encore les utilisent à des fins discutables, en en faisant un outil au service de

l’expansion ou de l’oppression. Le poids du système de valeurs de l’inconscient collectif national, le rôle que le renseignement a joué dans l’histoire d’une nation et la façon dont l’exécutif a recours ou non à cet instrument de l’action extérieure de l’État varient considérablement d’un pays à l’autre. Cela produit une culture nationale du renseignement, laquelle exprime le rapport qu’entretient la collectivité nationale avec la discipline.

Par nature, le renseignement est une activité dans laquelle les fonctionnaires transgressent régulièrement la légalité et l’éthique dans d’autres pays que le leur, à la demande des autorités de l’État et au bénéfice de l’intérêt national, c’est-à-dire dans un but légitime, ou considéré comme tel. La finalité de ces organisations et la vocation des agents* publics qui en relèvent sont donc tout à fait uniques. Et leur démarche n’est ni éthique ni légale au regard des législations des pays où ils sont amenés à opérer. En revanche, la manière dont ces professionnels font leur métier quotidiennement n’est nullement dénuée d’éthique. Il y a en effet une différence fondamentale entre violer la légalité et l’éthique des autres, et être soi-même dénué de tout code de conduite. Il est donc difficile de parler d’éthique sans considérer séparément chacun des métiers du renseignement. La question se pose d’une façon très différente selon que l’on considère la définition de la mission, la recherche* de l’information, son traitement et sa production, ou l’action. S’ajoutent surtout les valeurs du décideur lui-même, concerné par la première préoccupation. Seules les trois suivantes s’appliquent aux services, la dernière à l’individu.

Les décideurs politiques, militaires, économiques fixent des priorités aux services, approuvent ou rejettent les opérations prévues pour répondre à leurs questions. Ainsi sont-ils directement impliqués dans l’action et soumis à une obligation d’éthique comme les services qu’ils mandatent. Cette responsabilité majeure des gouvernants – trop souvent omise – est essentielle, en raison même du principe d’autorité. Certains gouvernements – États-Unis et Grande-Bretagne notamment – sont allés très loin dans les

exigences qu'ils ont formulées et la pression qu'ils ont exercée sur leurs services lors de la préparation de l'invasion américaine en Irak, en 2003. Ils ont provoqué une forme nouvelle de politisation du renseignement, conduisant les services à perdre leur indépendance d'esprit.

L'obtention des informations difficiles d'accès – c'est-à-dire ce qui est techniquement et juridiquement parlant de l'espionnage* – pose la question des méthodes employées afin de parvenir aux objectifs fixés. L'activité est par nature illégale. C'est la raison pour laquelle la grande majorité des questions éthiques du renseignement se concentre sur les dilemmes soulevés lors de la recherche dans le choix des sources*, lors de l'enquête d'environnement, pour leur recrutement et pour leur manipulation. Les services de renseignement* devraient utiliser des méthodes de recrutement modérément agressives si la cible est un individu « normal » ; en revanche, des méthodes plus offensives peuvent être retenues pour recruter des opérationnels adverses, membres d'un service de renseignement, d'un groupe terroriste ou d'un réseau criminel (MICE*). Une fois l'agent recruté, les services ont un certain nombre d'obligations éthiques à son égard : veiller à ce que son identité demeure secrète, comme celle de sa famille ; veiller à ne pas faire prendre des risques inconsidérés à ses opérateurs. De même, une attention particulière doit être portée aux techniques d'interrogatoire et à la question de savoir si la torture peut être justifiée afin d'obtenir des renseignements, comme les États-Unis l'ont admis dans le contexte actuel de la guerre contre le terrorisme. À part cette exception notable, les services occidentaux la rejettent absolument et se conforment aux normes en vigueur de protection des droits de l'Homme. De la même façon, le transfert extrajudiciaire de suspects dans des États ne respectant pas les mêmes normes d'éthique est rejeté, car assimilable à de la torture. Comme dans le cadre d'échange d'informations avec des homologues étrangers, même s'ils ne respectent pas les mêmes normes juridiques et

éthiques, ces « restitutions » ne sont pas dénuées de problèmes et engagent en partie les agences.

S’il ne faut pas confondre la production de sens et les méthodes utilisées pour recueillir des faits utiles à l’élaboration du renseignement, cela ne signifie pas pour autant que la question de l’éthique ne se pose pas pour les analystes, qui ne sont pas engagés sur le terrain. Même s’ils sont les meilleurs spécialistes possibles, ils ne sont pas omniscients et restent faillibles. Il est légitime et éthique de n’affirmer que ce dont on est formellement sûr. Quitte à provoquer la fréquente frustration des décideurs qui attendent souvent des réponses tranchées et définitives à leurs questions.

Le renseignement se situe hors du champ politique et constitue une source d’information dénuée de préjugés ou d’idées préconçues, une ressource capable, si le décideur en tient compte, d’orienter et de guider l’activité (politique, militaire, économique). Mais renseigner est aussi influencer celui qui attend une réponse. Compte tenu de l’ascendant potentiel des éléments fournis, il est important que l’information soit présentée de manière neutre et non à travers un prisme politique déformant pour plaire au décideur. Cette faute professionnelle entraîne une politisation du renseignement, qui rechercherait des informations pour valider des positions ou les utiliser uniquement dans le but de les contredire. C’est une ressource destinée à informer les décideurs, rien de plus, rien de moins.

Pourtant, le renseignement peut se départir de ce rôle d’informateur* pour endosser une fonction plus opérationnelle. Lorsqu’un gouvernement a épuisé les ressources de la diplomatie et ne veut ou ne peut entrer dans une confrontation armée, il devient un ultime recours en permettant une action clandestine dans les affaires d’un autre État. Celle-ci revêt diverses facettes qui lui permettent de moduler son geste en fonction de l’effet final recherché, tout en lui assurant de n’être jamais identifié comme étant à l’origine de l’événement provoqué au risque de très graves conséquences internationales. Les modalités, tout autant que la finalité, se situent hors des

champs éthique et légal. Chacun sait que l'utilisation de faux papiers est une nécessité de l'action clandestine. La France l'a ainsi démontré, en 1985, en Nouvelle-Zélande, lors de l'action contre le navire amiral de l'organisation Greenpeace, avec l'utilisation de passeports suisses.

De nombreux médias qualifient les opérations clandestines de « terrorisme d'État », les services préférant y voir des « éliminations ciblées ». Cela n'est pas plus moral, mais la démarche est totalement différente. Une « élimination ciblée » est techniquement l'exact opposé d'une action terroriste, mettant en œuvre une équipe importante, de la conception à l'exécution, qui veille à ne faire ni victime autre que la cible, ni dégât collatéral. Enfin, il est important de préciser que l'action est beaucoup moins utilisée qu'on ne le croit souvent ; elle n'est qu'une activité secondaire des services de renseignement. Mais, davantage que les autres volets de leur mission, elle fascine ou révulse ceux qui s'intéressent au renseignement.

Le dernier facteur à prendre en compte – et non le moindre– au sujet de l'éthique dans les activités de renseignement est celui de l'attitude du fonctionnaire par rapport aux objectifs, aux pratiques et aux situations. Son libre arbitre peut être invoqué dans les agences des États démocratiques, même s'il s'agit d'un exercice délicat pouvant avoir des conséquences professionnelles. Paradoxalement, deux dangers sont souvent sous-estimés : l'accoutumance à l'emploi des pratiques illégales et non éthiques ; l'influence du contexte professionnel, véritable monde parallèle, qui peut faire perdre le sens de certaines réalités. Ainsi peuvent apparaître des risques de dérives de la part d'individus se sentant investis d'une mission « supérieure », ayant reçu une formation « spéciale » et disposant de moyens hors norme. Les valeurs de l'individu sont pour ce métier, plus que pour beaucoup d'autres, fondamentales. C'est pour cela qu'il est fréquemment présenté comme « un métier de voyou fait par des *gentlemen* ».

« Les services sont un instrument du politique. »

Il était spécialisé dans la récolte d'informations outre-frontière,
mais il savait aussi s'infiltrer dans des sectes et mouvements
contraires à l'intérêt de l'État.

Umberto Eco, *Le Cimetière de Prague*, 2011

La première mission d'un service est de satisfaire les besoins en renseignement* des décideurs. Il s'agit donc d'un outil destiné à une autorité politique, militaire ou économique. Évidemment, seul un État peut avoir besoin d'un organisme capable de lui procurer des informations secrètes, protégées par ceux qui les détiennent, qui ne peuvent donc être obtenues que par des moyens clandestins, notamment en assurant la pénétration* d'agents* dans les administrations et les services adverses. Pour ce domaine spécifique, qui est celui de la « recherche* », l'État dispose d'un service spécial*, c'est-à-dire un organe affecté uniquement à la pratique de l'intervention clandestine, sous ses différentes formes (politique, économique, paramilitaire, violente). Il permet une démarche organisée et permanente, légale ou illégale, humaine ou technique, d'acquisition d'informations difficiles d'accès. Celle-ci fait appel à des savoir-faire professionnels spécifiques et opérationnels. Elle ne peut avoir lieu que si elle est orientée (désignation des objectifs) et ne produit pas d'analyse. Seul un État peut la mettre en œuvre, eu égard à ses pratiques et moyens qui dépassent ceux d'un citoyen normal. Acquérir des informations difficiles d'accès est donc un « art » que seul un État, le moyen militaire étant compris comme un de ses bras, peut s'offrir. Le service spécial ainsi constitué s'y consacre en employant des moyens humains (agents, équipes

de reconnaissance* ou de surveillance*) ou techniques (interceptions, photographies aériennes ou satellitaires), comme un service de renseignement*. Comme lui, d'ailleurs, il ne s'intéresse pas à n'importe quel type d'informations. C'est pourquoi, en général, il est une division d'un service de renseignement.

La DGSE dispose d'une véritable « armée privée », la direction des opérations, plus connue sous l'appellation « service action », composée de trois centres d'entraînement répartis dans tout le pays : le Centre parachutiste d'entraînement spécialisé (Cercottes), le Centre parachutiste d'instruction spécialisée (Perpignan) et le Centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (Quelern). Ils ont participé à l'intervention militaire en Libye, préparant et encadrant le débarquement sur une plage de Tripoli, le 20 août 2011, des commandos insurgés venus de Misrata. Cette opération du « service action » était menée avec le concours de forces spéciales – donc n'appartenant pas à un service de renseignement, mais agissant à sa demande – du *Special Air Service* (SAS) britannique, et des éléments qataris et émiratis. Ces moyens dont dispose le service de renseignement français sont inédits dans la communauté des services au niveau mondial. La CIA ne dispose que de quelques officiers au sein de la *Direction for Operations* (depuis 2005 le *National Clandestine Service*), simplement chargés de la planification de telles opérations clandestines et secrètes, leur réalisation opérationnelle étant déléguée aux forces spéciales dépendant des armées (terre, air, mer, *Marines*), ce dont est privé le MI-6, qui s'en remet totalement pour ses missions spéciales au SAS. Cette distinction est directement héritée de la Seconde Guerre mondiale. À cette époque, les États-Unis ont fait l'expérience d'un service spécial, l'*Office of Strategic Services*, dont le format n'a pas été retenu par le président Harry Truman, dans le *National Security Act* en septembre 1947, lorsqu'il a dessiné la communauté nationale du renseignement. Il se méfiait, comme une partie de la classe politique américaine, de ce qu'il voyait comme une

nouvelle Gestapo, et ne souhaitait pas lui donner trop de moyens. À l'inverse, la France libre, réfugiée à Londres, avait copié son organisation, comme les Américains d'ailleurs, sur le *Special Operations Executive* (SOE) britannique, créé en juillet 1940 pour mettre en place des réseaux de résistance en Europe occupée afin de mener des missions de renseignement et de sabotage, puis de guérilla. En créant un an plus tard le SAS, les Britanniques séparaient bien, dès cette époque, ce qui relevait de l'action clandestine qui pouvait incomber au renseignement et les missions dépendant des forces spéciales. Au contraire, le Bureau central de renseignements et d'action, transformé en 1945 en Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (puis en DGSE en 1982), conserva, en ce début de Guerre froide, un service action intégré, formé de réservistes. La Grande-Bretagne et les États-Unis faisaient au même moment le choix de bien séparer l'acquisition du renseignement de l'action clandestine, opérée par des militaires d'active.

Ce choix éminemment politique ouvrait ainsi le service français à une politisation, cette division action pouvant être utilisée par des politiques pour des missions moins en rapport avec des impératifs de sécurité nationale. L'emploi de réservistes rompus à l'action clandestine du fait de leur participation à la Résistance, plutôt que des militaires n'agissant que sur ordre hiérarchique, a permis ainsi leur utilisation pour réprimer par exemple les manifestations insurrectionnelles du printemps 1947. Cette intervention du service de renseignement dans la vie politique nationale posait toutefois un problème. Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, il était entendu que les services de renseignement étaient des auxiliaires, au même titre que la diplomatie, de l'information des décideurs. Ils tiraient leur légitimité de cette proximité, mais également des éléments de leur coordination et de leur maîtrise. Leur absence d'implication dans les contingences politiques nationales les démarquait des régimes totalitaires, fascistes (italien, 1929-1943, et allemand, 1933-1945) ou communistes

(1917-1990), où les services représentaient les auxiliaires de leur police secrète. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il existait un risque d'une évolution similaire en France. Cette crainte fut soulevée également aux États-Unis, au moment où l'on s'interrogeait sur les besoins de créer une CIA. Le départ des ministres communistes du gouvernement français en mai 1947, dans un contexte de plus en plus évident de Guerre froide, éloigna cette menace. Désormais, les services français, comme leurs homologues occidentaux, participaient à la défense de la démocratie. Dans l'autre camp, la croyance des services dans l'idéologie au pouvoir en faisait la garantie du maintien de ces tyrannies modernes. Il a suffi que les officiers du KGB aient compris l'erreur initiale du régime soviétique, à savoir son caractère liberticide, grâce à leurs séjours à l'étranger, pour faire s'écrouler une dictature de soixante-douze ans. Si l'on admet que les services répondent aux besoins spécifiques d'information des décideurs politiques, cette différence induite par leur politisation devient une menace en démocratie, alors qu'elle va de soi dans un régime dictatorial, puisqu'ils sont les pivots du régime.

À l'heure d'Internet, ces caractéristiques n'ayant pas disparu partout dans le monde, notamment en Afrique, au Proche-Orient ou en Asie, tous les services tentent de prendre la même apparence que leurs homologues occidentaux. Mais, souvent, il ne s'agit que d'un habillage en raison de leur inscription dans une culture politique particulière, et ce faisant du renseignement. Toutefois, plus que jamais, l'emprise du pouvoir auquel ils appartiennent est réaffirmée. Ainsi, nombre d'officiers du KGB se sont aisément recyclés au sein des nouveaux services constitués dans les jeunes républiques indépendantes de l'ancienne Union soviétique. Le même mouvement a été constaté dans les anciens « pays frères » d'Europe centrale et orientale. Toutefois, le cas le plus évident de « recyclage » se trouve en Biélorussie ; l'autocrate au pouvoir, Aleksandr Grigoryevich

Lukashenko, n’a même pas pris le temps de débaptiser le KGB, ce qui en dit long sur la culture politique de ce pays !

Ce lien avec le politique n’est pourtant pas inéluctable. Il ne l’a jamais été d’ailleurs, tant le renseignement est lié aux fonctions supérieures de décision. L’évidence a toujours été l’État, sur lequel pointait la curiosité légitime des médias. Mais la police et l’armée modernes ont toujours utilisé le renseignement. La première est même née de cette activité, qui est une part essentielle de sa pratique professionnelle, sans doute au XVIIe siècle du nouvel usage qui découlait de l’écriture, du savoir et de l’archive. C’est-à-dire de la maîtrise de l’information, un art dans lequel les armées excellaient, mais qu’elles ne mettaient en œuvre, avant la fin du XIXe siècle, que de façon anarchique au début de chaque campagne pour mieux l’oublier dès la cessation des hostilités. À cette époque où les structures de renseignement étatiques devenaient permanentes, l’activité bancaire s’intéressait aussi à ce moyen de recueil et d’analyse des informations pour assurer ses crédits. Des agences de renseignement commerciales, ancêtres des cabinets d’intelligence économique de nos jours, sont alors apparues aux États-Unis et dans toute l’Europe, profitant aussi de l’internationalisation des échanges commerciaux pour s’occuper de renseignement à destination des entreprises. Les plus anciennes sont certainement la Sûreté commerciale de Paris (1857), Wys-Müller & Cie d’Amsterdam (1862) ou l’Auskunftei W. Schimmelpfeng à Berlin (1872). Parmi les plus sérieuses, ces deux dernières se sont internationalisées avant la Première Guerre mondiale, tandis que d’autres naquirent et disparurent tout aussi rapidement. Le même processus s’est produit avec l’avènement des nouvelles techniques de l’information, profitant de la mise à disposition, par des moyens légaux, de très nombreuses données facilement accessibles. Désormais, il n’est nul besoin d’un service spécialisé pour les obtenir. Le plus difficile pour ces agences privées de renseignement reste

peut-être de trouver des décideurs pour qui travailler. Là, c’est un autre problème culturel qu’il faut affronter !

« Il existe une internationale du renseignement. »

Le grand public connaît mal la connivence organisée, durant les années 1980, entre les services européens de renseignement et de sécurité dans la lutte contre les terrorismes internationaux.

Georges Lemoine, *Renseignement européen : les nouveaux défis* (A/1775), Commission de défense, Union de l'Europe occidentale, 4 juin 2002

La coopération internationale entre les services de renseignement* n'a pas attendu les années 1980 pour s'établir. On peut même dire qu'elle a toujours été une réalité, tant les menaces qui ont généré leur existence étaient internationales. Dans les années qui ont suivi les révolutions européennes de 1848, la police prussienne a pris l'initiative de constituer un réseau d'échange d'informations entre les polices d'Autriche, de Bade, de Saxe, du Hanovre, de Bavière et du Wurtemberg. Jusqu'en 1866, c'est-à-dire jusqu'à la guerre austro-prussienne, des réunions annuelles se sont tenues pour partager des matériaux politiques confisqués et distribuer des informations sur les révolutionnaires recherchés, sur les partis politiques démocratiques et libéraux, les groupes religieux et la presse. La coopération entre les polices allemandes ne s'est pas arrêtée, puisque quatre ans plus tard, la proclamation du premier *Reich* les faisait travailler dans le même ensemble politique. À la même époque, les polices londonienne et parisienne entretenaient des fonctionnaires de police dans les principales ambassades européennes et quelques ports. Là encore, la menace « révolutionnaire » était au centre des préoccupations. Ces liens ont débouché au tournant du XIXe siècle sur des relations bilatérales entre

polices, ouvrant la voie à une coopération entre les polices criminelles, que la Première Guerre mondiale repousse à 1928 ; le contrôle par la Gestapo après 1933 entraîne sa dissolution en 1945, sa recréation n'intervenant qu'en 1956 (INTERPOL).

À la veille de 1914, la recrudescence de l'espionnage* allemand avait également poussé les services de sécurité* européens et nord-américains à partager leurs informations de façon bilatérale. La Première Guerre mondiale est décisive pour amener les services de renseignement extérieurs à collaborer entre eux. La menace débordant le simple aspect militaire et devenant planétaire, le besoin d'informations devient un enjeu mondial et il convient, comme pour les opérations militaires, de mettre toutes les données en commun. La première conséquence de cette prise de conscience est le caractère allié de la liaison : Français, Russes et Britanniques, bientôt rejoints par l'Italie et les États-Unis, du côté de la Triple Entente, contre Allemands et Autrichiens. La seconde est le caractère résolument bilatéral que prend cette coopération ; en effet, un officier traitant* est envoyé en liaison auprès d'un autre service allié, ce qui le prive, étant déclaré auprès de ses collègues, de se livrer à des missions clandestines*. Parallèlement, se met en place une autre règle intangible des services, celle du « tiers parti », qui empêche à un service recevant une information d'un de ses partenaires de la retransmettre telle quelle à un troisième. L'entre-deux-guerres montre que, même en étant liés par ces règles strictes d'échange d'informations, les services n'en restent pas moins des concurrents. Entre 1934 et 1939, le MI-6 remplaça son homologue français auprès des services d'Europe centrale et orientale, avant que les Soviétiques ne profitent de leur alliance avec l'Allemagne pour s'imposer.

Après la Seconde Guerre mondiale, le processus de décolonisation en Asie et en Afrique élargit les besoins d'informations des services, dans un environnement de compétition idéologique extrême. En effet, la Guerre froide a résolument coupé le monde en deux parties antagonistes. Mais une

nouvelle logique s’impose, celle des relations bilatérales avec des pays de l’autre camp, de façon plus systématique qu’auparavant. Il est vrai que, dorénavant, il n’y a plus de place pour des pays qui ne souhaiteraient pas s’engager pour un camp ou pour un autre. Des échanges se font entre alliés, mais aussi en fonction des intérêts convergents de chacun. Les services deviennent les acteurs de cette « diplomatie secrète », qui permet de conserver un canal de communication ouvert, afin de continuer à dialoguer dans l’ombre (notamment en cas de prise d’otages), de recueillir des renseignements* (connaître les interlocuteurs et leurs positions), voire d’anticiper un renversement du pouvoir.

Ce type de relations continue d’exister après la disparition de l’Union soviétique. La fin de la menace bipolaire et la mondialisation des dangers (criminalité organisée, prolifération nucléaire, blanchiment d’argent) permettent une collaboration élargie des services. Elle devient même nécessaire après les attaques du 11 septembre 2001 contre New York et Washington. Cette fois, la menace est mondiale, bien qu’elle ne soit pas nouvelle. Dès le milieu des années 1970, les pays de la Communauté économique européenne (Union européenne à compter de 1992) ont organisé des forums d’échange sur la question (Club de Berne, 1971 ; « Terrorisme, Radicalisme, Extrémisme et Violence Internationale », TREVI, 1975 ; Kilowatt Group, 1977 – ouverts aux services nord-américains, norvégiens, suédois, suisses et israéliens). La lutte contre le terrorisme d’Al-Qaïda et de ses émules de l’Afrique à l’Asie, impose des échanges d’information avec des pays mieux placés pour mener des missions d’infiltration* ou pour faire parler des suspects. Les déportations clandestines de prisonniers faites par les troupes américaines *(extraordinary renditions)* aux États-Unis, en Afghanistan et en Irak, vers l’Égypte, la Jordanie, le Maroc, l’Ouzbékistan, l’Irak et l’Afghanistan, moins regardants en matière de droits de l’Homme, renouvellent ces habitudes de « diplomatie secrète ».

Si les échanges de renseignement sont aisés à propos d'une menace commune, qu'elle soit le fait d'un pays ou d'un mouvement terroriste, ils sont plus rares dans le domaine économique. Les intérêts en jeu restent une question prioritaire nationale, que ce soit pendant la Guerre froide ou après. La fin de ce conflit hors norme laisse apparaître, en Europe, un autre aspect de coopération, au niveau opérationnel cette fois. Il se manifeste d'abord par une prise de conscience de la nécessité de se doter d'une capacité autonome d'évaluation de la situation internationale. Le monde en était au lendemain du premier engagement contre l'Irak, qui avait vu l'avènement d'une nouvelle donne géopolitique mondiale. La première crise du Golfe (août 1990-février 1991) avait souligné les insuffisances européennes en matière de renseignement. L'Union de l'Europe occidentale, organisation politico-militaire strictement européenne (à la différence de l'Alliance atlantique), décide de se doter d'un centre satellitaire, qui est installé sur la base aérienne espagnole de Torrejón de Ardoz, la France, l'Italie et l'Espagne fournissant le satellite (Hélios). Ce premier centre européen de renseignement, inauguré en 1993 et intégré à l'architecture de sécurité et de Défense de l'Union européenne en 2002, semble marquer le souci des décideurs politiques et militaires européens de faire émerger une communauté européenne du renseignement. Au niveau des services, on est bien décidé à apporter au processus en cours son expertise. Tour à tour, parallèlement à son effort d'intégration, l'Union européenne se dote d'un office de police criminelle intergouvernemental (EUROPOL, 1999), d'un centre de situation conjoint (traité d'Amsterdam, 1997) et d'une division du renseignement de l'État-major européen (Conseil européen de Cologne, 1999). Deux ans plus tard, le traité de Nice en 2001 met véritablement en place une structure de renseignement, composée du centre de situation conjoint et du centre de crise de la Commission européenne. Ce noyau, disposant notamment d'une cellule d'analyse et de recueil du renseignement, est peu à peu intégré au nouveau Service européen d'action

extérieure (traité de Lisbonne, 2007) à partir de décembre 2010. Cette structure est placée sous contrôle parlementaire.

La construction européenne impulse donc une évolution qui pousserait à une « internationale » (en fait, européanisation) du renseignement. Mais les obstacles sont encore nombreux, à commencer par l'absence d'un réseau européen de communication de renseignements, en raison des freins politiques des différents décideurs nationaux, peu désireux d'aller plus avant dans l'intégration. L'avenir à court terme reste donc aux relations bilatérales interservices.

Peut-être un jour s'orientera-t-on vers un « Comité européen de renseignement », à la disposition de l'exécutif et de son Haut Représentant aux Affaires étrangères et à la Politique de sécurité, qui guiderait et coordonnerait les activités nationales des différents services ?

« Tous des James Bond, Jack Bauer et des Jason Bourne ! »

Les personnages de fiction de James Bond, Jack Bauer et Jason Bourne sont connus pour avoir fait preuve d'une éthique fondée sur les résultats. Nous avons une acceptation culturelle centrée sur les conséquences éthiques individuelles.

Jacob F. Roecker, *The Kernel*, 2010

Il semblerait que l'image des « services secrets* » dans l'opinion publique ne fasse que refléter celle de la société qui les produit. Dans son ouvrage fondamental d'« anthropologie historique du secret d'État contemporain », intitulé *Espion* (1994), l'historien Alain Dewerpe notait qu'elle était « le signe de la menace et l'objet de la peur, de ne pas être ce que l'on est ou semble être ». Reflets en creux d'une époque et de ses doutes, les idées reçues qui se forment sur le sujet ne deviennent pas toutes des stéréotypes. Elles ne sont que des marqueurs temporels d'une moralité appelés à se reformer sempiternellement. L'action des « services secrets » montre à chaque moment de l'histoire – hier comme aujourd'hui – que la rectitude morale d'une action est uniquement déterminée par les conséquences qu'une société est prête à accepter.

La figure de l'espion* des XVIIe-XVIIIe siècles n'est plus celle du XXe siècle, même s'il y a à l'évidence une continuité entre les deux conceptions de la même idée reçue. Dans la première période, l'espionnage* passe pour un « objet infâme » dans la littérature de l'époque. Il convient de différencier les hommes qui exercent cette fonction, puisque les services n'existent pas. Dans ce face-à-face d'un officier traitant* et son

agent*, les deux hommes ne se valent pas pour la morale publique. Le premier est forcément un militaire ou un diplomate, fonctions nobles, dont l'absence de maîtrise de l'information n'est pas vue comme un handicap, pas plus que la possession d'une culture de l'information d'ailleurs. Le second est nécessairement un gibier de potence. Les effets de la conscription, à partir de la Révolution française, impliquent que des hommes dont ce n'est pas le métier principal participent aux guerres européennes. Tous peuvent voir ces cohortes de marchands ambulants, de prostituées, de maquignons qui suivent les colonnes des armées, déambulant même jusque dans les campements. Les espions sont choisis dans ce milieu interlope. Rendus à la vie civile, ils rapportent dans leurs terroirs d'origine cette vision négative, teintée parfois d'antisémitisme ; en effet, nombre des commerçants qui suivaient les armées, au temps de Louis XIV comme de Napoléon, étaient juifs. Ce ressentiment originel change de nature au lendemain de la formation du *Reich* allemand, dans la galerie des Glaces du château de Versailles, en janvier 1871. Les quarante années qui suivent s'abreuvent des histoires d'espions que l'Allemagne envoie à travers l'Europe. Et particulièrement en France, où l'affaire Dreyfus donne une tonalité différente du reste du continent : les caractéristiques politique et morale de ce procès d'espionnage renforce l'antigermanisme français tout en générant une appréhension envers l'activité de renseignement*. Il faut deux longues guerres mondiales (1914-1918 ; 1939-1945) pour que change à nouveau cette image. La Guerre froide, en raison de ses enjeux idéologiques, atténue cette idée reçue d'un « objet infâme ». L'espionnage devient une nécessité dans cette lecture manichéenne des relations internationales. Depuis les années 1920, un nouveau mot était disponible : renseignement. D'une réalité opérationnelle, cette activité se nimbe d'une nouvelle idée reçue culturelle, dont le symbole est sans conteste James Bond.

Un nouveau préjugé se forge alors autour du secret. Dès le milieu des années 1970, les révélations de la presse internationale lui font porter une suspicion qui touche plus à l'action de l'État en général qu'à celle des services en particulier. Cette idée reçue porte en effet sur les contours administratifs qui s'appliquent de plus en plus à l'individu. Les « services secrets » deviennent ainsi les images d'un arbitraire étatique supposé. Celles-ci nourrissent les velléités de transparence administrative qui triomphent au lendemain de la chute du mur de Berlin. La victoire de la démocratie sur le soviétisme se traduit par un besoin de liberté à tous les niveaux. Le tsunami intellectuel ainsi provoqué amène le doute dans les services, qui viennent de perdre leur ennemi cinquantenaire. D'autant que s'élève la conviction populaire qu'il n'est plus utile de disposer de « services secrets ». Les politiques se gardent bien d'écouter la rue, même s'ils y font écho par leur décision d'instaurer un contrôle parlementaire sur les services de renseignement*. Saluée de tous côtés, cette initiative n'a pas été reçue par tous les acteurs de la même façon. Pour les décideurs politiques, il ne s'agissait que de l'application d'un mécanisme fondateur du libéralisme, qui stipule une séparation des pouvoirs mais implique que ceux-ci collaborent entre eux. Pour les médias, un monde secret s'ouvrait à eux, avec autant de promesses de nouveaux scoops. Pour les services enfin, cet « effet » de transparence – puisqu'elle ne saurait être totale en raison des questions de sécurité entourant leurs hommes et leurs opérations – devait rappeler aux décideurs politiques leurs responsabilités d'orientation* du renseignement.

L'avènement d'une période de guerre contre le terrorisme, suite aux attentats de New York et Washington en 2001, change à nouveau la perception des services. Ils deviennent le premier rempart de la défense de la démocratie contre la barbarie. Comme les États-Unis ne sont pas uniquement une puissance politique, militaire et financière, mais aussi culturelle, ils offrent deux archétypes de cette guerre secrète qui ne dit pas

son nom, Jack Bauer et Jason Bourne. Le premier devient le reflet de la menace qui pèse sur les États-Unis, promus comme au bon vieux temps de la Guerre froide parangon du monde libre, et de la réponse qui doit y être appliquée. Peu importe que la torture soit réellement appliquée par les services américains, elle devient une alternative plausible. Elle n'est plus immorale, devenant même, en 2007, un cours de droit international de deuxième année de la prestigieuse université de Georgetown. Son promoteur, Walter Gary Sharp, lieutenant colonel de réserve de l'*US Marine Corps*, actuellement avocat général adjoint pour les affaires internationales du Département américain de la Défense, y voit même un moyen d'étudier « tous les enjeux juridiques nationaux et internationaux en matière de lutte antiterroriste dans le contexte des réponses utilitaristes et parfois désespérées au terrorisme mises en exergue par les intrigues de *24 heures chrono* ».

Son nom est James Bond

Figure classique de la littérature d'espionnage (1953-1965), Bond accède à la postérité entre 1957 et 1961, après un séjour du Premier ministre britannique, Sir Anthony Eden, chez son auteur, Ian Fleming, puis l'inclusion d'une de ses aventures dans la liste de lecture du président américain, John F. Kennedy. Cet archétype de l'espion britannique de la Seconde Guerre mondiale est d'abord une figure compensatoire de la perte de l'Empire colonial. Mais il s'impose dans les imaginaires comme l'icône de la Guerre froide qui sert de décor à ses aventures. Cet ancrage dans l'actualité permet de maintenir une image de supériorité des services de renseignement britanniques, pourtant mise à mal par les révélations sur leur pénétration par des agents soviétiques, comme Kim Philby. Nimbé d'anticommunisme viscéral, Bond synthétise les conceptions idéologiques de la Guerre froide. Mieux, il pousse les Soviétiques à développer un anti-Bond, le tchékiste Isaev Stirlitz (1968). Son appropriation par le cinéma (1962) et la mort de Fleming (1964) diminuent l'implication de la menace soviétique, transformant la Guerre froide en une sorte d'abstraction. Bond devient un phénomène mondialisé, avec ses dérivés du merchandising, qui doit plaire au plus grand nombre. À partir de 1975, le climat de détente entre les deux Grands le permet. La menace soviétique est remplacée par les plans machiavéliques d'ennemis plus sournois encore (Syndicat, Service pour l'espionnage, le contre-espionnage, le

terrorisme, la rétorsion et l'extorsion, Scorpius, Brotherhood of Anarchy and Secret Terror, Children of the Last Days…). Malgré cette prudence visant à assurer la plus grande diffusion des films, à laquelle les continuateurs de Fleming ne se plient pas toujours – mais ils ne connaissent pas le même succès planétaire, loin s'en faut –, Bond n'est plus, à partir de 1995, qu'« une relique de la Guerre froide » ! Au cinéma, il n'est plus qu'un héros populaire, figuré par des acteurs représentatifs de la génération du moment, gage du succès médiatique. Même le MI-6 l'a compris, au point d'en faire son meilleur représentant. Le saut en parachute de Bond avec Sa Majesté la reine Elizabeth II, pour l'ouverture des Jeux olympiques de Londres, le 27 juillet 2012, témoigne autant de cette popularité que de la culture de renseignement des Britanniques. James Bond a cinquante ans. Seuls le smoking et le martini sont éternels…

Jason Bourne confirme cette vision, plutôt qu'il ne la conteste. Héros d'un succès de la littérature d'espionnage de la Guerre froide avant d'être celui d'un cinéma post-11 Septembre, il présente une autre tentative de mettre fin au terrorisme international. Encore une fois, peu importe la moralité des moyens mis en œuvre ou leur coût. La reprise d'une intrigue tout droit sortie de l'imaginaire américain de la fin des années 1970, donc liée aux révélations de la presse sur les programmes secrets de la CIA et à un terrorisme plus nationaliste que nihiliste, permet d'accréditer l'idée d'un programme d'assassinats ciblés. Sauf que dans la réalité, ce programme n'est pas mené par des tueurs à gages, mais par des drones, pilotés à distance, par des militaires professionnels du joystick. Encore une fois, la puissance communicationnelle américaine permet de mettre en scène des « services secrets » qui défendent le monde libre. L'image est tellement positive qu'en avril 2004, la CIA peut se payer le luxe de demander à l'actrice incarnant l'héroïne de la série *Alias*, Jennifer Garner, de réaliser un spot de recrutement d'« hommes et femmes créatifs, innovants, flexibles de milieux différents et offrant une large gamme d'opportunités ». La fiction rejoint la réalité. Mais celle-ci est loin des idées reçues véhiculées par Bauer et Bourne. Il ne s'agit plus d'action antiterroriste, mais de renseignement. Seulement la CIA ne le dit pas, profitant de ces idées reçues pour recruter.

Un an plus tard, le MI-6 enrôle le personnage de James Bond pour soutenir son effort de recrutement, ce qui lui permet de souligner l'« ambiance familiale » qui règne dans ses rangs. De son côté, la DGSE publie une offre d'emploi dans une revue corporatiste militaire : « Métier : agent secret. Spécificité : nageur de combat. Quotidien : la clandestinité. » À chacun ses idées reçues…

Spyland

Malgré tout, le renseignement fascine. C'est pourquoi le grand public préfère le voir comme un monde de l'ombre, peuplé d'agents secrets. Surfant sur cette idée reçue, deux hommes d'affaires français, Patrick de Saint-Simon et Didier Rancher, ont imaginé un parc d'attraction dont le thème serait l'histoire mondiale des agents secrets. Baptisé Spyland, il devrait ouvrir ses portes en 2015 dans la région de Calais. Pari économique, il s'agit aussi d'une démarche morale souhaitée par de nombreux universitaires et hommes politiques en France comme à l'étranger. La conception a été déléguée à des créateurs américains (Jack Rouse Associates, Cincinnati, et Whitewater West, Richmond, Colombie-Britannique) et français (CRB Architectes, Lyon). Il en résulte un projet de parc rayonnant autour d'une forteresse centrale et s'appuyant sur trois hôtels thématisés (Pentagone, Parc aquatique, village du Prisonnier), en plus de la zone boutique de l'entrée. Cet espace devrait proposer des manèges inédits, inspirés des films ou des univers littéraires sur ce thème international, transgénérationnel, intemporel, et inépuisable qu'est le renseignement, sans cesse nourri par de nouvelles « productions » (shows historiques, conférences, festivals du film d'espionnage, centres de documentation). Le tout dans un emplacement de 54 hectares, au cœur d'un Calaisis où convergent l'Eurostar, Eurotunnel, les ferrys, trois autoroutes et deux aéroports avec trente millions de passagers et soixante-dix millions de résidents à trois heures de Paris, Londres et Bruxelles. Fort d'un ambitieux objectif (faire jeu égal avec les quatre premiers resort européens, espérant deux à trois millions de visiteurs annuels), Spyland devrait être ouvert toute l'année, disposant d'importantes capacités hôtelières (1 500 chambres sur place), et espérant la moitié de sa clientèle venue de l'étranger (Royaume-Uni, Benelux). Demain ne meurt jamais !

conclusion

La période actuelle, caractérisée par la persistance d'une menace terroriste, à l'intérieur comme à l'extérieur de nos sociétés, offre aux services de renseignement* une image plutôt positive. Toutefois, les idées reçues continuent de véhiculer des méfiances provenant des tréfonds de l'histoire. Cela repose essentiellement sur un manque de culture concernant ce métier particulier. Les effets des révélations des médias dans les années 1970 continuent de se faire sentir quarante ans plus tard. Des films, des livres ont prolongé ce sentiment de suspicion en direction de ce monde encore largement caractérisé par le secret. Certes, périodiquement, d'autres films, d'autres livres tentent de le présenter sous un jour plus favorable, mais souvent au prix d'approximations quant à la réalité de cette activité. La persistance d'appellations comme « service secret* », « agent secret », « police secrète », « espions* », sont autant de signes d'un déficit culturel.

Certes, les services en sont en partie responsables. Tenus à une certaine discrétion pour des raisons de sécurité, ils se sont également montrés avares en communication. Ces spécialistes de l'information ont rarement su médiatiser leurs actions. Il est vrai que le renseignement* est un objet moins « photogénique » que le contre-espionnage, qui peut toujours présenter les preuves du délit et broder de plaisantes histoires.

Mais, à part aux États-Unis, ces activités n'ont guère intéressé les communautés universitaires avant des dates récentes, le milieu des années 1980 en Grande-Bretagne, une décennie plus tard en France, et encore plus récemment en Allemagne, en Belgique, en Italie… Faute d'histoire, les services sont restés des objets non identifiés. Encore une fois, parce que rattachés aux services de police, le contre-espionnage et le renseignement intérieur sont apparus plus régulièrement au grand public en raison d'activités plus ouvertes, notamment aux commentaires des opposants.

D’une façon ou d’une autre, ce déficit communicationnel est à l’origine de nombre d’idées reçues.

La plus cocasse est peut-être celle qui s’est imposée en France à l’occasion de la diffusion de ce qui est devenu l’« intelligence économique ». Prenant conscience que l’information est devenue une arme stratégique dans ce monde post-Guerre froide, le Commissariat général au Plan entame une discussion sur les moyens de répondre à la nouvelle donne. Il s’agit de mettre en adéquation le besoin d’analyse de l’information généré par la nouvelle situation avec la nécessité d’accroître la richesse nationale. À l’évidence, le renseignement était l’élément central du raisonnement. Mais les craintes sémantiques des tiers-mondistes et des libéraux conduisent à choisir un néologisme franglais, empruntant à la langue de Shakespeare le terme « intelligence », et lui associant le vocable économique. Ainsi, les apparences étant sauves, la nouvelle fonction inventée par les technocrates français réinvente le renseignement économique sans en prononcer le nom. Et, ainsi, peut-on entendre des fonctionnaires du ministère de l’Économie et des Finances, affirmer, après avoir présenté le cycle du renseignement, lors de séances de formation, que « l’“intelligence économique” ce n’est pas du renseignement ». Une idée reçue qui explique grandement que cet outil très utile pour les petites et moyennes entreprises – les grandes n’ont pas attendu que le Plan se penche sur la question pour mettre en place des processus de recueil et d’analyse de l’information – n’y est pas encore trouvé des adeptes.

Ces préventions sont symptomatiques d’un pays qui n’a pas vraiment de culture de l’information. Signe des temps ou résultat d’un conformisme atlantiste venant de la Guerre froide, le général Lucien Poirier notait que « la culture stratégique de notre génération, appauvrie par la fixation sur un Autre unique et obsédant, ne nous est d’aucun secours pour définir une stratégie ouverte aujourd’hui à tous les possibles » (« La crise des fondements », *Stratégie*, n° 53, 1992). Cette culture stratégique n’affecte

pas uniquement les seuls services de renseignement, mais se retrouve à tous les niveaux décisionnels de la vie du pays. Certes, la réflexion du général Poirier peut sembler datée, renvoyant au lendemain de la Guerre froide. D'un autre côté, l'antiterrorisme d'aujourd'hui, porteur de sa culture générale de peur, ne peut faire office de pensée stratégique ! Peut-être que le constat fait à propos des services de l'Union soviétique, à savoir qu'ils ont été les soutiens du régime tant qu'ils y ont cru, est-il devenu universel ? Peut-être que cette prise de conscience de la réalité du renseignement marque l'ultime étape avant la faillite des États démocratiques ? Bien entendu, cela ne peut être qu'une idée reçue !

ANNEXES

glossaire

Agent : individu qui est ciblé, recruté, instruit, contrôlé et employé pour obtenir des renseignements bruts.

Agent dormant : individu implanté clandestinement à l'étranger, dans l'attente de son activation pour une mission.

Agent double : confusion de romancier, aucun agent ne sert deux services à la fois. Sous ce terme impropre, beaucoup d'auteurs évoquent en réalité les agents infiltrés ou retournés.

Agent retourné : membre d'un service de renseignement convaincu ou contraint de travailler pour ses adversaires, tout en demeurant en fonction dans son organisation. Par ce changement d'allégeance, il devient un traître à son propre service.

Boîte aux lettres morte : cache installée préférentiellement dans un lieu public pour être utilisée par l'officier traitant et son agent afin de se transmettre des instructions ou des documents sans se rencontrer.

Boîte aux lettres vivante : individu (vendeur de journaux, gardien d'immeuble…) jouant, pour des questions de sécurité, le rôle d'intermédiaire entre un officier traitant et son agent. À ne pas confondre avec un courrier humain qui, lui, se déplace.

Capteur : équipement destiné à assurer la détection d'activités ou d'objets, grâce à l'énergie ou aux particules qu'ils émettent, réfléchissent ou modifient. Par extension et abus de langage, le capteur humain est une personne qui détecte des objets ou des activités, soit par l'usage direct de

ses sens, soit par l'intermédiaire de moyens adaptés (micro-enregistreur, appareil photographique…).

Chèvre : individu, conscient ou inconscient, utilisé pour attirer les membres des services adverses et les piéger dans le cadre d'une opération de contre-espionnage offensif.

COMINT (Communications Intelligence) : interception et traitement des communications étrangères d'origine radio, télégraphique ou électromagnétique, cryptées, à l'exclusion du recueil et du traitement des communications écrites non cryptées, de la presse et des émissions de propagande.

Contact : individu, conscient ou inconscient, évalué et environné avec qui une relation régulière est établie dans le but de recueillir des informations. Ni recruté ni dirigé, il n'est pas un agent. En liaison avec un officier traitant, il est plus qu'un informateur.

Couverture : fonction ou occupation destinée à dissimuler des activités de recherche clandestines.

Déception : manœuvre visant à induire l'ennemi en erreur grâce à des truquages, des déformations de la réalité, ou des falsifications, en vue de l'inciter à réagir d'une manière préjudiciable à ses propres intérêts.

Désinformation : action de falsification des faits présentés à un public donné, afin d'orienter ou de façonner son opinion dans un sens favorable à un projet donné.

Deuxième bureau : organisme d'état-major chargé de recueillir les questions du commandement, de définir un plan de renseignement, d'orienter les organes de collecte et d'effectuer la synthèse des informations obtenues au profit des autorités militaires.

ELINT (Electronic Intelligence) : interceptions s'intéressant à l'analyse des signaux et non à leur contenu.

Espion : mot proscrit dans les services, sinon réservé à l'adversaire de façon péjorative. Employé facilement dans le langage courant, il souligne aussi bien la condamnation populaire pour cette activité que la sanction juridique qui attend tout agent ou officier traitant pris en flagrant délit de renseignement.

Espionnage : acte illégal visant à obtenir des informations que leurs propriétaires souhaitent préserver de la curiosité des tiers. D'où le recours à des techniques conspiratives, clandestines et donc illégales.

Exfiltration : action consistant à faire sortir clandestinement un agent ou une personnalité amie du pays où il se trouve en danger.

Honorable correspondant : agent bénévole, de la même nationalité que l'officier traitant, agissant par patriotisme.

HUMINT ou ROHUM (Human Intelligence ou Renseignement d'origine humaine) : recherche d'informations effectuée par des moyens humains, avec ou sans contact, secrète ou non.

IMINT ou ROIM (Imagery Intelligence ou Renseignement d'origine image) : recherche d'informations par des capteurs d'image.

Informations fermées : données non accessibles et protégées par leur propriétaire. Se les procurer relève d'une action complexe et illégale.

Informations grises : données réservées à certains utilisateurs, sous certaines conditions. Se les procurer relève d'une action élaborée, pas nécessairement illégale.

Informations ouvertes

: données légalement accessibles gratuitement ou non.

Informateur : personne qui apporte des informations à l'insu de l'environnement auquel il appartient. Collaborateur occasionnel, il n'est ni un agent, ni un contact.

Intoxication : manœuvre visant à induire l'ennemi en erreur, lui faisant prendre en compte des informations qui altèreront son analyse.

Légende : histoire personnelle accompagnant une fausse identité et des faux documents.

Ligne X : bras opérationnel de la direction T du KGB, chargée de sonder les programmes de recherches et développements des économies occidentales. Le Comité d'État de la science et de la technologie, la Commission militaro-industrielle, l'Académie soviétique des sciences, et le Comité d'État chargé des relations extérieures fournissaient des couvertures aux officiers de renseignement (KGB et GRU) chargés de recueillir les données scientifiques et techniques à travers le monde.

MICE : acronyme résumant les quatre leviers de la manipulation : *Money* (argent), *Ideology* (adhésion à une cause), *Compromission* (chantage, notamment sexuel), *Ego* (frustrations personnelles, besoin de reconnaissance).

Mission clandestine : officier traitant ou équipe d'officiers traitants envoyé, pour une courte durée, dans un pays étranger afin d'y réaliser une mission de recrutement, de reconnaissance, d'action…

Officier de renseignement : terme en vigueur au sein des armées, qui désigne aussi bien les cadres exerçant des fonctions de renseignement en corps de troupe (officier traitant, interrogateur, interprétateur photo,

responsable d’une cellule de renseignement…) que ceux occupant des postes d’analyste en état-major.

Officier traitant : membre permanent d’un service de renseignement, civil ou militaire, chargé de diriger des agents travaillant à l’étranger.

Orientation : action consistant à indiquer aux différents services de recherche, clandestins ou non, les informations à rapporter, les lieux où les trouver et les conditions dans lesquelles ils peuvent agir.

OSINT ou ROSO (Open Source Intelligence ou Renseignement d’origine source ouverte) : production de renseignement par un analyste à partir des sources ouvertes.

Pénétration ou infiltration : manœuvre consistant à introduire un agent spécialement formé au sein du service adverse pour qu’il y fasse carrière jusqu’à atteindre un niveau hiérarchique élevé, tout en continuant à renseigner son véritable employeur.

Poste clandestin : officier traitant implanté clandestinement dans un pays étranger, sans couverture diplomatique ni relation avec son ambassade.

Poste légal : officier traitant implanté dans un pays étranger sous une couverture diplomatique, donc « accrédité » auprès des services locaux, avec qui il assure la liaison. Un poste légal peut comprendre un chef de poste et des adjoints.

Poste non officiel : officier traitant implanté secrètement dans une ambassade, mais dont l’activité réelle n’est pas connue du personnel diplomatique ni des services locaux.

Recherche : démarche active en vue d’obtenir une information demandée, selon les directives d’un organisme d’orientation. Elle n’est pas destinée à

un client final, mais à un analyste, qui produira par recoupement du renseignement.

Reconnaissance : action de découverte/repérage d'un site ou d'un itinéraire, dans le but d'identifier sa nature, ses caractéristiques et son intérêt, par observation humaine directe, préalable à une action (surveillance, intrusion, prise de contrôle, destruction).

Recrutement sous faux pavillon : action de recrutement en dissimulant la nationalité du service auquel appartient l'officier traitant. L'agent est ainsi persuadé de travailler pour un autre service que celui qui l'a réellement recruté.

Renseignement : un renseignement est le produit de la synthèse d'informations recherchées, validées, recoupées et interprétées, quelle que soit leur origine, afin de répondre à une question précise.

Service de renseignement : organisme dont la finalité est la recherche et la production d'informations décisionnelles en réponse aux questions qui lui sont posées par les décideurs politiques, militaires, économiques.

Service de sécurité : organisme dont la finalité est la protection de l'État dont il relève. Ses missions principales sont la lutte contre l'espionnage, le terrorisme, la subversion…, la recherche de renseignements n'étant qu'un de ses procédés.

Service secret : organisme dont l'existence même est inconnue à la fois de ses ennemis, des citoyens et de l'administration de son propre pays. Sa finalité peut être la sécurité, le renseignement ou l'action.

Service spécial : organisme dont les missions sont secrètes, mais pas l'existence. Il pratique généralement à la fois le renseignement et l'action.

SIGINT ou ROEM (Signal Intelligence ou Renseignement d'origine électromagnétique) : littéralement, interception des signaux (communications et émissions électroniques).

Source : personne, système ou objet pouvant fournir des données.

Surveillance : observation visuelle ou phonique, dissimulée et de longue durée, d'une personne, d'un lieu, d'un objet ou d'une activité, par des moyens humains ou techniques (filatures, écoutes, caméras, etc.). Elle est dite ouverte ou secrète selon qu'on peut ou non en faire état, sans risque de compromission.

Taupe : source humaine présente dans le dispositif d'informations adverse. Il s'agit indifféremment d'agents infiltrés ou retournés.

Transfuge (ou défecteur) : membre des services adverses qui quitte son pays et demande l'asile politique chez ses adversaires, en échange de la fourniture de renseignements.

pour aller plus loin…

Livres, articles et sites internet ne manquent pas dès qu'il s'agit de renseignement. La profusion fait toutefois cohabiter le meilleur avec le pire, les idées reçues succédant souvent aux approximations et aux contre-vérités lourdes de sens. Il est néanmoins possible de trouver de bonnes synthèses et d'utiles outils, dont certains sont cités ci-dessous.

Les livres

Andrew Christopher, *Secret Service. The Making of the British Intelligence Community*, Londres, William Heinemann Ltd, 1985. Le livre fondateur de l'École britannique du renseignement, mais également une étude fouillée sur les services britanniques jusqu'au début de la Guerre froide.

Ben-Israël Isaac, *Philosophie du renseignement. Logique et morale de l'espionnage*, Nîmes, Éd. de l'Éclat, 2004 [1999]. Une entreprise de clarification épistémologique et un cadre conceptuel du renseignement de nos jours. L'auteur fait dépendre la légitimité politique des services de renseignement de leur efficacité en matière de prévention des conflits.

Besson Bernard, Possin Jean-Claude, *Du renseignement à l'intelligence économique*, Paris, Dunod, 2001 [1996]. Cet ouvrage détaille les principes de l'organisation du renseignement économique à mettre en place dans l'entreprise, ainsi que les différents types de données accessibles et les moyens de se protéger des actions offensives des concurrents.

Cline Ray, *The CIA. Reality vs. Myth*, Washington, Acropolis Books, 1982. Les raisons du travail clandestin dans une société ouverte expliquées par un ancien haut fonctionnaire de l'Agence.

Denécé Éric (dir.), *Renseignement, médias et démocratie*, Paris, Ellipses, 2009. La chute du mur de Berlin et les attentats de septembre 2001 ont

donné un rôle nouveau au renseignement, amené à naviguer entre contrôle des États et médiatisation de leurs activités.

Denécé Éric, *Les Services secrets*, Paris, EPA, 2008. Un livre accessible et clair qui démonte bon nombre d'idées reçues sur le travail des « services secrets ». Leurs modes d'organisation à travers le monde, leurs missions, leurs moyens humains et techniques apparaissent sous un autre jour.

Denécé Éric, *Renseignement et contre-espionnage. Actions clandestines, technologies, services secrets*, Paris, Hachette, 2008. Un livre qui retrace l'histoire du renseignement depuis la Seconde Guerre mondiale. Complément du livre précédent plutôt que nouvelle approche.

Denécé Éric, Revel Claude, *L'autre guerre des États-Unis. Économie : les secrets d'une machine de conquête*, Paris, Robert Laffont, 2005. Une étude précise et complète qui délaisse le débat pro- ou antiaméricanisme pour ouvrir une réflexion sur l'avenir économique de l'Europe.

Dewerpe Alain, *Espion. Une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, 1994. Ce livre élève le secret, et non le renseignement au rang de problème historique. La formation des services au XIXe siècle, l'invention de la « guerre secrète », le développement d'un genre littéraire foisonnant, le roman d'espionnage sont autant de signes d'une mutation profonde au carrefour des techniques politiques et de l'imaginaire social.

Faligot Roger, Kauffer Rémy, *Histoire mondiale du renseignement*, 1, *1870-1939*, et *Histoire mondiale du renseignement*, 2, *de la guerre froide à nos jours*, Paris, Robert Laffont, 1993 et 1994. Deux ouvrages offrant, pour le grand public, un état de la recherche sur le renseignement au lendemain de la Guerre froide. Datés, ils n'en sont pas moins une utile introduction.

Guelton Frédéric, Abdil Bicer (dir.), *Naissance et évolution du renseignement dans l'espace européen (1870-1940). Entre démocratie et totalitarisme, quatorze études de cas*, Vincennes, Service historique de la Défense, 2006. Quatorze études de cas montrant la genèse de différents

services de renseignement en Roumanie, en Italie, aux Pays-Bas, en Espagne, avec une sur-représentation des exemples français…

Jeffery Keith, *MI6. The History of the Secret Intelligence Service 1909-1949*, Londres, Bloomsbury, 2010. L'histoire officielle, c'est-à-dire commandée par une institution publique, est un genre admis dans le monde anglo-saxon. Pour son centenaire, le service britannique a invité un historien à consulter les archives…

Kahn David, *La Guerre des codes secrets*, Paris, Inter Éditions, 1980. Une étude fondamentale sur l'évolution de la cryptographie jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale.

Kent Sherman, *Strategic Intelligence for American World Policy*, Princeton, Princeton University Press, 1966. Un regard sur l'analyse, la théorie et la pratique du renseignement, écrit en 1949 par un vétéran de l'OSS devenu professeur à Yale. Il a ensuite aidé la CIA à établir le service des estimations nationales en 1950, avant de le diriger pendant de nombreuses années.

Knightley Phillip, *The Second Oldest Profession. Spies and Spying in the Twentieth Century*, New York/Londres, W. W. Norton & Company, 1986. L'auteur livre un regard critique et anglocentré sur l'histoire du renseignement depuis 1909. Une remise en perspective des pratiques des services et de leur utilité réelle.

Wolfgang Krieger, *Services secrets. Une histoire, des pharaons à la CIA*, Paris, CNRS Éditions, 2010. Un large tour du monde des services secrets de la haute Antiquité égyptienne à nos jours, accessible au plus grand nombre. Une bonne synthèse des travaux anglo-saxons depuis les années 1990, mais une évidente méconnaissance des avancées historiographiques françaises.

Krop Pascal, *Les Secrets de l'espionnage français de 1870 à nos jours*, Paris, Lattès, 1993. La première histoire cherchant à embrasser une histoire large, reposant souvent sur des archives inédites, des services de renseignement français.

Lacoste Pierre (dir.), *Le Renseignement à la française*, Paris, Economica, 1998. Cette approche pluridisciplinaire des questions liées aux activités du renseignement et au fonctionnement des services secrets montre la nécessité de les aborder sous les angles les plus variés, de l'histoire au droit, de la sociologie à la technique, des sciences de l'information aux problèmes de défense et de sécurité. La publication de cet ouvrage répondait à un objectif de sensibilisation de l'opinion française et plus particulièrement du monde universitaire.

Warner Michael, *The Office of Strategic Services. America's First Intelligence Agency*, Washington, Central Intelligence Agency, 2001. L'héritage de l'audace et de l'innovation qui a influencé la pensée militaire américaine et du renseignement depuis la Seconde Guerre mondiale. La CIA d'aujourd'hui découle de cet important héritage institutionnel et spirituel.

Les sites internet

Le site de la CIA : http://www.cia.gov/

En six langues, y compris le français, il offre un accès au monde du renseignement américain dans sa pluralité. Si les offres d'emploi et les perspectives de carrière sont limitées aux seuls citoyens américains, on y trouve de très nombreuses informations d'actualité, mais aussi historiques sur l'Agence, ses opérations et les *Intelligence Studies* en général. De nombreux documents sont téléchargeables. À noter, une section de jeux pour enfants de tous âges et des conseils pour les parents.

Le site du SVR : http://svr.gov.ru/

Totalement en russe, il présente une histoire héroïque et l'actualité du service des renseignements de la fédération de Russie *(Služba vneŠnej razvedki Rossijskoj Federacii)*. Comme le site de la CIA, il est d'abord un

moyen de recrutement, puis une fenêtre entrouverte sur le passé du renseignement russe, surtout à travers les gloires de la période soviétique.

Le site du MI-6 : http://www.sis.gov.uk/

Totalement en anglais, ce site est un outil de communication comme le site russe, plus complet sur son histoire, même s'il n'atteint pas le niveau d'information du site de la CIA.

Le site du Mossad : http://www.mossad.gov.il/Eng/AboutUs.aspx

Bilingue hébreu et anglais, ce site présente dans sa version anglaise un mot de bienvenue du directeur, les valeurs, l'histoire, les directeurs du *Ha-Mosad le-Modi'in u-le-Tafkidim Meyuhadim* (Institut pour les renseignements et les affaires spéciales), mais ouvre aussi sur les pages de recrutement.

Le site de la DGSE : http://www.defense.gouv.fr/dgse

Moins fouillé que celui de son homologue américain, le site du service français de renseignement est d'abord un outil de communication. Il offre des informations succinctes sur ses missions, passant rapidement sur son histoire, mais détaille bien ses besoins en personnel.

Le site du CF2R : http://www.cf2r.org/

Principal centre de recherche francophone sur le renseignement fondé en mai 2000, le Centre français de recherche sur le renseignement est un *think tank* indépendant, régi par loi de 1901, spécialisé dans l'étude du renseignement et de la sécurité internationale. Il a pour objectifs le développement de la recherche académique et des publications consacrées au renseignement et à la sécurité internationale. Pour cela, il apporte son expertise au profit des parties prenantes aux politiques publiques (décideurs, administration, parlementaires, médias…). Il entreprend aussi

de démystifier le renseignement et d'expliquer son rôle auprès du grand public. Par la qualité et la quantité des informations qu'il offre, ce site est le complément évident du site de la DGSE et s'apparente à celui de la CIA.

Le site de James Bond : http://www.mi6-hq.com/

Fondé en janvier 1998 pour les fans de James Bond, il ambitionne de garantir à leur héros la plus grande couverture sur Internet. À ce jour, il est le site non officiel de 007 le plus visité au monde grâce à ses informations nouvelles, ses articles de fonds et ses archives énormes.

Titres disponibles en version numérique
(Liste non-exhaustive)

— *Les Addictions*, L. Karila

— *L'Afrique*, H. d'Almeida Topor

— *L'Alcoolisme*, L. Karila

— *Allaiter : pourquoi ? comment ?*, V. Boulinguez-Jouan–

— *Alzheimer*, F. Moulin & S. Thévenet

— *L'Anarchisme*, Ph. Pelletier

— *Les Anglais*, S. Pickard

— *L'Archéologie*, Ph. Jockey

— *Le Bouddhisme*, B. Faure

— *La Bioéthique*, M.-G. Pinsart

— *Clichés Tibétains*, F. Robin (dir.)

— *La Colonisation*, Ch. Taraud

— *Les Croisades*, J. Flori

— *Darwin n'est pas celui qu'on croit*, P. Tort

— *Le Diabète*, M. Popelier

— *Les Dinosaures*, E. Buffetaut

— *La Dyslexie*, A. Dumont

— *L'Édition*, B. Legendre

— *L'Égypte pharaonique*, D. Laboury

— *Des Guerres et des Hommes*, M. de Fritsch & O. Hubac

— *Le Grand Livre des idées reçues*, Insolite & Grandes énigmes, collectif

— *La Grèce antique*, Ph. Jockey

— *Les Harkis*, F. Besnaci-Lancou & A. Moumen

— *La Hollande*, Th. Beaufils

— *La Fascination du Japon*, Ph. Pelletier

— *Le Féminisme au-delà des idées reçues*, Ch. Bard

— *Les Francs-Maçons*, J. Moreau

— *L'Hyperactivité*, E. Acquaviva & C. Duhamel

— *Idées reçues sur le monde arabe*, P. Vermeren (dir.)

— *Idées reçues sur les troubles bipolaires*, Th. Haustgen

— *L'Irlande*, J. Guiffan & E. Falc'her-Poyroux

— *L'Islam*, P. Balta

— *Islam & Coran*, P. Balta, M. Cuypers & G. Gobillon

— *Jésus*, D. Fricker– Le Liban, D. Meier

— *Les lieux des erreurs scientifiques*, G. Ramuni

— *Les Lumières*, Ch. Destain

— *Madagascar*, P. Rajeriarison & S. Urfer

— *Le Maghreb*, P. Vermeren

— *Le Maroc*, P. Vermeren

— *Marx*, Y. Quiniou

— *Mythologie des jeux vidéo*, L. Tremel & T. Fortin

— *Mythologie des séries télé*, J.-P. Esquenazi

— *Les Nanotechnologies*, D. Vinck

— *Nietzsche*, P. Wotling

— *Le Paléolithique*, M. Groenen

— *Les Pieds-Noirs*, J.-J. Jordi

— *Les Phobies : faut-il en avoir peur ?*, A. Pelissolo

— *Le Portugal*, P. Léglise Costa

— *Les Psychotropes*, B. Granger & V. Jalfre

— *L'Obésité*, J.-M. Borys

— *Le Rap*, A. Pecqueux

— *La Révolution française*, J.-C. Martin

— *La Schizophrénie*, B. Granger & J. Naudin

— *Les scientifiques jouent-ils aux dés ?*, R.-E. Eastes & B. Lelu (dir.)

— *Sommes-nous tous voués à disparaître ?*, E. Buffetaut

— *La Télé-Réalité*, F. Jost

— *Le Vatican*, du mythe à la réalité, N. Steeves

— *Le Viet Nam*, H. Do Benoit

— *Les Vikings*, R. Boyer

Pour connaître la liste complète
des titres de la collection :
www.lecavalierbleu.com

Éditeur : Marie-Laurence Dubray.
Remerciements de l'Éditeur à : Anne-Laure Marsaleix et Coralie Albinet.
Photo de couverture : Fotolia
Conception : Mademoiselle
© Le Cavalier Bleu.
« Idées reçues » est une marque protégée.
Crédits photos : Gérald Arboit ; DR ; Gerald R. Ford Presidential Library, Ann Arbor, États-Unis, Bobbie Greene Kilberg Files, Box 17 ; National Archives and Record Administration, College Park, États-Unis, CIA Records Search Tool, CIA-RDP79T01209A000500050001-9 ; CC-BY-SA, GNU Free Documentation Wikimedia Commons.
ISBN : 978-2-84670-488-5 / Dépôt légal : décembre 2012.
Numérisé en France le 27 mai 2016 par Zebook à Paris.
ISBN numérique : 979-10-3180-123-0.

This file was downloaded from Z-Library project

Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.

z-library.sk z-lib.gs z-lib.fm go-to-library.sk

Official Telegram channel

Z-Access

https://wikipedia.org/wiki/Z-Library